

JDGAC



121 av. Alsace Lorraine
33 200 Bordeaux
France

Jean de Giacinto Architecture Composite

Portfolio 1995 – 2020

Jean de Giacinto
Architecture Composite

+33 (0)5 56 08 78 71
contact@jean-de-giacinto.com
www.jean-de-giacinto.com

Manifesto

Architecture Composite est une sorte de langage au sens fort. C'est une réflexion sur la peau et la texture, une alchimie des matières et des rencontres qui parle de ponts, de passerelles, de liaisons qui relient les choses les plus dissemblables. Architecte-designer et concepteur lumière, Jean de Giacinto, a créé son agence dans une démarche du sensible, de l'intuition et du geste pour penser l'espace, la ville, le territoire à vivre. Son intérêt pour les nouveaux matériaux l'amène très tôt à entreprendre des études et recherches où il expérimente et réalise des créations originales alliant les nouvelles technologies aux sciences de la fibre, du textile, et du végétal. Une culture vivante où le langage est une histoire de forme et de poésie. Son esprit de recherche et d'innovation s'exprime dans ses réalisations : bâtiment d'enseignement et de recherche de l'École d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, usine de traitement des eaux, Clos-de-Hilde, Astria, complexe technique de l'environnement véritables reflets de sa source d'inspiration initiale. Sa présence à l'Exposition universelle de Hanovre en 2000 « Planet of Visions » ouvre les portes à une nouvelle conception de peaux composites. Il crée la production d'objets urbains avec Pendolino et Palombus (candélabres de la rocade de Bordeaux). Son équipe développe les projets en appliquant cette philosophie à l'architecture, au design, ou à la lumière... Été 2012, la Communauté Urbaine de Bordeaux présente XXL Light, œuvre scénographique imaginée par Jean de Giacinto pour la passerelle Eiffel comme

signal urbain entre les deux rives de la Garonne. Cette démarche croise aujourd'hui d'autres champs d'intervention comme l'art, le paysage vers une recherche de l'essentiel pour élaborer des réalisations majeures : extension de l'Université de la Nouvelle-Calédonie à Nouméa, Bibliothèque Universitaire de Bayonne Florence Delay, Lycée Jean Moulin à Revin, l'Usine de traitement des Eaux Aquaviva à Cannes-Mandelieu et plus récemment la Maison d'Agglomération de Lorient en front de mer ainsi que le Groupe Scolaire Gustave Eiffel à Clichy la Garenne en diptyque avec le Parc des Impressionnistes. Son travail fait dialoguer les matières et la richesse des sites. Il est indissociable du paysage et de son contexte où chaque projet se caractérise en relation avec le lieu, ses spécificités ou encore ses aspérités, telle une production sur mesure dans laquelle on pénètre pour observation, exploration ou immersion. L'architecture est un engagement politique, sociétal et environnemental.

| | | | | | | | |
|--|---|--|--|--|---|---|--|
| 2 Manifesto | 8 Biographie | 12 Les Glacières | 18 Collège & gymnase Champier | 22 Groupe scolaire Gustave Eiffel | 26 Lycée & pôle sportif Jean Moulin | 30 Groupe scolaire & accueil petite enfance | 34 Les Souffleurs Îlot de 60 logements |
| 38 Maison de l'Agglomération & pôle culturel | 42 Extension de l'Université de Nouvelle-Calédonie | 46 STEP Aquaviva | 50 Mise en lumière de la Passerelle Eiffel | 54 Bibliothèque Universitaire Florence Delay | 58 51 Logements Quai de Bacalan | 62 STEP Nobilis | 66 Pôle Multimodal La Buttinière |
| 70 École d'Architecture et de Paysage de Bordeaux | 74 Mise en lumière de la Base sous-marine | 76 Complexe technique Astria | 80 Station Clos-de-Hilde | 86 Réhabilitation de la Gare maritime & création d'un pôle culturel | 90 Extension et mise au norme de la station de dépollution des eaux usées | 94 Refonte de l'usine Seine Aval | 96 Lycée Nadia et Fernand Léger |
| 100 Musée d'ethnographie | 104 Festival Luminothérapie | 108 Pôle universitaire de Santé | 112 Distillerie de Whisky Moon Harbour | 116 STEP Oval : écoquartier & station innovante | 120 Collège Jean Monnet | 122 Tribunal de Grande Instance | 126 Lycée français Théodore Monod |
| 130 Revalorisation Château d'eau | 132 Centre d'accueil de la Préhistoire | 136 Maison de l'Algérie Cité universitaire | 140 Index | 144 Prix & récompenses Recherches Expositions Concours Édition & Presse | 150 Partenaires & Compétences partagées | 151 Remerciement | |

Biographie

Architecte diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bordeaux en 1975, Jean de Giacinto travaille sur des programmes multiples, principalement publics, développant une écriture architecturale qui se caractérise par des bâtiments contextuels, sensibles, en relation avec le climat et le paysage environnant et par une recherche approfondie sur les enveloppes extérieures.

Lauréat de concours d'envergures en France ou à l'étranger, il réalise actuellement le collège de Champier (2018) et vient de livrer le groupe scolaire Gustave Eiffel (2017). Situé dans la ZAC du Bac d'Asnières à Clichy-la-Garenne, ce projet est un bâtiment semi-enterré dont la toiture végétalisée prolonge le Parc des Impressionnistes, formant une grande nappe verte continue. Le lycée et pôle sportif Jean Moulin (2017) reconstruit à Revin et l'extension de l'Université de Nouvelle-Calédonie (2012) à Nouméa s'intègrent parfaitement dans leur environnement, le long des collines, des coteaux, et effaçant la limite entre l'architecture et le paysage. Enfin, la Bibliothèque Universitaire Florence Delay (2009) réalisée à Bayonne est un bâtiment bioclimatique troglodyte, flanquée dans un cavalier de terre Vauban, qui allie esthétique contemporaine et patrimoine historique.

Jean de Giacinto entreprend très tôt des recherches expérimentales sur les enveloppes. Au croisement entre art et architecture, ces « peaux composites » sont des créations originales qui donnent naissance à une génération de vêtures multi-matières liées à leur contexte. Elles deviennent une expression des surfaces et des textures de chaque projet, et permettent de concilier esthétique et impératifs techniques : les peaux composites, dans la création de design ou d'architecture, deviennent l'expression de l'innovation et de la poésie. On retrouve des réalisations telles que le TIPI : un habitat composite mobile (1995), la STEP Clos de Hilde et Astria à Bègles (1995) et le Bâtiment d'Enseignement et de Recherche de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bordeaux

(2003), etc. Concepteur Lumière et membre ACE depuis 1998, il met en lumière le patrimoine architectural de Bordeaux : la Base sous-marine située au cœur des Bassins à Flots¹, les candélabres bi-matière de la Rocade, la passerelle Eiffel². En 2015, il participe au concours international du Festival Luminothérapie, à Montréal, en imaginant un projet interactif et immersif qui transforme la ville et éveille nos sens grâce à l'architecture, au son et à la lumière.

Ses réalisations ont été récompensées par de nombreux prix tels que l'Archidesign Club Award 2015 pour la Maison de l'Agglomération de Lorient et l'Archidesign Club Award 2017 pour le lycée Jean Moulin à Revin. L'agence a également été nominée à l'Équerre d'argent 2016 et au prix Mies Van der Rohe Award 2017. L'œuvre de l'architecte est régulièrement présentée dans des expositions telles que « Les villes fortifiées » en 2010 au Musée basque à Bayonne et « Habiter écologique » en 2009 à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris³; « Générocité » en 2009 au Palais de Chaillot à Paris ou encore dans le Pavillon Français à la Biennale de Venise 2008⁴.

Depuis 2005, l'agence Jean de Giacinto Architecture Composite est installée aux Glacières, à Bordeaux Caudéran, un ancien entrepôt industriel entièrement réhabilité grâce à une grande verrière. Ce lieu chargé d'histoire accueille également des expositions, des performances artistiques en lien avec l'association culturelle le Groupe des Cinq, mêlant ainsi l'architecture, l'art et la culture. Une « serre créative » et dynamique, propice à la transversalité et au partage d'idées. En 2015, Jean de Giacinto s'associe avec Léo Rival et Matthieu Béchaux pour fonder Les Glacières Architecture. Une agence qui regroupe désormais l'expérience et la sensibilité des trois architectes. Chaque phase du projet permet de proposer une approche sensible du contexte urbain, un positionnement sur la question de la matérialité et de l'innovation technologique, dans

des projets métropolitains d'importance tels que Sand Spot, un futur centre sportif et culturel sur sable au cœur de Bastide Niel, un quartier en pleine mutation (2014-2028), ou le projet macro-lot Guyart à Bordeaux Euratlantique.

1 Projet « Red Curtains » en 2000

2 Projet « XXL light » en 2012 un projet récompensé par le prix national ACEtylène en 2012

3 Bibliothèque Universitaire Florence Delay

4 Lycée Jean Moulin à Revin
Crédit Photo : Manu Groussard



Les Glacières

Un passé industriel

À une époque où les réfrigérateurs, congélateurs n'existaient pas, la conservation des aliments périssables se faisait par blocs de pains de glace. Le hangar des Glacières de la banlieue construit par la famille Liet en 1909, en assure la livraison et le stockage. La glace fabriquée à partir d'une machine à évaporation est vendue aux commerces alimentaires et aux particuliers. La livraison se faisait à l'origine par charrettes. Vers 1919, elle est effectuée par camions hippomobiles isolants. Les chauffeurs-livreurs remplacent forgerons, bourreliers, palefreniers, cochers et livrent la glace à domicile, jusque dans les campagnes les plus éloignées. En 1950, une charpente de bois achetée au Château Fieuzal, Grand Cru des Graves à Léognan, remplace la charpente métallique. L'entreprise fermera ses portes en 1989.

Expositions 1992 – 2002

Le hangar s'ouvre aux activités culturelles et à la création contemporaine sous la direction de l'association le Groupe des Cinq. Un plateau de 500 m² accueille expositions, performances, compagnies de théâtre et installations avec le soutien des acteurs culturels et institutions (DRAC Aquitaine, Conseil général, Conseil Régional Aquitaine et la Ville de Bordeaux et des partenaires privés).

Architecture et Art, mutation du lieu

La serre créative

Lieu réhabilité en 2002, l'entrepôt garde sa fonction d'espace d'exposition autour d'une serre accueillant depuis 2005 un espace de travail pour une agence d'architecture.

Au lieu de transformer le bâtiment ancien, Jean de Giacinto a choisi de l'investir comme une coquille en construisant à l'intérieur une serre de 200 m². La lumière pénètre par la toiture où des rangées de tuiles traditionnelles ont été remplacées par des tuiles de verre. Les murs intérieurs de l'ancien garage gardent leur fonction.



1



2

← Le hangar s'ouvre aux activités culturelles et à la création contemporaine et architecturale
1 Le hangar des Glacières de la banlieue construit par la famille Liet en 1909, en assure la livraison et le stockage
2 La serre se déploie au centre du hangar

Projets

Collège & gymnase Champier Champier (38) 2020

La décision de construire un collège de 700 élèves à Champier est la conséquence du besoin de désengorgement des établissements scolaires aux alentours. La construction du collège va entraîner une dynamique démographique et d'activités. En effet, même si la majorité des élèves arrivent de l'extérieur, ce projet est l'occasion de repenser le fonctionnement du village dans sa globalité. Le nouvel équipement s'organise en trois secteurs : le premier, à l'Est comprend le collège, la demi-pension, la cour, l'espace pour les bus et le parvis d'entrée ; le deuxième, du côté de la colline, englobe le gymnase et le plateau sportif, et le troisième clôture les logements de fonction. Le collège est composé d'un édifice d'enseignement en R+2, orienté Est et Ouest. Le bâtiment demi-pension, en rez-de-chaussée, abrite aussi le préau et les locaux techniques, il entoure la cour en la protégeant des vents d'Est et de Nord.

Maître d'ouvrage : Département de l'Isère

Concours : Février 2017

Livraison : Prévue pour septembre 2020

MCE : JDGAC, CoCo Architecture (mandataire)

BET TCE, HQE: Betrec, Terre Eco

Acoustique : Sigma

Paysage : Atelier Roberta

Cuisiniste : AGC

Mission : Loi MOP, Coordination SSI, signalétique, STD, loi sur l'eau

Surface : 6050 m² bâti, 6800 m² espaces extérieurs

Montant des travaux : 13,8 M€ HT

Enseignement

Des cibles traitées au niveau très performant :
C2 – Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction : Choix des matériaux biosourcés.
C4 – Gestion de l'énergie : Performance RT 2012 niveau effinergie, compacité des bâtiments, enveloppe performante, chauffage au bois granulés, ventilation double flux avec récupération d'énergie, centrale photovoltaïque autoconsommation sur site.
C7 – Entretien et maintenance : Faciliter les interventions entretien/maintenance, assurer une simplicité de conception des équipements et des systèmes.
C8 – Confort hygrothermique : Bioclimatisme, inertie, occultation et gestion des apports solaires.





1



2



3



4

- ← Entrée du collège
 - 1 Vue du projet dans son ensemble
 - 2 Entrée du gymnase et du plateau sportif
 - 3 Le gymnase et son grand mur d'escalade
 - 4 Le hall du collège, un espace lumineux donnant accès à la cour intérieure et à la demi-pension
- Crédits : JDGAC & Nicolas Trouillard

Groupe scolaire

Gustave Eiffel

Clichy-la-Garenne (92)

2017

Le toit du groupe scolaire forme une continuité avec le sol du grand Parc des Impressionnistes, un dialogue qui transforme l'architecture en paysage. La couverture de l'édifice se compose d'une terrasse végétale recouvrant pratiquement la totalité de la parcelle et définissant un seul volume structuré autour des deux patios. Le groupe scolaire, qui comprend une école maternelle et une école élémentaire, dispose au total de 14 classes. On retrouve une grande salle polyvalente et son mur d'escalade, un restaurant et un jardin pédagogique - situé sur le toit - accessibles pour tous, des locaux dédiés aux enseignants, des locaux administratifs et des locaux techniques. L'ensemble du programme est réparti autour des deux patios correspondant aux cours de récréation. La qualité des espaces et les différentes ambiances peuvent être perçues par les enfants qui deviennent capables de sentir s'il est l'heure de se concentrer et d'écouter ou au contraire, d'être libres de leurs mouvements. Au-delà de sa fonction première d'éducation, le groupe scolaire est donc conçu comme un outil pédagogique, participant à l'éveil des sens des plus petits et à l'apprentissage des plus grands.

Maître d'ouvrage : Ville de Clichy-la-Garenne, CITALLIOS

Concours : Décembre 2010

Livraison : Septembre 2017

MCE : JDGAC (mandataire), Muoto Architectes

BET TCE + HQE : ARTELLA + NOBATEK

BET Acoustique : IDB acoustique

Signalétique : Anne-Flore Labrunie

1% artistique : Ladislas Combeuil

Mission : Loi MOP, signalétique, STD, RT2012, bilan HQE, AO mise en service, DEM mobilier, 1% artistique

Surface : 4338 m² SDP

Montant des travaux : 11 M€ HT

Enseignement

Des cibles traitées au niveau très performant :

C4 – Gestion de l'énergie :

Le groupe scolaire bénéficie de la bonne inertie de sa toiture. Les façades sur cour sont des verrières en double vitrage thermique autolavable.

C5 – Gestion de l'eau :

La topographie du site facilite la récupération des eaux pour l'arrosage.

C12 – Qualité sanitaire des espaces :

Le projet utilise des matériaux écologiques ne nécessitant pas d'entretien. Le revêtement en enrobé tiède de type « Asphamin » est utilisé pour les cours de récréation.

Des cibles traitées au niveau performant :

C8 – Confort hygrothermique

C9 – Confort acoustique

C10 – Confort visuel





1



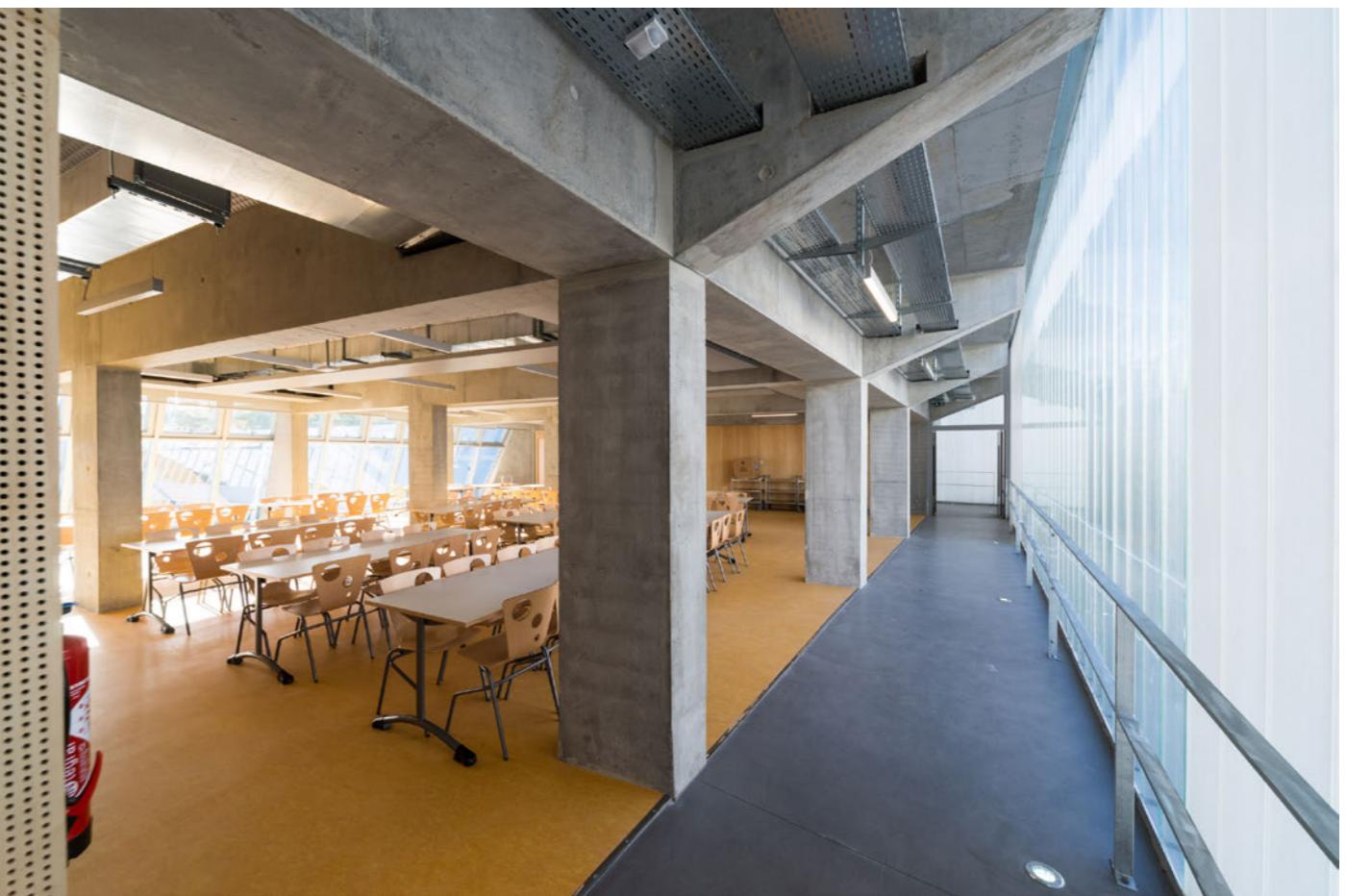
3



4



2



5

← Vue en plongée de la cour de récréation et du labyrinthe

1 Visible depuis la cour, le jardin pédagogique situé en toiture

2 Plan RDC haut et coupe longitudinale

3 La façade légère, à la fois translucide et transparente, vue depuis le parvis

4 La Grotte : la grande salle de jeux et son mur d'escalade

5 Salle de restauration ouverte sur la cour

Crédits photos : Maxime Delvaux, Nicolas Thouvenin

**Lycée & pôle sportif
Jean Moulin
Revin (08)
2017**

Situé au cœur du parc naturel des Ardennes, le bâtiment s'intègre dans les coteaux. Il se fond dans le dénivelé, estompant les limites entre l'architecture et le paysage. Mono-orientés vers la vallée, les espaces offrent aux élèves, aux professeurs et au personnel, un panorama hors du commun. Au centre de l'édifice, se trouve l'Agora : un espace commun généreux couvert, propice aux échanges et aux interactions. Le pôle enseignement : des espaces d'enseignement, un CDI, des espaces pour les enseignants et un local syndical, des locaux administratif, une infirmerie, des locaux de maintenance, des locaux techniques. Le pôle sportif : gymnase principal, gymnase annexe, 3 terrains de sport extérieurs, des vestiaires, des locaux administratifs, des locaux techniques. Le pôle logement : internat de 26 chambres accueillant 78 élèves.

Enseignement

● Archidesign Club Award 2017

Prix spécial « Architecture et paysage »

● Nomination au prix

Mies Van der Rohe 2017

● Nomination à l'Équerre d'argent 2016

Des cibles traitées au niveau très performant :

C2 – Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction : Choix des matériaux durables et naturels. Déconstruction sélective des bâtiments dans l'optique d'une réutilisation des matériaux recyclés dans la construction du lycée.

C4 – Gestion de l'énergie :

Performance de l'enveloppe bois, volets mobiles gérant apports solaires, production du chauffage par réseau de chaleur bois. Production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires thermiques.

C5 – Gestion de l'eau :

Toutes les toitures sont végétalisées, l'eau de pluie y est retenue puis récupérée afin d'être réutilisée.

C7 – Entretien et maintenance :

Systèmes techniques, matériaux choisis en fonction de leur haute performance.

Maître d'ouvrage: Région Champagne-Ardennes

Concours : Mai 2008

Livraison : 2017

MCE : JDGAC,

Duncan Lewis Scape architecture (mandataire),
OFF Architecture, Manal Rashdi, Tanguy Vernet

BET TCE : Egis Grand Est

BET HQE : Elioth

BET Acoustique : Echologos

Paysage : BASE

Mission : Loi MOP, SSI, HQE, paysage, OPC, EXE, synthèse

Surface : 17 300 m² SHON

Montant des travaux : 27 M€ HT





1



2



3

- ← De larges ouvertures offrant un panorama sur la vallée
 1 Le nouveau lycée épouse la topographie du terrain
 2 L'architecture devient paysage
 3 L'entrée du lycée Jean Moulin
 4 Le CDI
 5 Le gymnase et sa charpente en bois blond
 6 L'Agora, un espace généreux d'échanges et d'interactions
 Crédits photos : Ludmilla Cerveny



4



5



6

Groupe scolaire
& accueil petite enfance
Cornebarrieu (31)
2015

La ZAC Monges-Croix-du-Sud est un projet d'aménagement situé sur le territoire de la commune de Cornebarrieu, et vouée à devenir un quartier à haute valeur environnementale. Ici, la réponse aux problématiques est la simplicité, le minimalisme et l'insertion maximale du bâtiment dans son contexte paysager. Le projet s'organise en 3 pôles : une crèche qui comprend 3 classes, une école maternelle qui comprend 3 classes et enfin, une école élémentaire, de 7 classes. Chaque entité fonctionne indépendamment les unes des autres. Elles ont trois entrées bien identifiées depuis le parvis piéton et sont séparées par des espaces tampons protecteurs végétalisés. Chaque pôle est organisé grâce à un même système de volumétrie en bandes et distribué par une allée-galerie centrale. Ces dernières représentent de larges espaces de distribution, propices aux échanges et à l'expression. Également lieux d'exposition, les galeries ont vocation d'être un support de présentation pour les créations des enfants.

Enseignement

○ Lauréat du 3ème Palmarès Grand Public d'Architecture Contemporaine Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Paris 2017

Des cibles traitées au niveau très performant :
C2 – Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction : Isolation thermique extérieure, emploi de matériaux pérennes.
C3 – Chantier à faibles nuisances : Charte Chantier vert.
C4 – Gestion de l'énergie : Ventilation double-flux avec récupération de chaleur. Capteur solaire thermique.
Des cibles traitées au niveau performant :
C5 – Gestion de l'eau : Récupération des eaux de pluie.
C8 – Confort hygrothermique : Protection solaire par le végétal et les stores. Eclairage et ventilation naturels, surventilation nocturne, pompes à chaleur géothermique, chaudière gaz à condensation.

Maître d'ouvrage : Mairie de Cornebarrieu, Opidea

Concours : Mai 2006

Livraison : Septembre 2015

MCE : JDGAC,
Duncan Lewis Scape Architecture (mandataire)

BET TCE : Egis Sud-Ouest

BET HQE : Franck Bouté

BET Acoustique : VIAM Acoustique

Paysage : BASE

Mission : Loi MOP

Surface: intérieur = 4028 m² SHON
extérieur = 4900 m² SHON

Montant des travaux : 8 M€ HT





1



3



4



2

← Les coursives propices aux échanges

1 L'architecture deviendra paysage : la végétation recouvrira complètement la structure

2 Le projet est conçu selon un système de volumétrie en bandes

3 La cour bientôt enveloppée par la végétation

4 L'insertion maximale du groupe scolaire dans son contexte paysager

5 L'espace de restauration tout en transparence, un lieu lumineux et chaleureux

Crédits photos : Frédérique Félix-Faure



5

Les Souffleurs

Îlot de 60 logements

Bordeaux (33)

2014

Les différentes couches programmatiques sont reliées par les espaces communs et les circulations verticales, décollées du volume des logements. Ce dispositif permet une évolutivité du bâti et un apport de lumière optimal dans des appartements traversants à double orientation Est/Ouest. La construction du projet s'inscrit dans le processus de mutation du quartier Euratlantique, à proximité de la gare St-Jean. La répartition du programme propose une lecture séquencée de l'ensemble du bâtiment. Les strates horizontales successives correspondent au parking en sous-sol (66 places de voiture et 32 places de vélos), à un commerce en rez-de-chaussée et aux 60 logements locatifs sociaux labellisés Qualitel Habitat & Environnement et BBC effinergie dans les étages. Les éléments programmatiques sont assemblés dans un volume parallélépipédique compact. Chaque typologie de logement possède son propre vocabulaire, permettant de lire l'organisation de chaque plateau depuis l'extérieur, tout en offrant une composition de façade équilibrée et unifiée par la peau en bardage composite.

Maître d'ouvrage : Gironde Habitat

Concours : Septembre 2009

Livraison : Mars 2015

MCE : JDGAC, CoCo Architecture (mandataire)

BET TCE : Intech

Economiste : Beige & Puychaffray

BC : Socotec

OPC + SPS : GM qualité + Qualiconsult

Mission : Loi MOP, paysage, SSI, signalétique

Surface: SHON Global = 6287 m²

dont 5116 m² de logements et coursives,

1171 m² de commerce et 2027 m² de parking souterrain

Montant des travaux : 8,25 M€ HT

Logements

Le projet vise le label BBC proposé par le référentiel effinergie. Une attention particulière a été portée à la conception thermique du bâtiment : isolation très performante par l'extérieur, toiture végétalisée et squelette béton pour favoriser l'inertie. Le dispositif est accompagné de panneaux solaires photovoltaïques qui assureront la production d'énergie verte. Des cibles traitées au niveau très performant :

C1 – Relation du bâtiment avec son environnement immédiat : Bâtiment à la géométrie compacte, intégré dans l'Îlot Armagnac et logements traversants à double orientation Est / Ouest.

C2 – Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction : Structure en béton à forte inertie.

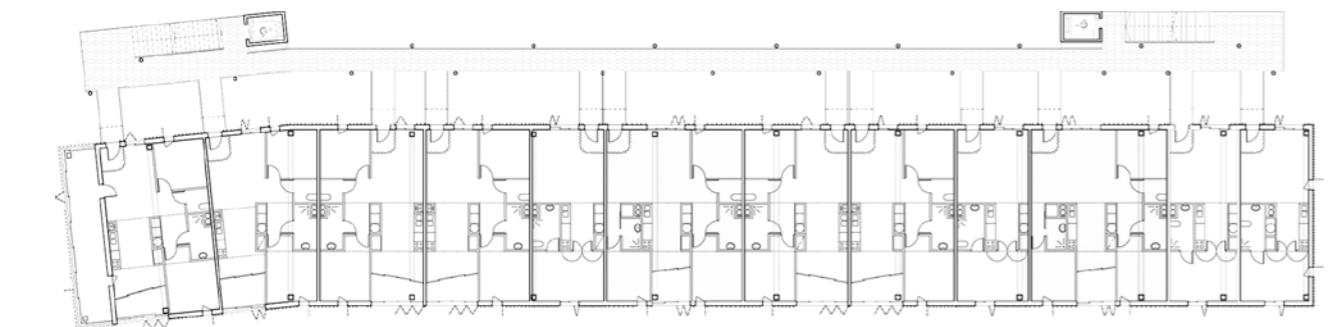
C4 – Gestion de l'énergie : Isolation par l'extérieur, mur manteau en bois très performant, capteurs solaires photovoltaïques pour la production d'énergie verte, production d'eau chaude sanitaire par ballon thermique à récupérateur de chaleur.

C7 – Entretien et maintenance : Façade ajourée en bardage composite, brise-soleil ne nécessitant aucune maintenance.





1

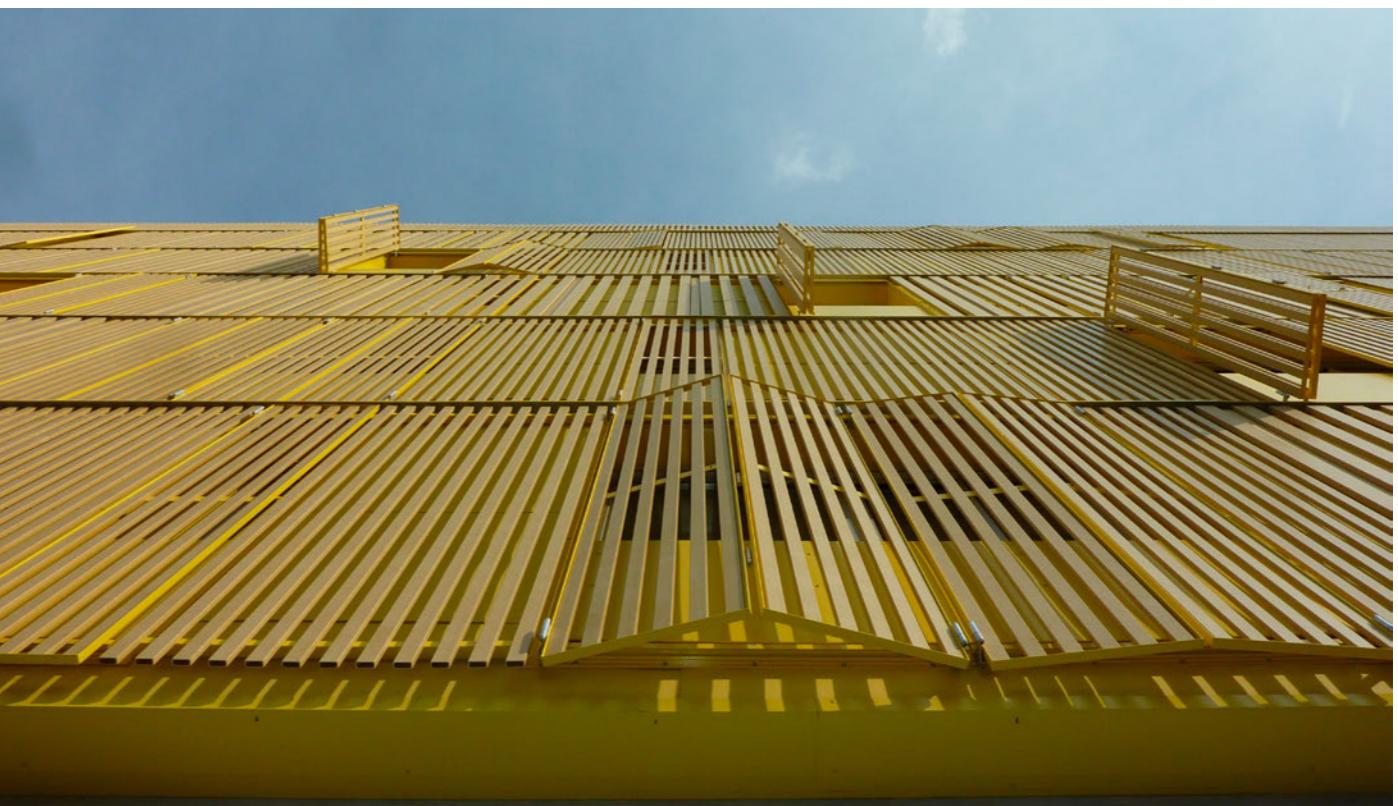


2

- ← Passerelles d'accès et promenade
 - 1 Contexte urbain, îlot Armagnac, tramway
 - 2 Façade Ouest et Plan R+3
 - 3 Respiration entre les espaces communs et les logements
 - 4 Brise-soleil composite
- Crédits photos : Jean-Pierre Boisseau



3



4

Maison de l'Agglomération et Pôle culturel Lorient (56) 2014

Le projet, qui s'ancre pleinement sur le site par sa forte relation au sol, aux matières et au ciel, est l'aboutissement d'une recherche spatiale et environnementale désireuse de respecter toutes les contraintes liées au programme pour donner à la Maison de l'Agglomération une image forte et juste, en adéquation avec le travail quotidien effectué en son sein. La Maison de l'Agglomération est située sur l'Esplanade du Péristyle, à Lorient, un lieu historiquement riche, qui aide à la mise en scène du bâtiment et lui donne un statut public à l'échelle de la ville. Le bâtiment regroupe un pôle tertiaire – le siège de Lorient Agglomération – et un pôle culturel. On retrouve 8000 m² de bureaux, une salle du conseil, des salles de réunion, un auditorium de 214 places, un espace d'exposition, une brasserie, un parvis, un forum de 1200 places, une terrasse panoramique, un parking, des archives. À l'intérieur du bâtiment, 1700 m² sont mis à disposition du public.

Maître d'ouvrage : Lorient Agglomération

Concours : Mai 2005

Livraison : 2014

MCE : JDGAC (mandataire),
Duncan Lewis Scape Architecture

BET TCE : Egis Centre Ouest

BET HQE : Pénicaud Green Building

Acoustique : VIAM Acoustique

SSI + OPC + SPS : Ephémère + AIA + Ouest coordination

BE contrôle : Socotec

Artistique : Anne-Flore Labrunie

Mission : Base loi MOP, mobilier et signalétique, AAT, SVN

Surface : 15 900 m² SHOB, 11 839 m² SU

Montant des travaux : 22 M€ HT

Culture & Patrimoine
Tertiaire

◎ Archidesign Club Award 2015
Prix spécial « Façades »

Des cibles traitées au niveau très performant :

C1 – Relation du bâtiment avec son environnement immédiat

C4 – Gestion de l'énergie :
Ombrière de 600 m² constituée de cellules photovoltaïques en toiture, enveloppe double peau et patio.

C7 – Entretien et maintenance

C8 – Confort hygrothermique
Des cibles traitées au niveau performant :

C5 – Gestion de l'eau

C9 – Confort acoustique

C10 – Confort visuel

C11 – Confort olfactif

C13 – Qualité sanitaire de l'air





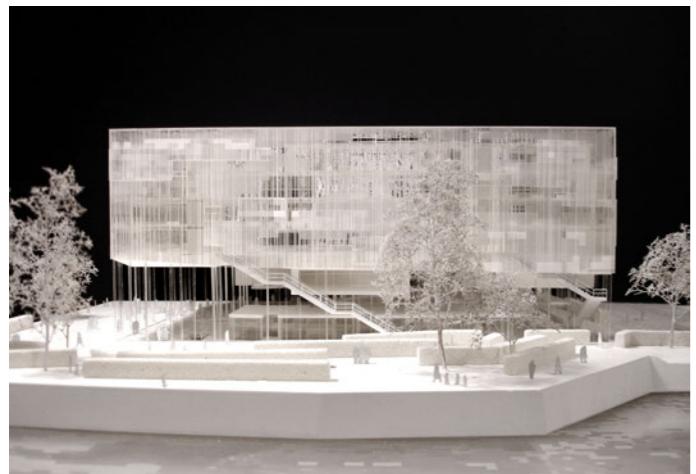
1



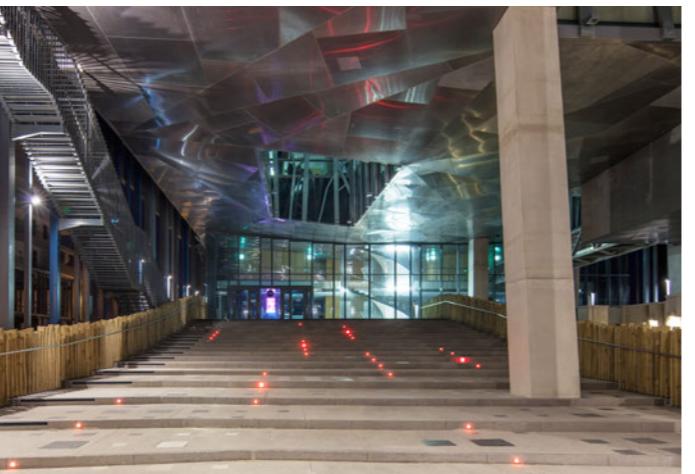
4



5



2



3



6

← L'arborescence se densifie vers le ciel

1 Vue depuis la rade, entre ciel et mer

2 L'Esplanade du Péristyle

3 Jeux de lumières et de reflets sur le parvis, de nuit

4 Circulations autour du patio : à l'intérieur, la structure bois remplace la structure métallique

5 À l'équilibre entre massivité et légèreté

6 L'Auditorium et son revêtement en bois blond

Crédits photos : Stephane Cuisset

Extension de l'Université de Nouvelle-Calédonie Nouméa (98) 2012

Tout en longueur, le nouveau bâtiment se développe sur deux ailes parallèles qui épousent le flanc du coteau sans remodeler le terrain. Le projet semble se calquer à la topographie de la colline et joue le rôle d'un promontoire naturel : face à la mer, il offre des vues remarquables vers l'Île Nou. En 2004, la décision est prise de réunir tous les départements de l'université en un seul grand Campus à Nouville. La construction du nouveau département « Lettres, Langues et Sciences Humaines, formation continue et vie sociale » est l'occasion d'asseoir le développement du campus en reliant l'ensemble des départements et des équipements universitaires, tout en offrant une image forte, intégrée au site. Dans les nouveaux locaux, on retrouve un Auditorium de 250 places, des salles de cours et des locaux administratifs.

Enseignement

● Lauréat 13ème édition du Palmarès Architecture Aluminium Technal

Des cibles traitées au niveau très performant :
C1 – Relation du bâtiment avec son environnement immédiat : Orientation des locaux selon les vents dominants pour une ventilation naturelle, gestion solaire optimale : panneaux solaires et éclairage naturel des locaux.
C5 – Gestion de l'eau : Mise en place de nubes d'infiltration perpendiculairement à la pente naturelle du terrain et végétalisation de la parcelle, récupération des eaux de pluie, stockage et réutilisation pour arrosage extérieur et sanitaires.
C8 – Confort hygrothermique : Ombrière en bois, enveloppe bioclimatique qui assure la gestion de la circulation naturelle de l'air.

Maître d'ouvrage : Université de Nouvelle-Calédonie

Concours : Octobre 2008

Livraison : Février 2012

MCE : JDGAC (mandataire) CoCo Architecture, Philippe Jarret

BET TCE + HQE : ITCE Nouméa + OASIIIS

Acoustique : VIAM Acoustique

Structure + Paysage : DVVD + BASE

BC : Veritas

Mission : Loi MOP, définition et choix des équipements mobiliers, SSI, signalétique, HQE, paysage

Surface : 5419 m² SU et bâtiment restructuré 615 m² SU

Montant des travaux : 12 M€ HT





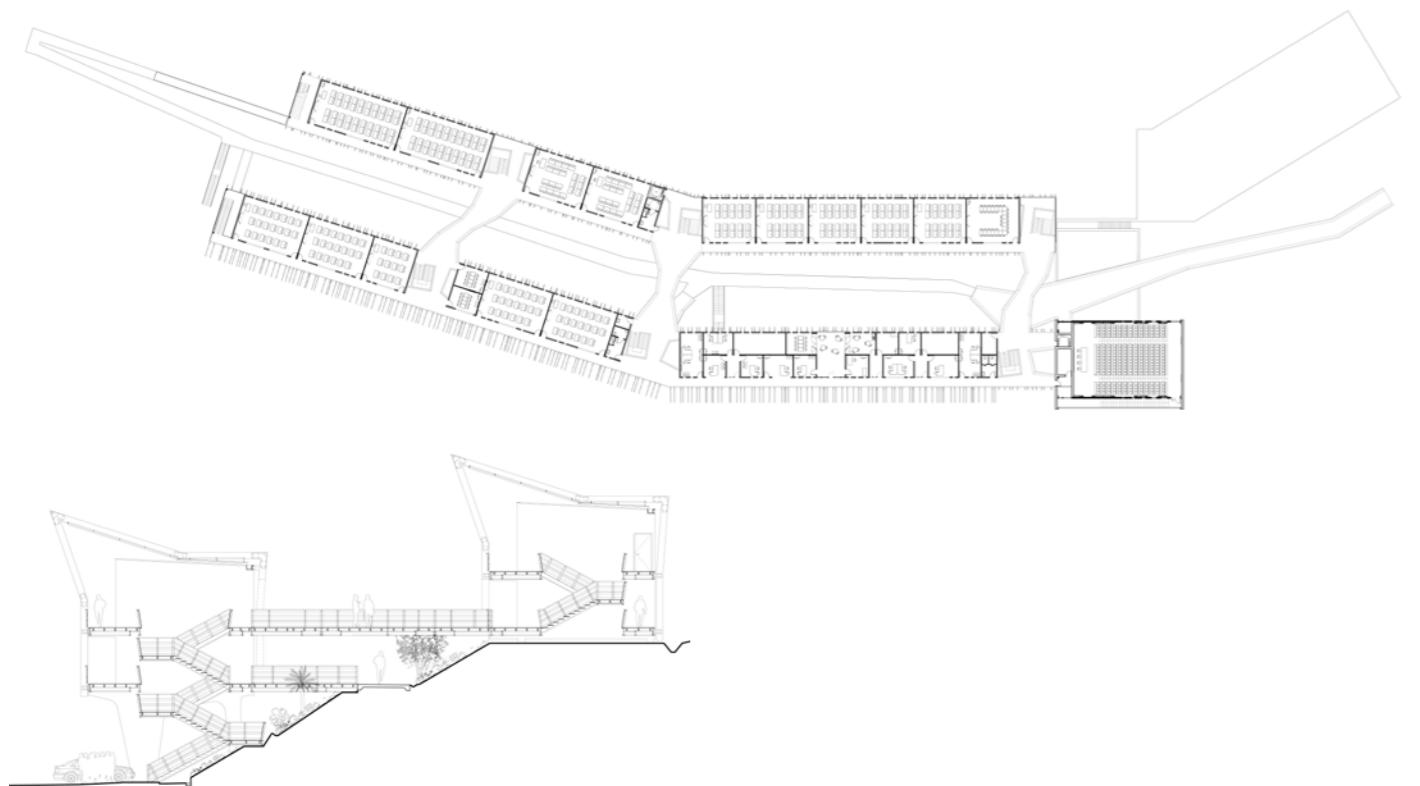
1



3



4



2

- ← Un promontoire naturel
 - 1 Deux ailes parallèles qui épousent le flanc du coteau sans remodeler le terrain
 - 2 Plan R+1 et coupe transversale
 - 3 L'ombrrière en bois qui assure la gestion de la circulation naturelle de l'air
 - 4 L'auditorium de 250 places
 - 5 Les grandes passerelles en bois : liaisons piétonnes vers le nouveau département d'enseignement
- Crédits photos : Pierre Alain Pantz



5

Réhabilitation de la STEP Aquaviva Cannes Mandelieu (06) 2012

La situation géographique exceptionnelle à proximité de l'aéroport de Cannes Mandelieu place la Station d'épuration dans un contexte privilégié. Au-delà des performances actuelles attendues pour une station de traitement des eaux usées, la Station d'épuration de Cannes Mandelieu cherche à s'inscrire dans une démarche HQE également au niveau de la conception et de la construction. Le projet est une composition contemporaine autour d'un anneau central, symbolique d'un lieu fort, autour duquel se greffent les fonctions périphériques. Le bâtiment administratif est la première construction visible depuis l'entrée de la station, il est conçu comme un élément végétal alimenté en eau par un petit ruisseau. Le bâtiment existant accueille le bassin et le traitement des boues, et au cœur de l'anneau, se trouvent les bâtiments de traitement biologique et de prétraitement, fleuron de la technologie en terme de purification des eaux. L'architecture contemporaine répond à l'image de la haute technologie mise en œuvre au cœur de l'usine.

Industrie

Des cibles traitées au niveau très performant :
C1 – Relation du bâtiment avec son environnement immédiat
C5 – Gestion de l'eau :
Végétalisation des toitures, bio rétention, corridor biologique, récupération des eaux de pluie et des eaux épurées.
C6 – Gestion des déchets d'activité
C11 – Confort olfactif
C13 – Qualité de l'air
Des cibles traitées au niveau performant :
C4 – Gestion de l'énergie
C8 – Confort hygrothermique :
Inertie thermique par les murs béton, régulation des ambiances intérieures, végétalisation des toitures et des façades, biorétention.
C10 – Confort visuel :
Aménagement paysager, toitures et façades végétalisées, mise en place de protections solaires : parasols composites bleutés.



Maître d'ouvrage : SIAUBC

Concours : Novembre 2008

Livraison : Octobre 2012

MCE : JDGAC (mandataire)

Génie épuratoire : Degrémont-Suez

Entreprise GC : Triverio, GTM

BE + SPS : Safège Cabinet Merlin + Europacte

BC : Apave

Mission : Conception & Réalisation

Surface : 21 000 m² SHON

Montant des travaux : 87 M€ HT



1



2



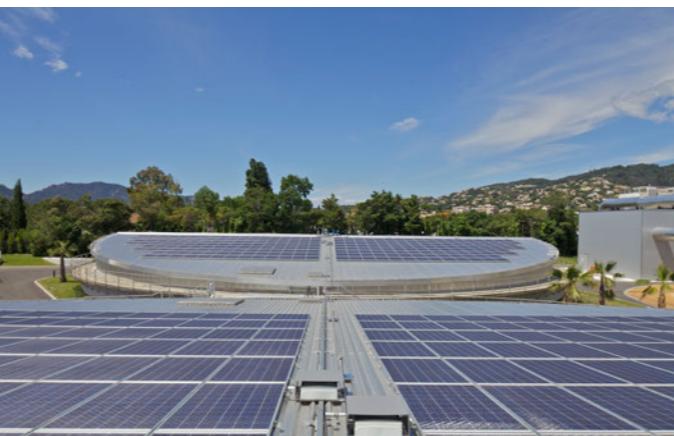
← La façade végétalisée

- 1 Intégration dans le paysage, vue d'ensemble de la station
- 2 Végétalisation de la façade du bâtiment d'accueil
- 3 Panneaux photovoltaïques en toiture des 2 bassins – production annuelle : 150.000 kWh

4 Intérieur de l'usine : équipements sûrs, performants, innovants et économiques

5 Les parasols composites

Crédits photos : Philippe Ruault



3



4



5

Mise en lumière de la Passerelle Eiffel Bordeaux (33) 2012

En 1860, Gustave Eiffel, un jeune ingénieur achevait la construction d'un des plus grands ponts métalliques de son époque. Pour mettre en valeur ce patrimoine unique, on propose un projet plastique s'appuyant sur les éléments représentatifs de la passerelle, les forces qui la traversent. Une mise en lumière sur les lignes et les angles, exaltant ainsi la puissance évocatrice du monument, créant un signal, un compte à rebours vers le projet Euratlantique. L'illumination éphémère de la passerelle est composée d'un diptyque amont / aval qui s'étend sur les cinq travées centrales de l'ouvrage et qui souligne l'architecture du lieu. En amont, l'installation épouse avec ses tubes fluorescents blancs les formes en X de la passerelle, 15 croix sont illuminées à l'aide d'une lumière blanche qui lèche les faces des contreventements, dessine les vides en dévoilant sa structure. La lumière rythme les articulations de la façades en créant un dialogue avec la Garonne par ses reflets sur la surface. La programmation du dispositif confère un aspect changeant à la composition, permettant au spectateur de la contempler tout en se laissant porter par son propre imaginaire.

Maître d'ouvrage : Euratlantique, Bordeaux Métropole

Concours : Mars 2011

Livraison : Juillet 2012

MCE : JDGAC

Designer : David Durand,
Association Sauvons la Passerelle Eiffel

Mission : Mise en Lumière

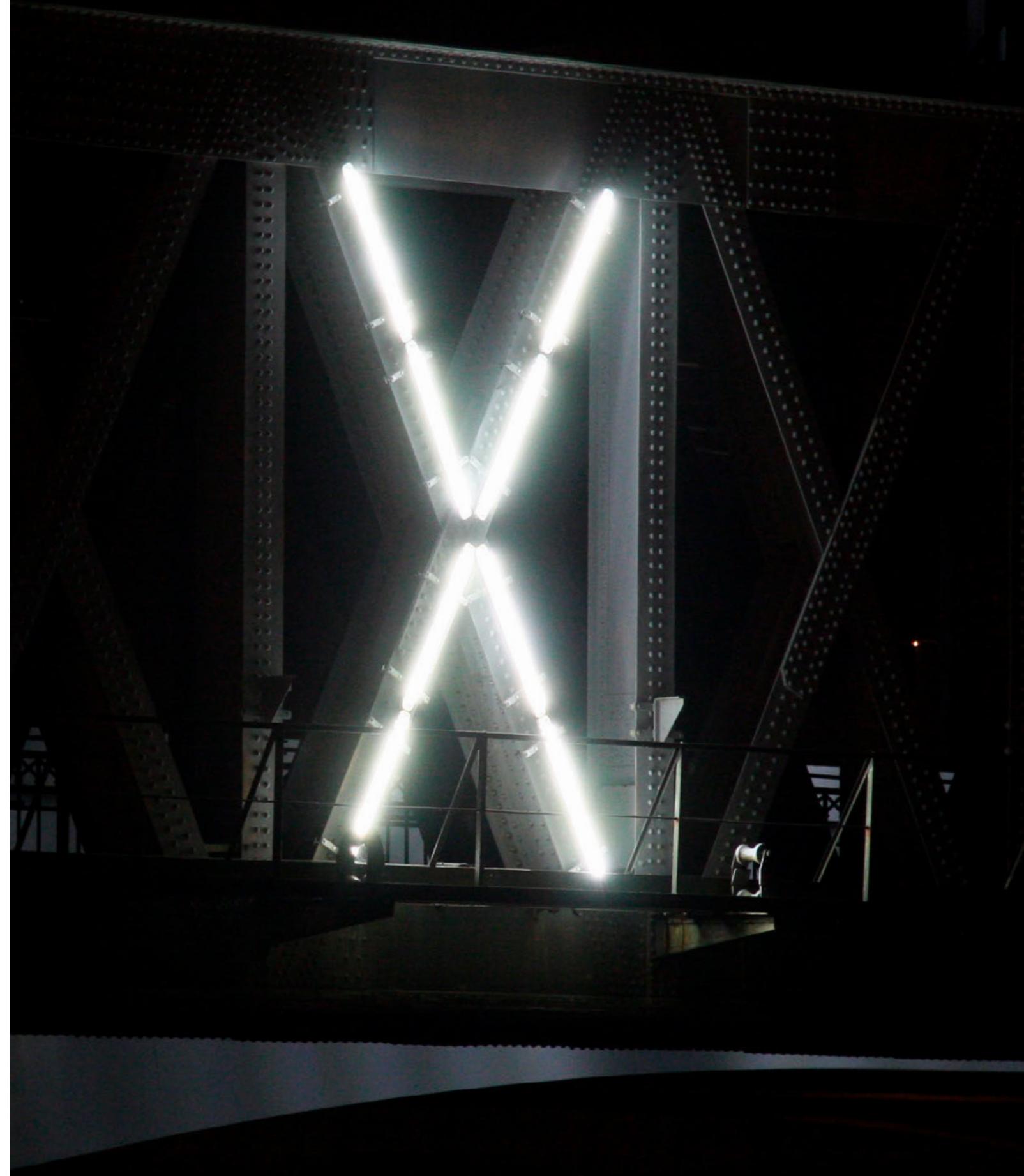
Longueur : 445,30 m

Montant des travaux : 140 000 € TTC

Architecture Lumière

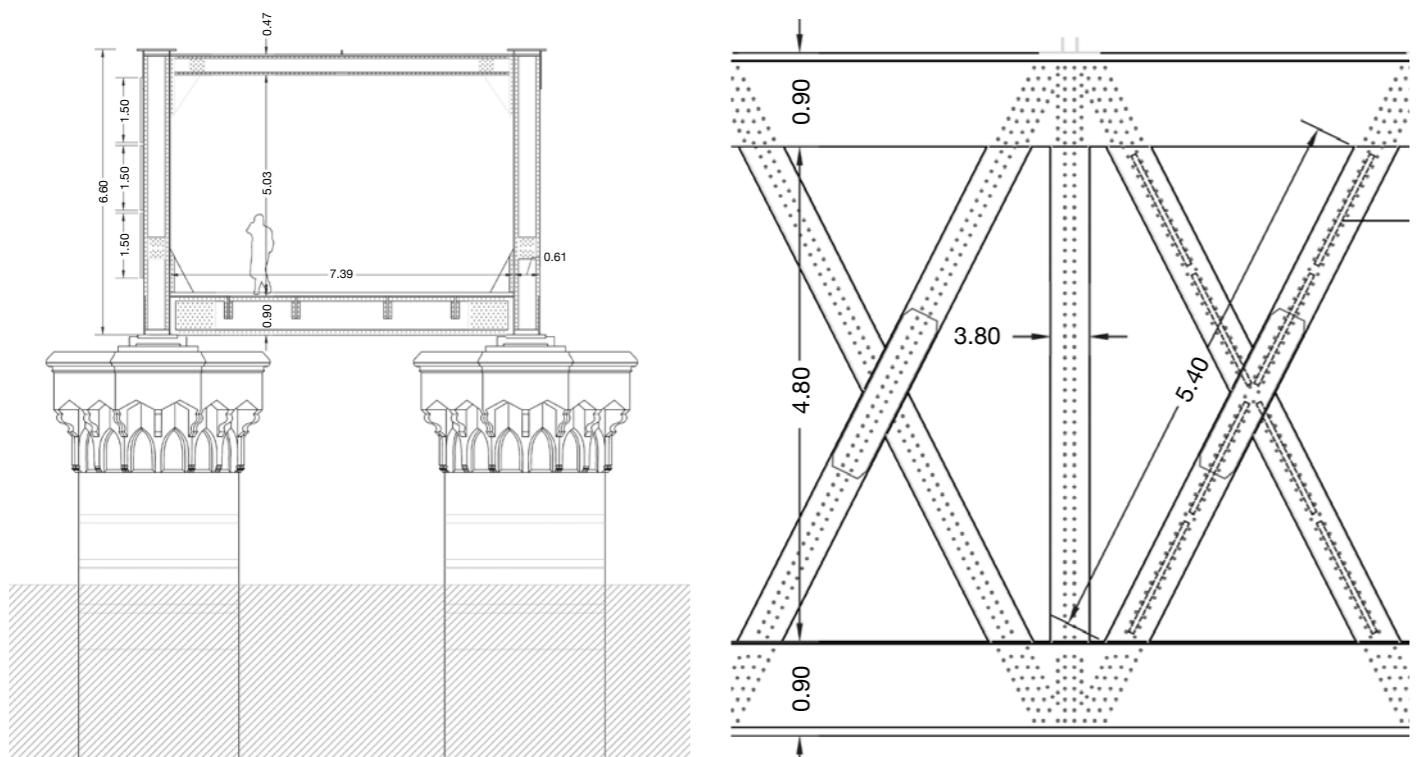
La proposition de scénographie lumineuse vise les objectifs suivants :

- 1 – Une valorisation respectueuse des éléments architecturaux de la passerelle, permettant d'en redécouvrir l'ampleur générale et d'en souligner les détails les plus remarquables.
- 2 – La mise en place d'un éclairage dynamique mettant en jeu sa dimension plastique, spatio-temporelle, socio-économique, historique, humaine et psychologique de la perception de la matière et de la lumière. La proposition de mise en lumière fait appel à l'imaginaire et aux différents sens.
- 3 – S'inscrire dans une démarche d'éco-conception : la mise en lumière a pour vocation de souligner et non d'éclairer, grâce à la faible puissance de l'appareillage utilisé, aucune pollution lumineuse ne sera générée, les contrastes et l'obscurité à proximité de l'ouvrage seront préservés.

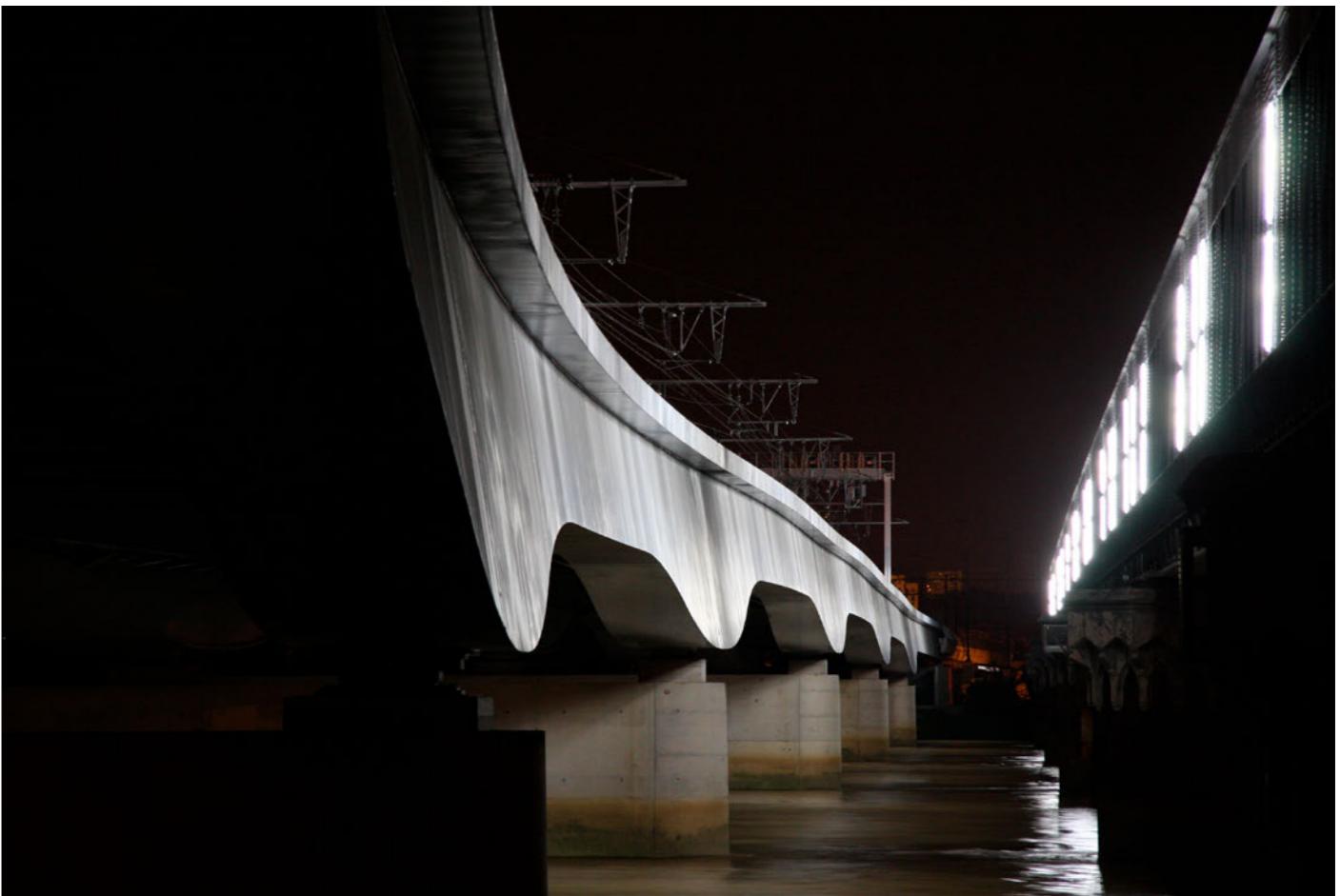




1



2



3



4

- ← La proposition de mise en lumière fait appel à l'imaginaire et aux différents sens
- 1 Contexte urbain
 - 2 La lumière symbolise les contreventements des faces, dessine les vides, dévoile la structure
 - 3 L'ancienne passerelle met en valeur le nouveau pont
 - 4 Crédit photo : Karl Harancot & David Durand

La bibliothèque universitaire Florence Delay s'inscrit sur le Campus de la Nive, en plein cœur de la ville de Bayonne. Construite entre le Château Neuf et les édifices militaires subsistants, la nouvelle réalisation intègre les vestiges des remparts Vauban. À la fois massive et subtile, puissante et discrète, l'enveloppe extérieure permet à la bibliothèque contemporaine de s'intégrer parfaitement dans un site d'une grande richesse historique. Le projet implique un engagement exemplaire, en harmonie avec la sauvegarde du patrimoine et les exigences culturelles et éducatives d'une ville qui évolue autour d'un programme universitaire ambitieux et inscrit dans un site urbain aux contraintes fortes. Le bâtiment et son parvis, d'un total de 2000 m², a une capacité de 45 000 volumes et peut accueillir 130 étudiants. Au rez-de-chaussée, on retrouve l'accueil, le pôle documentaire et informatique, l'administration et le magasin. Au niveau 1, en mezzanine, on retrouve les espaces de travail, les salles informatiques, les salles réservées au travail de groupe, et enfin, les espaces dédiés au personnel.

Maître d'ouvrage : Ville de Bayonne

Concours : Septembre 2005

Livraison : Décembre 2008

MCE : JDGAC (mandataire),
Ducan Lewis Scape Architecture

BET Fluides & Structure : CETAB, BETEC

BC : Veritas

Acoustique : IDB acoustique

SSI + OPC + SPS : Aréa + Ouest Coordination + ANCO

Artistique : Christophe Doucet

Signalétique : Anne-Flore Labrunie

Architecte en chef MH : Bernard VOINCHET

Mission : Base loi MOP, signalétique, AAT, DEM

Surface : 1998 m² SHON + 200 m² parvis

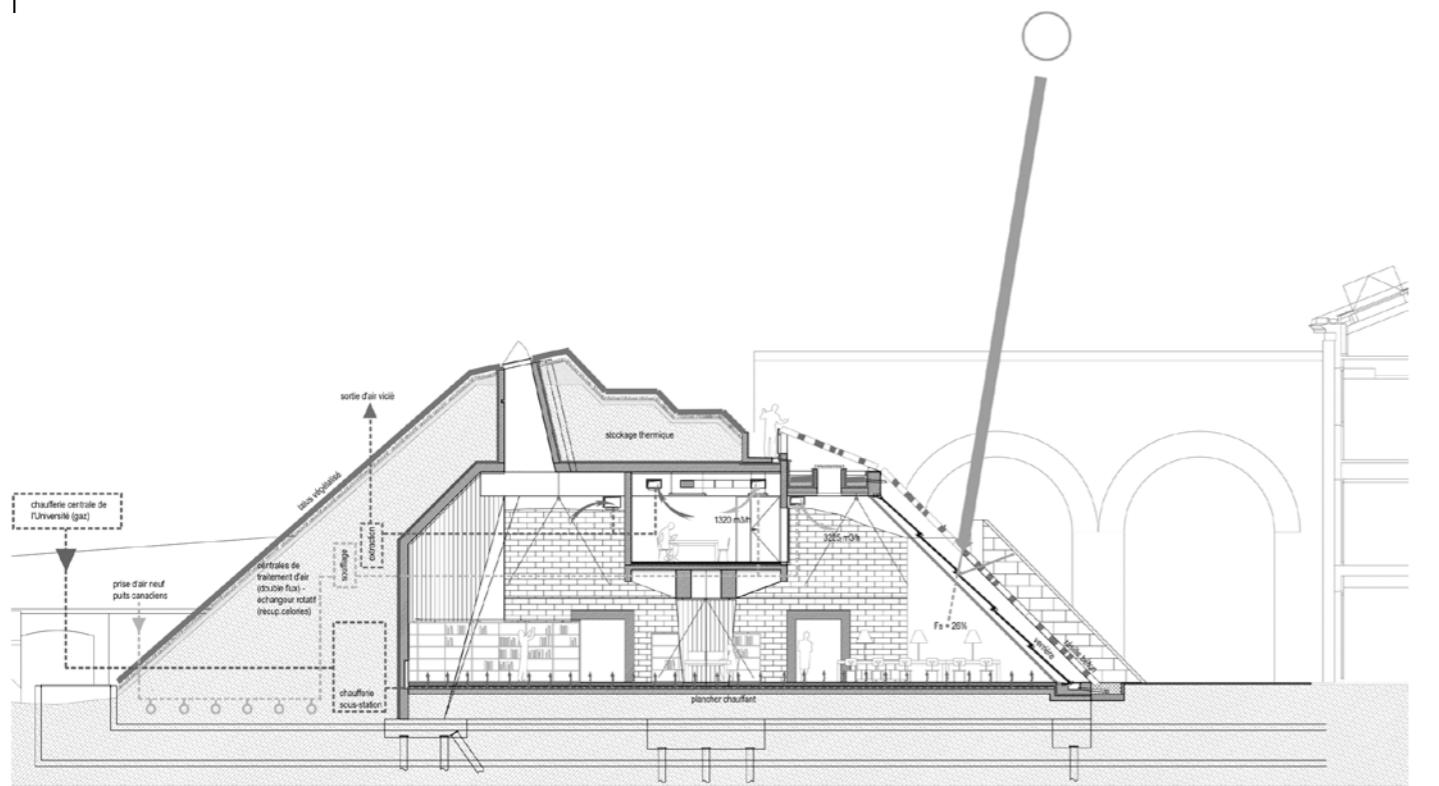
Montant des travaux : 4,9 M€ HT

Des cibles traitées au niveau très performant :
C1 – Relation du bâtiment avec son environnement immédiat :
Bâtiment semi-enterré avec inertie lourde renforcée par l'isolation thermique extérieure et le talus.
C2 – Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction
C4 – Gestion de l'énergie :
Bâtiment basse énergie équipé de puits canadiens. Limitation des apports solaires grâce à la réseille béton couvrant la verrière, vitrages haute performance à isolation renforcée.
Des cibles traitées au niveau performant :
C8 – Confort hygrothermique
C9 – Confort acoustique
C10 – Confort visuel
C13 – Qualité sanitaire de l'air





1



2

← La bibliothèque reprend la forme de l'ancien talus et se pare d'une résille en béton

1 Le campus de la Nive, un site qui intègre les vestiges des remparts Vauban

2 Coupe HQE : les principes bioclimatiques

3 Le mobilier en bois est réalisé avec des arbres anciennement implantés sur le site

4 Le tunnel Vauban

5 L'espace de travail et l'espace de rayonnage se développent tout en longueur

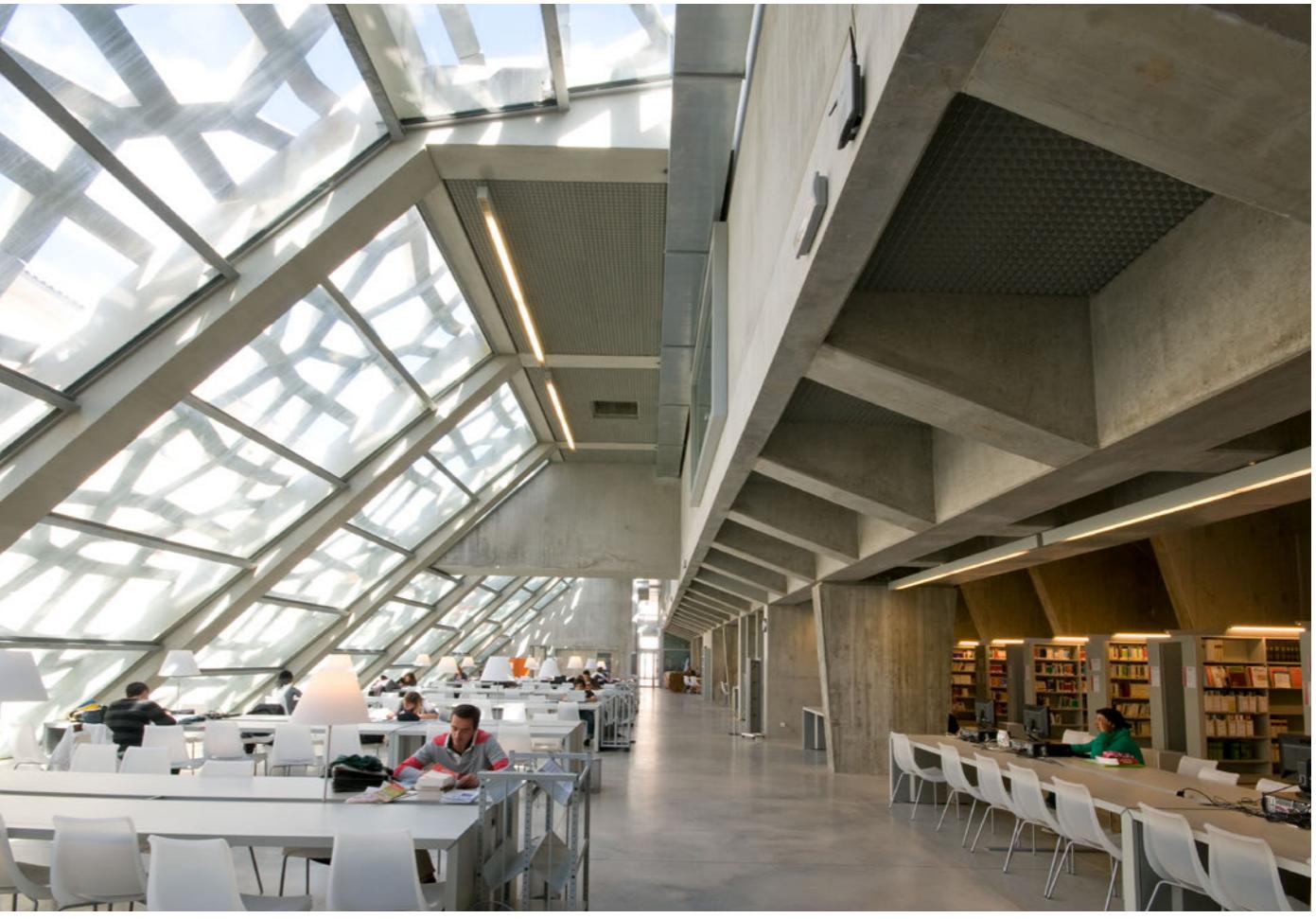
Crédits photos : Jean-Pierre Boisseau



3



4



5

51 Logements
Quai de Bacalan
Bordeaux (33)
2008

Le tissu urbain met en évidence l'héritage formel d'une ancienne propriété viticole. Porteurs de l'histoire des chais depuis leur création, les hauts murs de pierre qui entourent le projet sont vivants, ils expriment les traces du passé : l'édification, les transformations, les rehaussements, les extensions. Les immeubles du projet, larges de 8 ou 15 mètres, rappellent le format des anciens chais de stockage. Réalisation de 51 logements et d'un local commercial. L'immeuble du n°35 Quai de Bacalan sera restauré selon les normes habituelles des immeubles de pierre. Le local professionnel qui y est projeté bénéficiera d'un balcon ancien avec vue de premier rang sur le fleuve. Le projet se compose en plots et pavillons : l'immeuble A, au nord du foncier sur la rue Chantecrit se compose de 12 logements simplex neufs ; l'immeuble F s'implante sur le centre du foncier à l'ouest du site, c'est le bâtiment le plus important ; les immeubles G, H et I sont situés dans la lanière. Plus modestes massivement, ils se composent chacun de 2 logements neufs en duplex.

Logement
Tertiaire

Le projet paysagé résulte d'une volonté d'intégrer le bâti neuf dans son écrin de pierres et de végétaux. Des plantations de mimosa, de bruyère, et de genêts viennent lier, horizontalement, les volumes bâtis. Réparties sur l'ensemble de la parcelle, 15 cages végétales prennent place dans les surfaces aménagées en jardins. Cette méthodologie facilite la mutation d'un tissu ancien industriel ayant évolué jusqu'à une minéralisation totale. Le climat créé par ces présences végétales sera propice à l'émergence d'un habitat social intéressant dans lequel les usagers privilégient la pénétration de la nature jusque dans leur logement.

Maître d'ouvrage : Domofrance

Concours : Janvier 2005

Livraison : Mars 2008

MCE : JDGAC (mandataire)

BET : ECCTA

BC : CET APAVE SUD

SPS : Qualiconsult

Mission : Loi MOP, signalétique, STD, RT2012, bilan HQE, AO mis en service

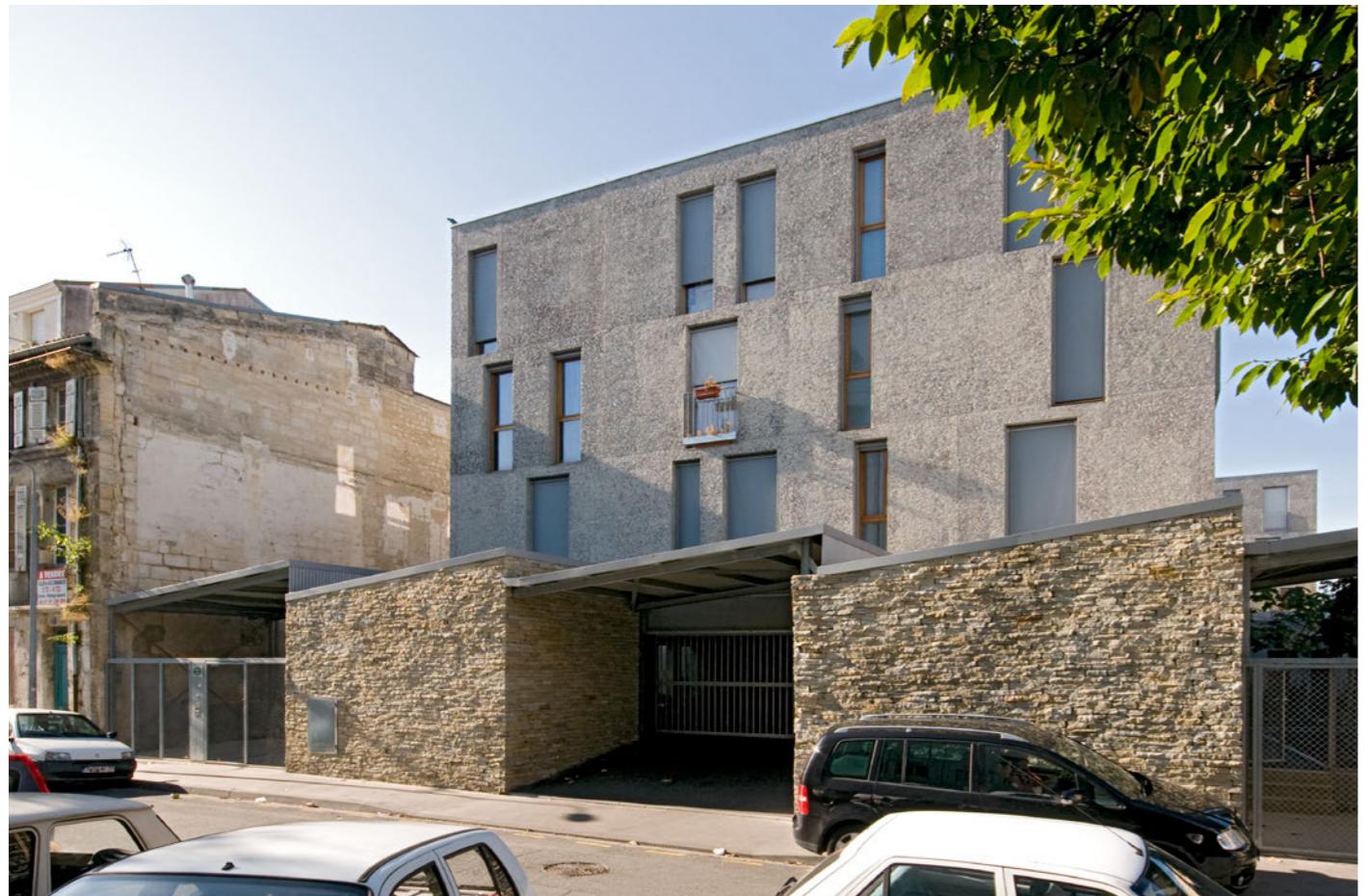
Surface : 3800 m² Habituables, 5000 m² SHOB

Montant des travaux : ≈ 5 M€ HT





1



2



3



4

← Des espaces guidés, équilibrés par une trame

- 1 Implantation des bâtiments sur l'ancienne parcelle de chais viticoles
- 2 Façade du bâtiment rue Chantecrit, béton bouchardé et pierre sèches appareillées
- 3 Le projet est conçu avec une réflexion globale sur la scénographie, la mise en lumière
- 4 Un projet contemporain qui dialogue avec le patrimoine architectural existant

Crédits photos : Jean-Pierre Boisseau

La station d'épuration de Vallauris Golfe-Juan, à 80 % enterrée sous le « Théâtre de la mer » porte le nom de la grande nacre de Méditerranée Pinna Nobilis. Il s'agit d'un coquillage protégé que l'on rencontre notamment dans les fonds de la baie de Vallauris Golfe-Juan et qui ne vit que dans un milieu propre et préservé. Suivant cette idée, la station est pensée dans le plus grand respect de son environnement, en parfaite intégration.

Très compacte, Nobilis peut assurer le traitement des eaux usées pour une capacité de 64 000 équivalents/habitants, en occupant seulement une emprise au sol de 700 m².

Un projet d'intervention artistique sur les façades de Nobilis est venu compléter la démarche visant à parfaire l'intégration de l'ouvrage dans son environnement immédiat (Port Camille Rayon et Théâtre de la mer).

Nobilis recueille la totalité des eaux usées du bassin de Vallauris Golfe-Juan et celles des quartiers de Mougins le Haut et de Super-Cannes pour les rejeter en baie de Golfe-Juan via un émissaire sous-marin, à 40 m de profondeur et à 1800 m de la côte.

1 - Le traitement de l'air :
Afin d'éviter tout risque de nuisance olfactive, tous les ouvrages de traitement sont couverts à la source et l'air extrait est désodorisé avant rejet dans l'atmosphère. Les locaux techniques sont ventilés et l'air est également désodorisé avant rejet.

2 - La gestion des bruits :
Tous les postes générateurs de bruits ont été spécifiquement installés dans les locaux parfaitement isolés phoniquement. De plus, la totalité des équipements situés en toiture, respecte les normes les plus exigeantes en matière d'émission sonore.

3 - Le respect de la faune et de la flore sous-marines :
En collaboration avec le Conseil Scientifique des îles de Lérins, Lyonnaise des Eaux assure, autour de l'émissaire, le rejet en mer des eaux traitées ainsi qu'un suivi annuel de l'état de l'herbier de posidonies et des espèces protégées (grande nacre de méditerranée et oursin diadème).

Exploitation + Maître d'ouvrage :
Lyonnaise des Eaux, Groupe Suez

Livraison : 2008

MCE : JDGAC (mandataire)

Intervention artistique : Anne-Flore Labrunie

Equipements : Degremont

Génie Civil : GTM TP Côte d'Azur, Groupe Vinci

Mission : Conception – réalisation

Surface : 700 m² Emprise au sol

Montant des travaux : 30 M€ HT





1



2

← L'intervention artistique complète la démarche d'intégrer l'ouvrage dans son contexte immédiat

- 1 La station est pensée dans le plus grand respect de son environnement
- 2 Nobilis assure une capacité de 64 000 éq/hab, avec une emprise au sol de 700 m² seulement
- 3 La station d'épuration est enterrée à 80% sous le « Théâtre de la mer »
- 4 Terrasse panoramique des loges du théâtre
- 5 Nobilis recueille les eaux usées de Vallauris Golfe-Juan, de Mougins le Haut et de Super-Cannes

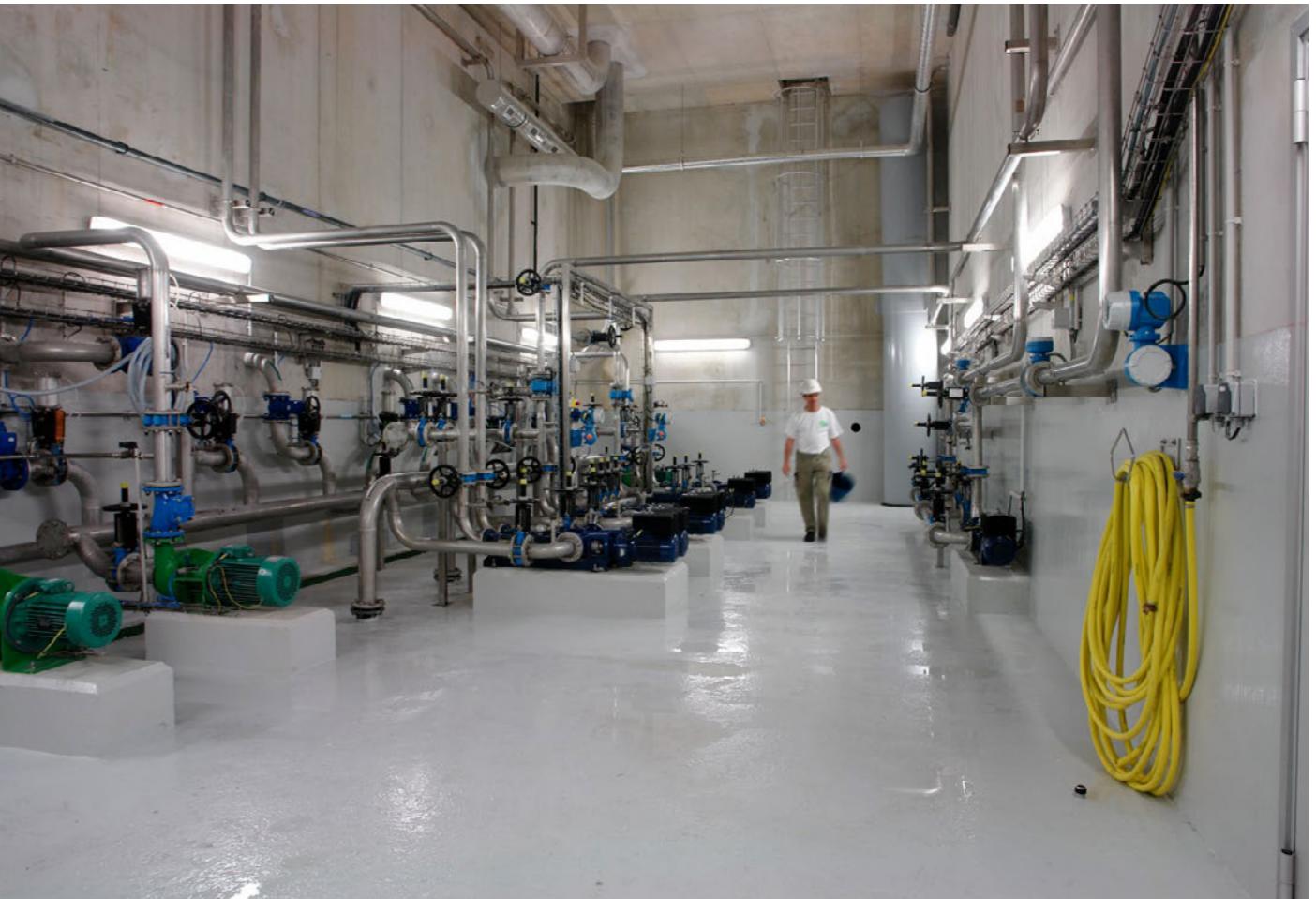
Crédits photos : Ripo, David Luquet & JDGAC



3



4



5

La Buttinière,
Parc relais & Pôle Multimodal
Lormont (33)
2004

Infrastructure
Ouvrage d'Art

Depuis la station de tramway, c'est une façade urbaine à l'échelle du paysage urbain. Lieu de polarité. Interface d'échanges. Depuis les rampes d'accès véhicules, c'est un mouvement de terrain, un prolongement des réseaux. Depuis l'intérieur, c'est une promenade à travers un plan incliné qui offre des vues étonnantes. Depuis le niveau haut, c'est un belvédère, un balcon sur le pôle d'échange et le parc Palmer. C'est un projet global qui s'inscrit dans un vaste projet urbain. C'est une entité architecturale fonctionnelle et urbaine. C'est un projet global de requalification des franges. Ainsi mis en scène, la mobilité urbaine permet d'envisager la constitution d'une véritable polarité, à l'échelle du territoire, condition d'un nouveau rapport entre le centre et sa périphérie.

Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine de Bordeaux

Concours : Avril 2001

Livraison : Mars 2004

MCE : JDGAC (mandataire),
Escande Société d'architecture

BET : IOSIS Sud-Ouest

Urbanisme & Interface : Roy Kabemba

Signalétique & Design : Emmanuelle Poggi

Paysage : Hervé Gastel

BDC : AINF

Coordinateur SPS : COSSEC

Mission : Maîtrise d'œuvre complète loi MOP

Surface : 15 608 m² SHON

Montant des travaux : 6,6 M€ HT





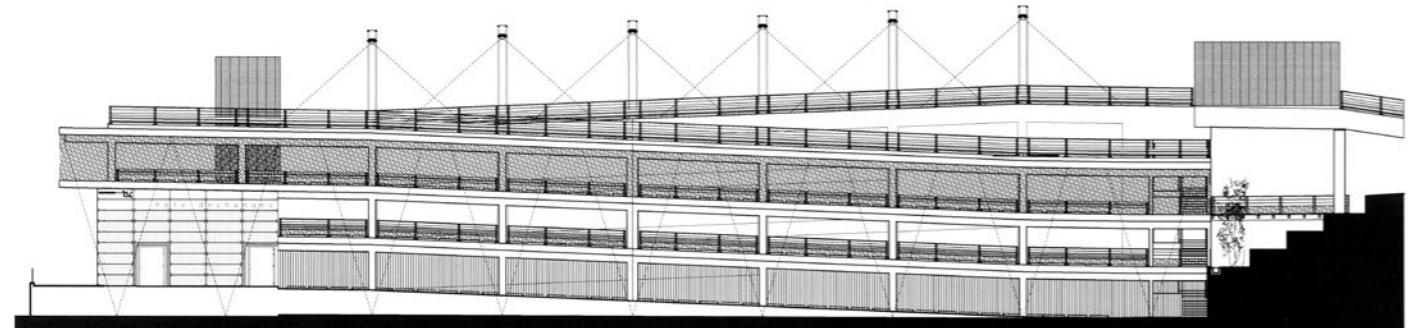
1



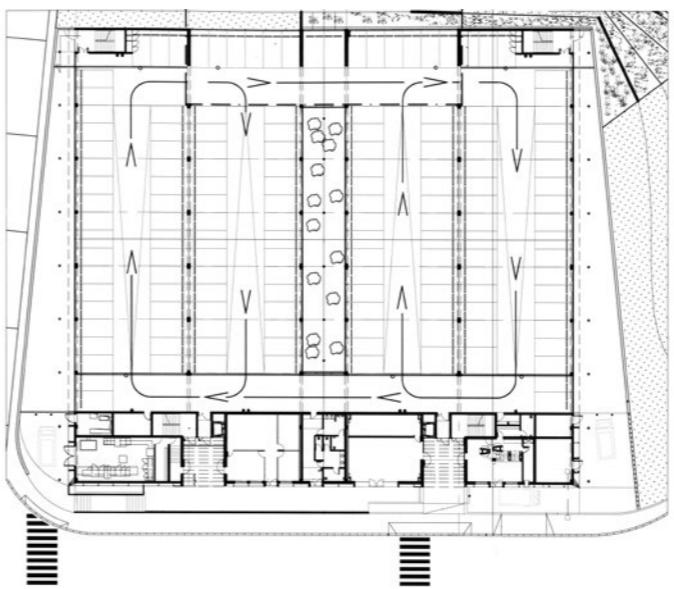
3



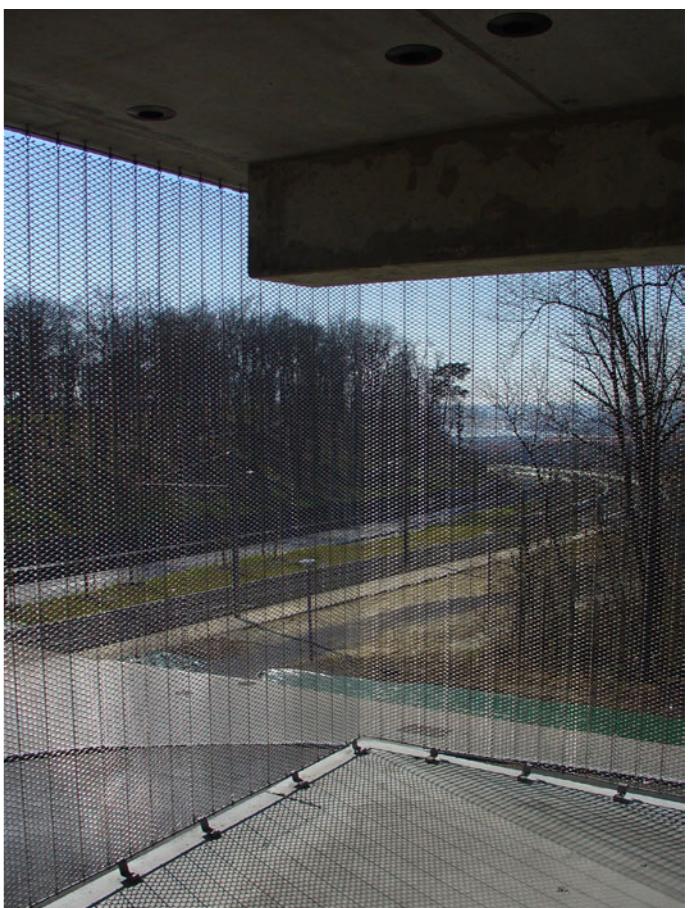
4



2



5



6

- ← La terrasse panoramique domine la vallée de la Garonne et l'Agglomération bordelaise
- 1 Le Parc relais et pôle multimodal participe à une logique urbaine d'entrée de ville
 - 2 Élevation Est
 - 3 Détails de toit terrasse : matériaux et mise en lumière
 - 4 Au cœur du bâtiment, la forêt de bambous contraste avec la minéralité du parking
 - 5 Plan Niveau 1
 - 6 Une enveloppe translucide ouverte sur l'extérieur
- Crédits photos : Arthur Pequin & JDGAC

École d'Architecture
et de Paysage de Bordeaux
Talence (33)
2003

Construite par Claude Ferret à partir de 1969 à Talence, L'École d'Architecture et de Paysage de Bordeaux s'équipe d'un nouveau bâtiment d'enseignement et de recherche. Ce bâtiment symbolise la réunion unique en France des formations d'architectes et de paysagistes dans un même établissement. Construction d'un nouveau bâtiment d'enseignement et de recherche qui se compose de salles de cours et de bureaux de chercheurs, 2 amphithéâtres de 135 et 90 places. S'inscrivant dans le plan général d'ensemble, le bâtiment poursuit le principe d'implantation des extensions déjà entreprises. Une cimaise composite façade Sud cadre l'intervention paysagère. La façade Nord est l'expression d'une fonctionnalité maîtrisée.

Enseignement

Façade sud solaire passive constituée d'une double peau : une paroi de verre et une cimaise composite. Cette cimaise se compose de 99 panneaux translucides à bords tombés, portés par une structure alliant des bracons pour assurer la reprise des efforts et des raidisseurs verticaux pour éviter la mise en résonance des panneaux sous l'effet du vent. Ces éléments composites forment un ensemble rigide et léger, modélisé et testé comme dans l'aéronautique avec le logiciel informatique Catia. L'orientation de 15° des panneaux protège la façade des vents d'ouest, et sert de bouclier acoustique, thermique (traitement anti-UV) et visuel en filtrant le regard sur le voisinage. Façade Nord : mur rideau de verre semi-réfléchissant équipé de volets métalliques pour ventilation naturelle. 2 Cibles traitées au niveau très performant. 3 Cibles traitées au niveau performant.

Maître d'ouvrage : Ministère de la Culture
et de la Communication, DRAC Aquitaine

Livraison : Juin 2003

MCE : JDGAC (mandataire), Jean Hugues Seurat

BET TCE : Ingerop Sud-Ouest

BET : CTA Conception Techniques Avancée

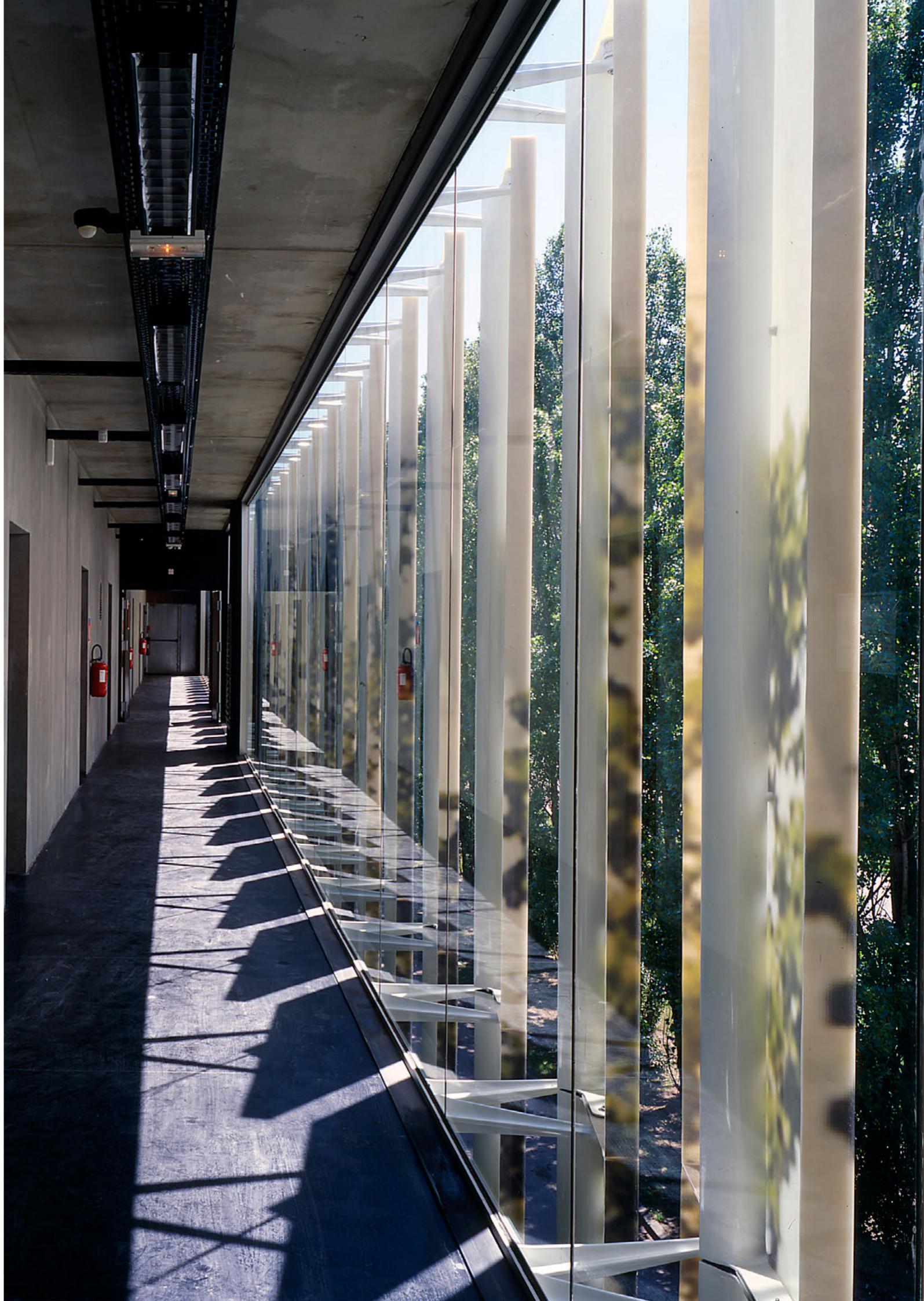
BDC + SPS : AINF + M. Rigothier

Mission : Mission complète loi MOP + mobilier

Surface : 1820 m² SHOB, 1350 m² SU

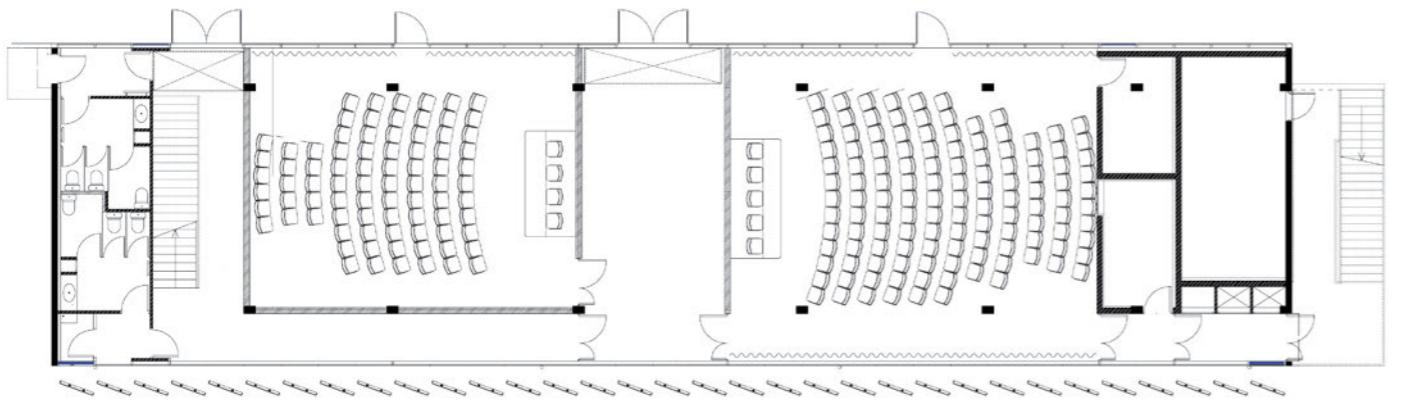
Montant des travaux : 1,7 M€ HT,

Equipement et mobilier = 100 000 € HT





1



2

← Un nouveau bâtiment d'enseignement et de recherche qui se compose de salles de cours, bureaux et d'amphithéâtres

1 Une façade ornée de peupliers

2 Plan niveau RDC

3 Une cimaise composite façade Sud cadre l'intervention paysagère

4 La façade Nord est l'expression d'une fonctionnalité maîtrisée

5 Ambiance intérieure, dans un des deux amphithéâtres

Crédits photos : Franck Gérard



3



4



5

Projet « Red Curtain » Mise en lumière de la Base sous-marine Bordeaux (33) 2000

La ville de Bordeaux s'est engagée dans un vaste programme de mise en lumière de ses monuments : Pont de pierre, Grand Théâtre, Sainte-Marie de la Bastide. L'illumination de la Base sous-marine s'articule autour de deux principes : la création d'un signal emblématique fort, signifiant le renouveau urbain engagé par la ville et la révélation de l'activité interne du bâtiment. Éclairer la Base sous-marine, c'est associer dans une même démarche le bâti, les bassins à flots et la vocation culturelle du site. L'éclairage rouge constitue la première accroche du dispositif scénique jouant à la fois sur le registre des plots colorés au niveau des pilastres béton et sur le principe du balisage ponctuel au niveau des alvéoles en toitures. En pied de bâtiment, ponctuant chacune des ouvertures, les faisceaux rouges agissent comme autant de rideaux de scène, s'ouvrant sur l'intérieur du volume. En toiture, les faisceaux plus ponctuels jouent quant à eux sur le registre du balisage maritime familier en ce lieu. À l'inverse de la lumière rouge qui s'attache à la surface des choses, la lumière blanche révèle l'intérieur du bâtiment. C'est une vision en creux qui expose la profondeur.

Architecture lumière
Culture & Patrimoine

Le miroir du plan d'eau reflète, irradie cette scénographie du quartier de Bacalan, de la ville de Bordeaux. La marine de guerre allemande entreprend en 1941 la construction d'un gigantesque bunker à Bordeaux pour protéger et réparer les sous marins U-Boote de la 12ème flottille. Une vingtaine de ports vont recevoir de tels abris sur la côte atlantique : Brest, Lorient, Saint Nazaire, La Pallice et Bordeaux. La base sous-marine mesure 245 mètres de long, 165 mètres de large, 20 mètres de haut, comprend 11 alvéoles pour une superficie de 45 000 m². C'est l'une des grandes constructions militaires de la Deuxième Guerre mondiale. Laissée en l'état lors de la capitulation allemande, la base sous-marine est aujourd'hui un équipement à caractère culturel et touristique.



1



2

Maître d'ouvrage : Ville de Bordeaux

Concours : 1999 – Projet Lauréat

Livraison : 2000

MCE : JDGAC, Jean Hugues Seurat

BE + Entreprise : Beterem Ingénierie + Alstom

Mission : Mission complète + OPC

Dimension base sous-marine : 245 m de long, 165 m de large, 20 m de haut, superficie ≈ 40 000 m², 11 alvéoles

Montant des travaux : 229 000 € TTC

- 1 Associer dans une même démarche le bâti, les bassins à flots et la vocation culturelle du site
- 2 Chaque alvéole béton conçue pour recevoir les sous-marins est drapée de rouge,
Crédits photos : Vincent Monthiers

ASTRIA : Complexe Technique de l'Environnement
Bègles (33)
1998

Située sur la commune de Bègles, le long des berges de la Garonne, le Centre de traitement et de valorisation des déchets ASTRIA assure chaque année le traitement et la valorisation de 300 000 tonnes de déchets issus de la Communauté Urbaine et des autres collectivités du département de la Gironde. Le Complexe Technique de l'Environnement comprend 2 structures essentielles destinées à assurer la valorisation des déchets. 1 – Le Centre de Tri de produits recyclables issus de collectes sélectives d'une capacité de traitement de 30 000 tonnes/an permettant de valoriser les plastiques (PVC, PET, PEHD), les métaux (ferreux et non ferreux), les papiers-cartons (emballages, journaux magazines). 2 – L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE), offrant une capacité de traitement de 273 000 tonnes/an grâce à 3 lignes de traitement, complétée d'une unité d'inertage des cendres d'incinération des fumées.

Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine Bordeaux

Livraison : Centre de tri 1997, Centre de valorisation 1998

MCE : JDGAC, Bernard Schweitzer (mandataire)

BC : VERITAS

Process : Ingerop et Novergie

Entreprises GC : GTM construction, Chantiers modernes, Castel & Fromaget

Ingénierie : ECCTA Ingénierie, Arcora

Architecte Lumière : JDGAC

Structures métallo-textile Arcora

Eclairage scénographie : Mazda

Mission : Maîtrise d'œuvre mission complète

Surface : 21 185 m² SHON

Montant des travaux : 78 M€ TTC

Industrie
Architecture Lumière

Il a fallu composer avec la réalité d'une unité aux dimensions imposantes : 160 m de long, 85 m de large, 35 m de haut. C'est ici que nous avons particulièrement réfléchi à une idée qui permette de dépasser la contrainte monumentale du programme et d'atténuer notamment son impact visuel. D'où le projet d'aménager une enveloppe résille en dégradés de près de 35 mètres de haut qui sertira le process industriel et permettra de ménager différentes « respirations » visuelles. Le jour, selon l'angle de vue, cette dernière aura en effet des intensités différentes. À l'opposé, l'unité deviendra la nuit, le support d'une scénographie lumineuse reprenant le symbole du feu, symbole qui pourra être mis en parallèle avec celui de l'eau à Clos-de-Hilde.





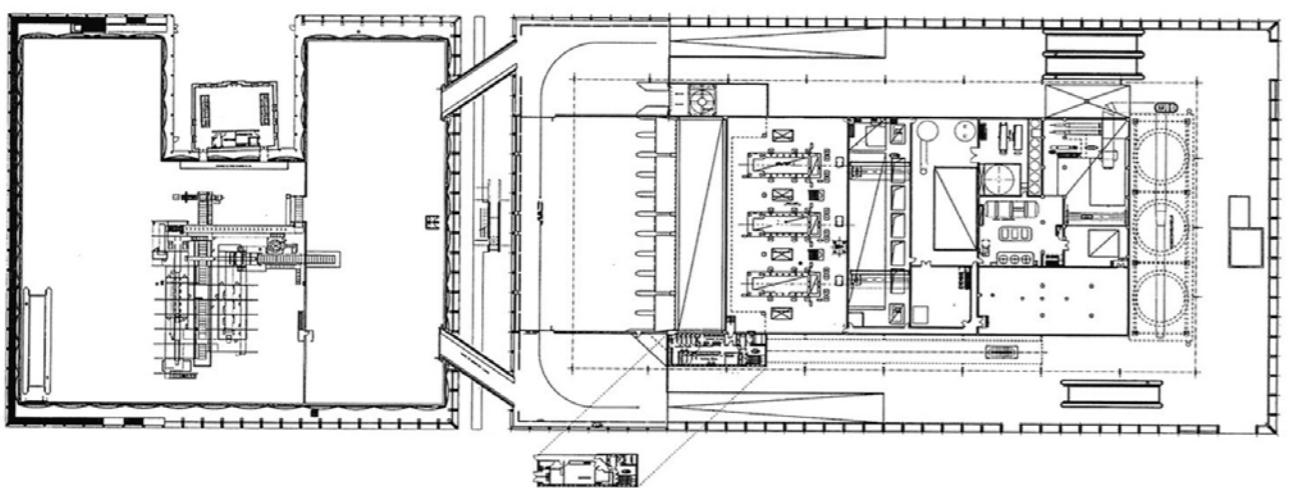
1



3



4



2



5

← Mise en lumière du bâtiment pour mieux révéler son architecture : sa matérialité, ses couleurs.

- 1 Vue aérienne de nuit
- 2 Astria se compose d'un centre de tri et d'un centre de valorisation des déchets
- 3 Liaison berges de Garonne et funiculaire d'accès en terrasse, accueil entrée de l'usine
- 4 Le complexe technique est un signal urbain, vue depuis la rocade
- 5 L'usine prend place sur les berges de la Garonne à proximité des carrelets

Crédits photos : Vincent Monthiers, Philippe Ruault & AXYZ

Station Clos-de-Hilde
Bègles (33)
1995, extension 2007

Longée par les 80 000 véhicules qui empruntent chaque jour la rocade au niveau de Bègles, l'usine de traitement des eaux usées Clos-de-Hilde est située à deux pas du Centre commercial Rives d'Arcins et de la Garonne. La nuit, des mâts lumineux la plongent dans une atmosphère irréelle. En journée, les soubassements bleus de ses bâtiments géométriques évoquent l'eau du fleuve et changent de teinte selon la luminosité. Construite de 1992 à 1994, Clos-de-Hilde remplaçait une station d'épuration plus petite. L'objectif premier était de développer la qualité de traitement des eaux usées tout en préservant la Garonne. Pour l'une des premières fois en France, les eaux usées circulaient dans des bâtiments fermés, ici organisés sur une trame qui a permis une extension en 2007 et laisse encore des possibilités d'agrandissement. Silencieuse, sans odeur à l'extérieur, cette usine entièrement automatisée fonctionne sous la surveillance d'une équipe sur place. Plus de vingt ans après, Clos-de-Hilde est toujours reconnue pour son originalité, sa fiabilité et ses performances.

Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine de Bordeaux,
Direction opérationnelle de l'eau et de l'assainissement

Livraison : 1995, extension en 2007

MCE & Architecte Lumière : JDGAC (mandataire)
Alain Loisier (architecte associé)

Génie épuratoire : Dégremont

Génie Civil : SAE, Aquitaine de construction

BC + SPS : CETE APAVE Sud, Socotec + PRESENTS

Entreprise : SPIE Trendel, SPIE Batignolles TPCI,
Amec SPIE

Mission : Conception réalisation

Surface : 15 000 m² + 6800 m²

Montant des travaux : 24,5 M€ HT + 32 M€ HT

Industrie

Son architecte la compare à un « organe vital » d'une cité moderne. À l'intérieur des bâtiments se déploie un véritable dédale de passerelles, de bassins, de tuyauteries et de pompes vrombissantes. Infrastructure de pointe, Clos-de-Hilde comporte aussi une dimension pédagogique et environnementale. Les enjeux de l'eau sont abordés dans un espace qui reçoit des scolaires toute l'année et une partie des installations se visite à cette occasion. Côté développement durable, l'usine recycle de l'eau pour son entretien, les sables tamisés lors du traitement d'épuration sont réutilisés sur des chantiers d'assainissement.

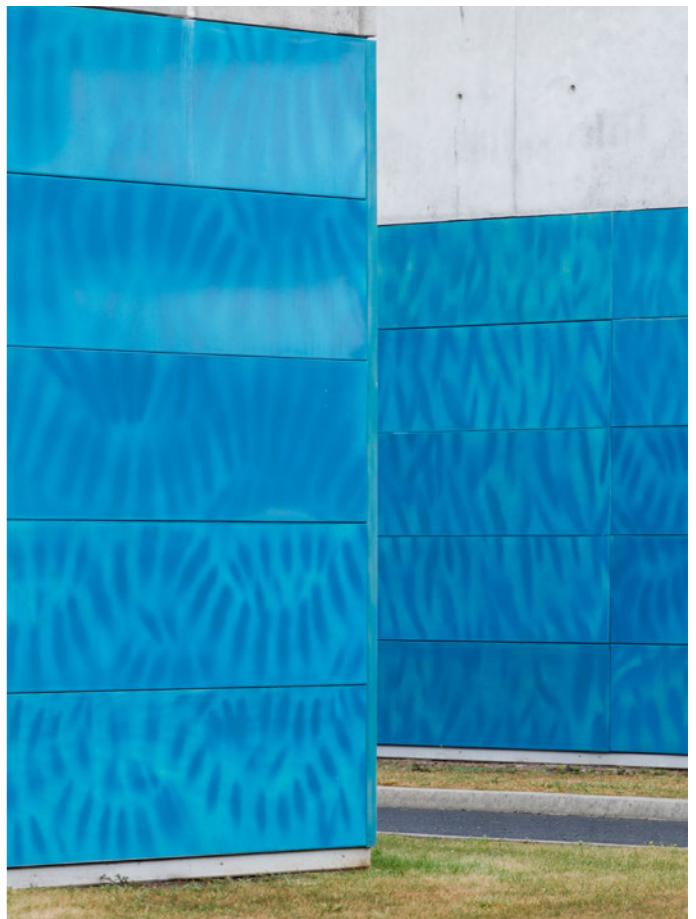




1



4



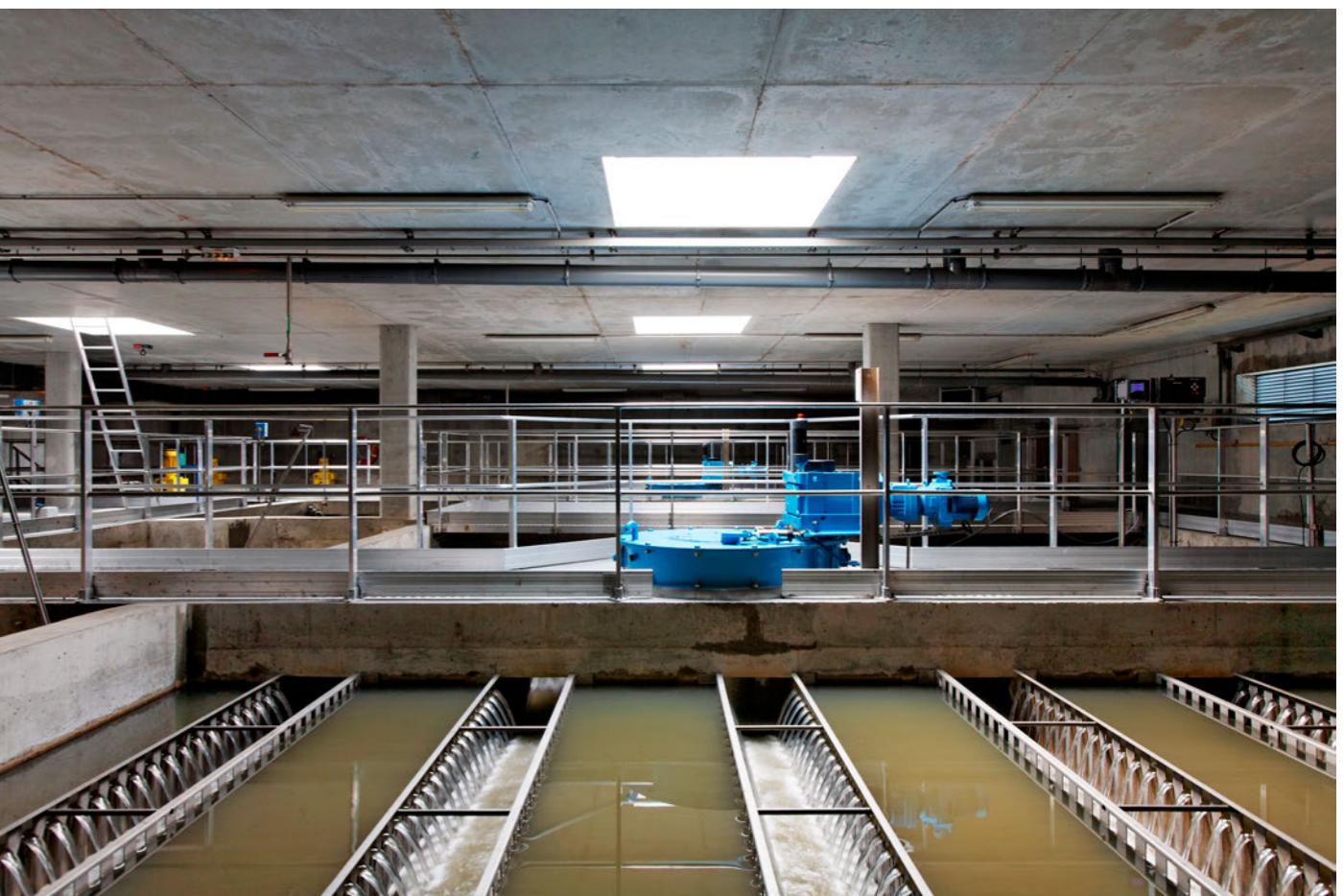
5



2



3



6

← Mise en valeur du projet par la lumière

- 1 L'usine s'intègre parfaitement dans un site ambivalent, sur les berges de la Garonne
- 2 Esthétique et fonctionnalisme : le bleu, la couleur de l'eau, au cœur du projet architectural
- 3 Les aspects industriels, techniques sont estompés
- 4 Espace d'exposition et visite
- 5 Jeux de couleurs et de matériaux
- 6 L'eau et l'architecture

Crédits photos : Vincent Monthiers

Concours

Réhabilitation de la Gare maritime & création d'un pôle culturel Boulogne-sur-Mer (62) 2016

Le projet de réhabilitation de la Gare maritime est à l'image des ambitions de développement de Boulogne-sur-Mer, la volonté forte de mettre en valeur la richesse de son patrimoine culturel – industriel et maritime – pour engager une nouvelle dynamique vertueuse en terme de culture, d'économie et de lien social. Le programme est composé d'un ensemble d'équipements culturels inédits, centrés autour de trois réalisations majeures. 1 – Une gare rénovée, enveloppée d'une galerie bioclimatique comme un cocon de verre. On retrouve également l'espace de coworking BOUDA, la galerie d'exposition, le restaurant, le belvédère, les jardins filtrants, etc. 2 – La salle polyvalente, d'une capacité de 2000 places, se greffe à la Gare maritime et devient un nouveau cœur battant pour la ville. Elle est recouverte d'une coque protectrice micro-perforée, un signal urbain qui symbolise la salle à l'échelle de la ville. 3 – Le SMAC, un équipement culturel polyvalent. Une construction hybride entre terre et mer, qui reprend le vocabulaire des équipements de sécurité en mer et ainsi, symbolise la survie.

Maître d'ouvrage : Ville de Boulogne-sur-Mer

Concours : Septembre 2016

Livraison : non réalisé

MCE : JDGAC (mandataire), Otton Sanchez Architectes

BET TCE : BTC

BET Scénique & Scénographique : OPERANTI

Acoustique : ACAPELLA

Mission : Base loi MOP, OPC, SSI, paysagiste, SIG, AAT, MOB

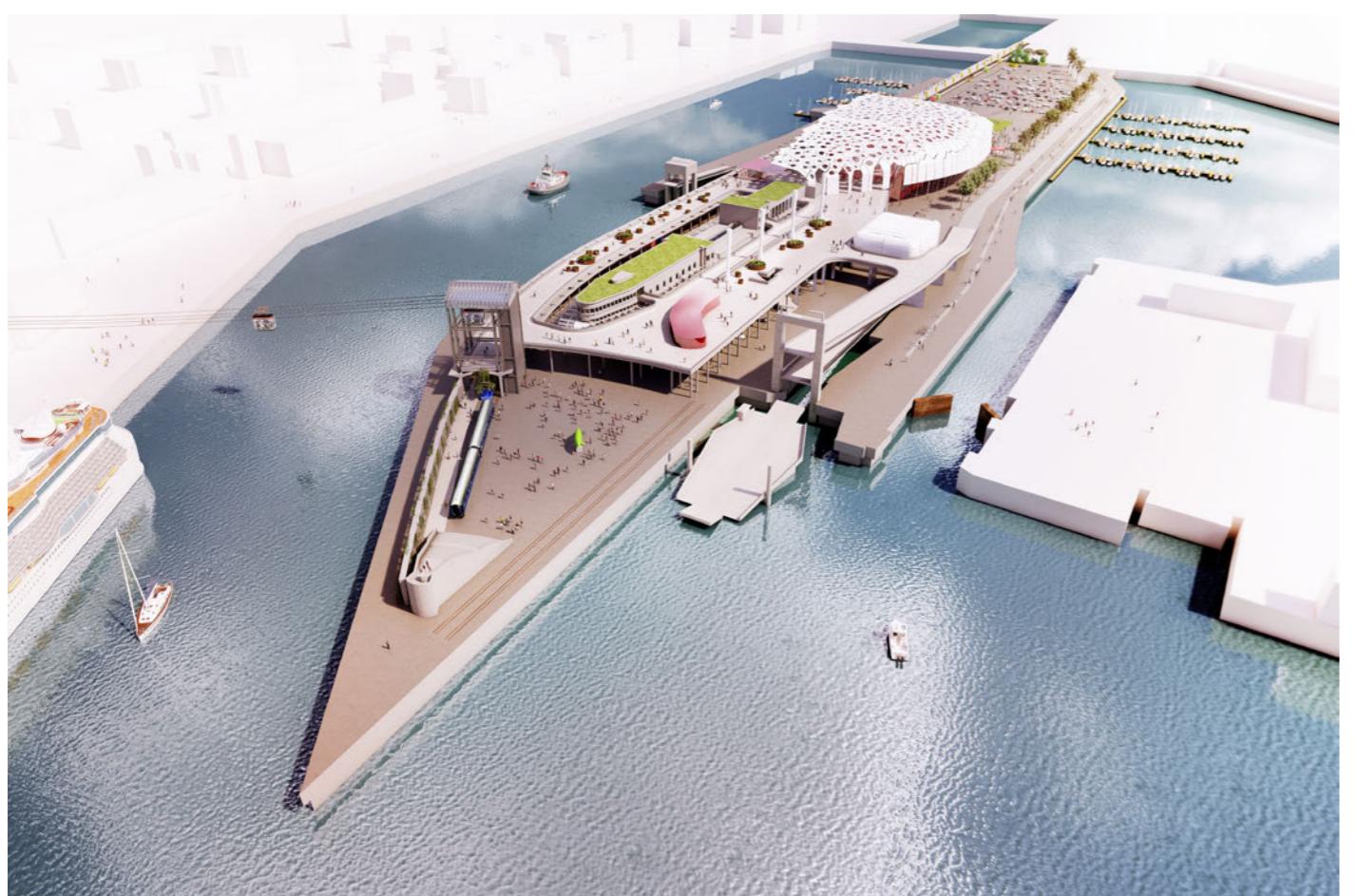
Surface : 5798 m² SDO + 16 025 m² Espaces extérieurs

Montant des travaux : 12,5 M€ HT

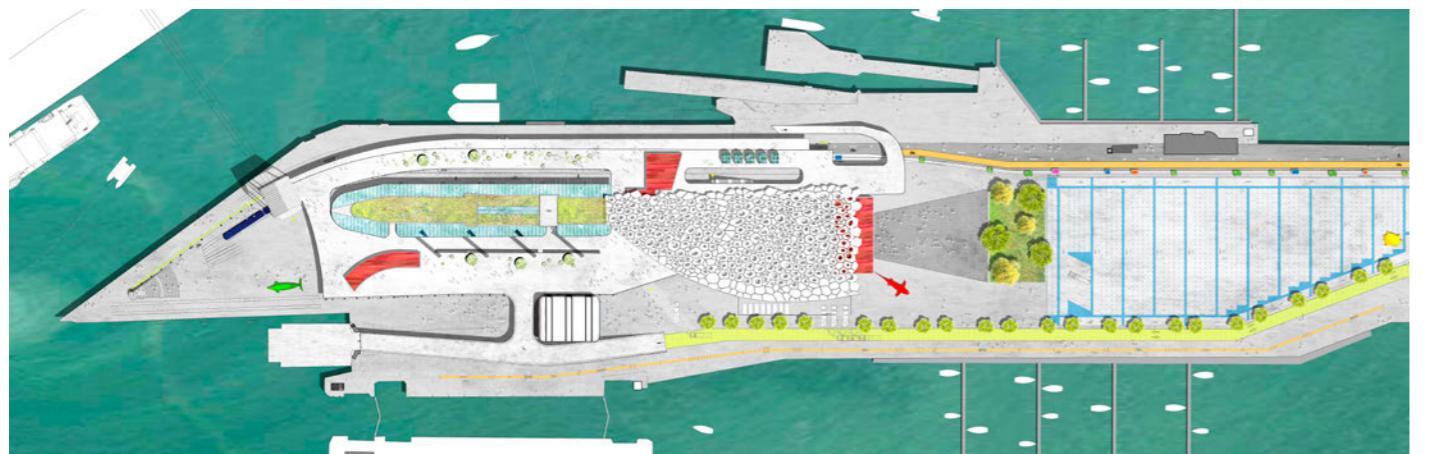
Culture & Patrimoine

Des cibles traitées au niveau très performant :
C1 – Relation du bâtiment avec son environnement immédiat :
Implantation des nouveaux bâtiments harmonieuse et respectueuse du patrimoine architectural de la gare maritime.
C3 – Chantier à faibles nuisances
C4 – Gestion de l'énergie :
Performance bioclimatique (serre, tour à vent, récupération des calories...).
Des cibles traitées au niveau performant :
C2 – Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction
C5 – Gestion de l'eau
C7 – Entretien et maintenance
C9 – Confort acoustique :
Limiter les nuisances sonores et les bruits des équipements extérieurs pour le confort du public et des usagers.





1



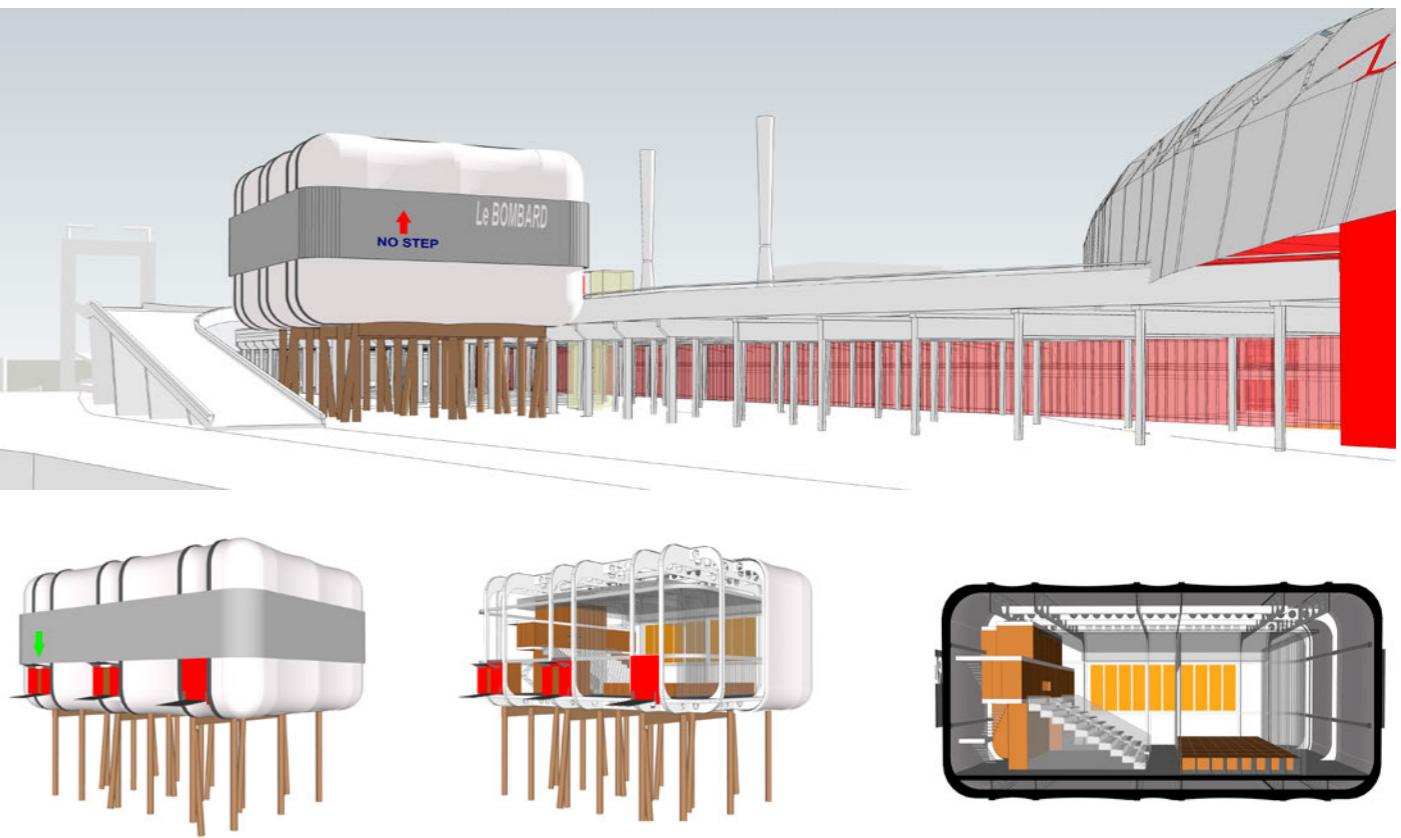
2



3

- ← Grande esplanade accueillant performances et installations sonores in situ
- 1 La gare rénovée, enveloppée d'une galerie bioclimatique comme un cocon de verre
- 2 La gare maritime de Boulogne-sur-Mer, une interface entre ville et mer
- 3 Façade Nord-Est
- 4 Le SMAC, équipement culturel monté sur pilotis, hybride et polyvalent
- 5 Vue sur la salle polyvalente, la promenade arborée et le SMAC

Crédits : JDGAC & Studio XO



4



5

Extension et mise au norme de la station de dépollution des eaux usées Bonneuil-en-France (95) 2016

La construction des nouveaux bâtiments s'inscrit dans la continuité d'une stratégie de modernisation des installations de process de l'usine de Bonneuil-en-France. Le projet architectural et paysager d'une surface totale de 70 hectares regroupe le bâti et le végétal dans un principe harmonieux où l'architecture et la nature dialoguent ensemble. Dans la conception architecturale globale du projet, deux visions sont proposées. Une vision créative et une vision industrielle.

Vision créative : liée à l'imaginaire grâce à des dispositifs spatiaux et architecturaux qui propulsent la STEP dans le domaine de la métaphore. Par exemple, le siège social du SIAH, qui évoque une grande roue contribuant au mécanisme et au process épuratoire des eaux ou encore, avec l'exemple du bâtiment de décantation primaire dont la nouvelle enveloppe symbolise un iceberg, un réservoir d'eau naturel à protéger.

Vision industrielle et géométrique : l'environnement architectural de la zone process au sud du canal est constitué de modules techniques parallélépipédiques et cylindriques issus du vocabulaire industriel lié au traitement de l'eau : les clarificateurs, les digesteurs, le traitement des boues, etc.

Maître d'ouvrage : S.I.A.H.

Concours : Juin 2016

Livraison : non réalisé

MCE : JDGAC

Génie épuratoire : Passavant Impianti (mandataire)

BET hydraulique : GLS

Entreprise GC : Tecnimont Civil Construction,
Rameray Construction

Artistique : Anne-Flore Labrunie

Surface : 70 267 m²

Montant des travaux : 190 M€ HT

Industrie

Une certification HQE bâtiment tertiaire est demandée pour le bâtiment du SIAH. Le profil environnemental de l'opération est défini à partir de la hiérarchisation des enjeux environnementaux opérée par la maîtrise d'ouvrage, en fonction des caractéristiques du site ou encore aux vues des spécificités du programme. Il traduit donc les objectifs environnementaux prioritaires recherchés. Pour certaines cibles les niveaux recherchés visent l'excellence ou des niveaux plus ambitieux que le niveau réglementaire.

Des cibles traitées au niveau très performant :

C1 – Relation du bâtiment avec son environnement immédiat

C4 – Gestion de l'énergie

C8 – Confort hygrométrique

Des cibles traitées au niveau performant :

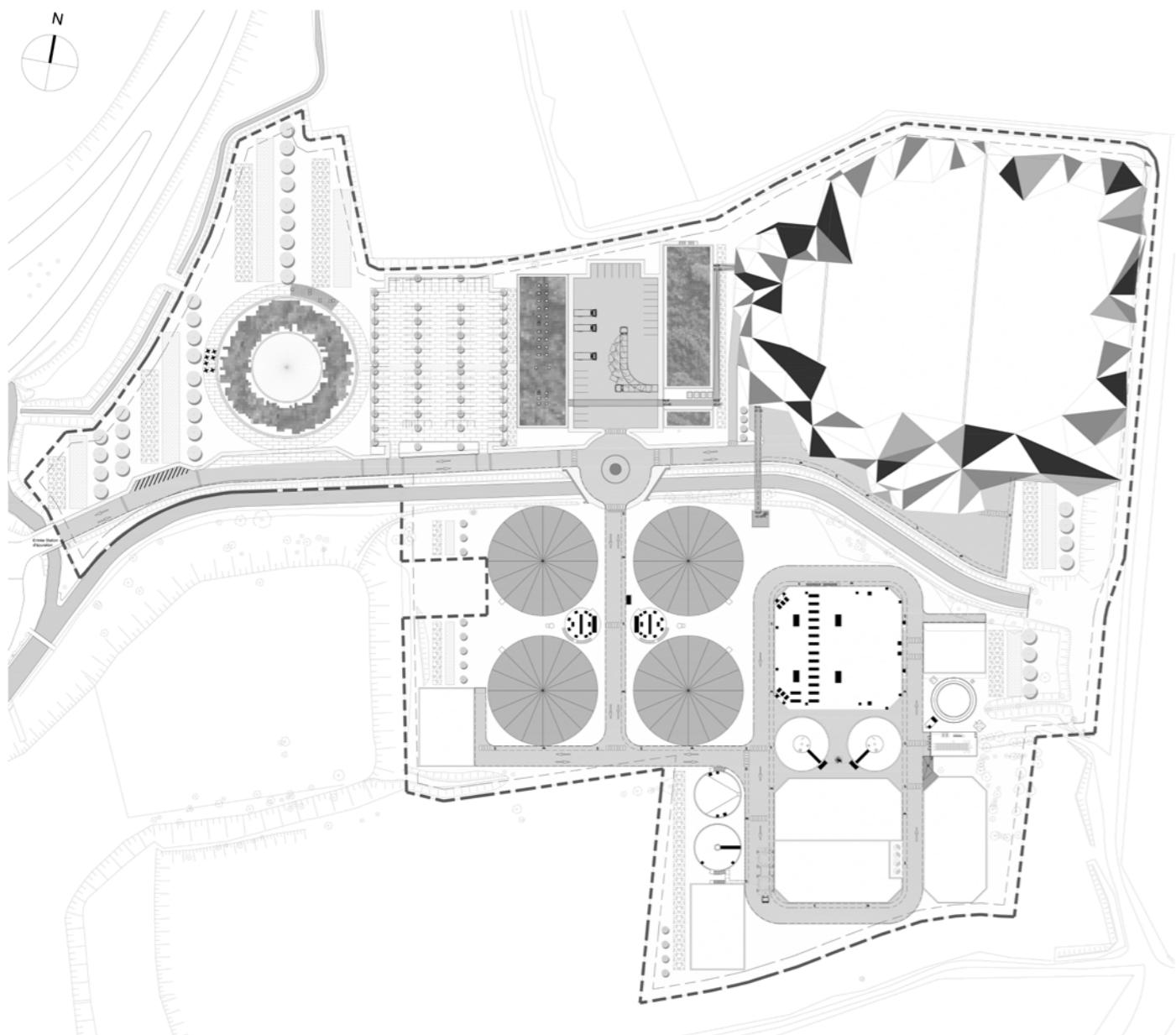
C2 – Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction

C5 – Gestion de l'eau

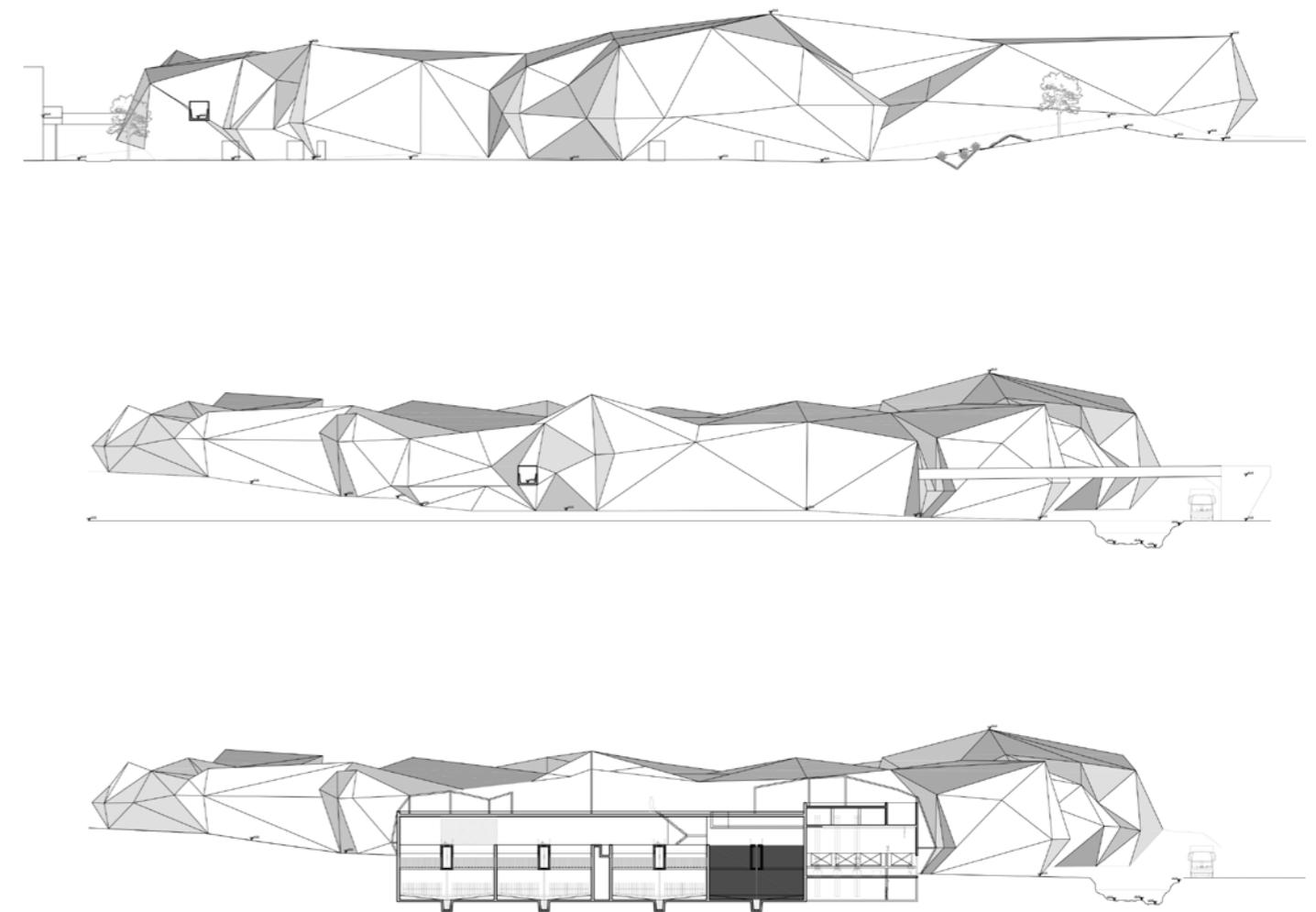
C6 – Gestion des déchets d'activité

C7 – Entretien et maintenance





1



2

← Le siège social du SIAH et son patio central à la fois généreux et lumineux

1 Bâtiment de décantation primaire dont la nouvelle enveloppe symbolise un iceberg

2 L'emprise de l'usine a un réel impact sur la composition paysagère du site et de ses environs

Crédits : JDGAC, SAS Mirare, Benjamin Cavillac, Thomas Domenech

Refonte de l'usine Seine Aval
Saint-Germain-en-Laye
Achères (78)
2016

Le projet proposé se décompose en 2 zones, il est néanmoins conçu comme une seule entité. L'écriture architecturale affirmée des bâtiments crée une harmonie entre les différentes unités de process construites. Le projet, visible de tous les riverains, vient étendre le paysage des bords de Seine sur les volumétries des bâtiments. Notre proposition s'affiche comme une ouverture au paysage de bord de Seine, une réponse à la forêt de Saint-Germain-en-Laye en harmonie avec les projets construits récemment sur le site. Refuge pour la faune et la flore, les toitures végétalisées planes et plissées des bâtiments forment de grands tapis végétalisés. Les volumétries simples et sobres des bâtiments reflètent le paysage et les alignements de plantations du site. La grande façade longiligne en inox miroir menant à la Seine est une évocation poétique de la nature et de l'environnement. Les façades en inox brossé des zones fonctionnelles se veulent sobres et élégantes.

Tertiaire

L'harmonie des matières et la recomposition des formes créent la cohérence du parti architectural et paysager. L'usine s'inscrit dans la continuité du plan de réaménagement du site Seine Aval. Les nouveaux volumes des bâtiments rappellent le gabarit des bâtiments avoisinants et de l'architecture de la plaine d'Achères. Les hauteurs et les gabarits composent un paysage de toitures harmonieux. La mise en place de toitures végétalisées atténue l'impact visuel des toitures de l'usine vis-à-vis des riverains. La zone 1 sera dédiée aux ouvrages de process : comptage, pompage, dégrillage, locaux électriques, ouvrages de décantation, stockage de produits polymère et chlorure ferrique. Dans la zone 2, les locaux sociaux, l'atelier de maintenance - magasin et aux ouvrages de traitement des odeurs seront implantés en alignement avec la route existante. Tandis que la zone 3 sera utilisée pour les installations de chantier pendant toutes les phases travaux. Le projet témoigne ainsi de notre grande capacité à lier architecture, environnement, paysage et process.

Maître d'ouvrage : SIAAP

Concours : Avril 2016, Lauréat Concours international

Livraison : non réalisé

MCE : JDGAC

Designer : David Durand

BE HQE : Franck Boutté Consultants

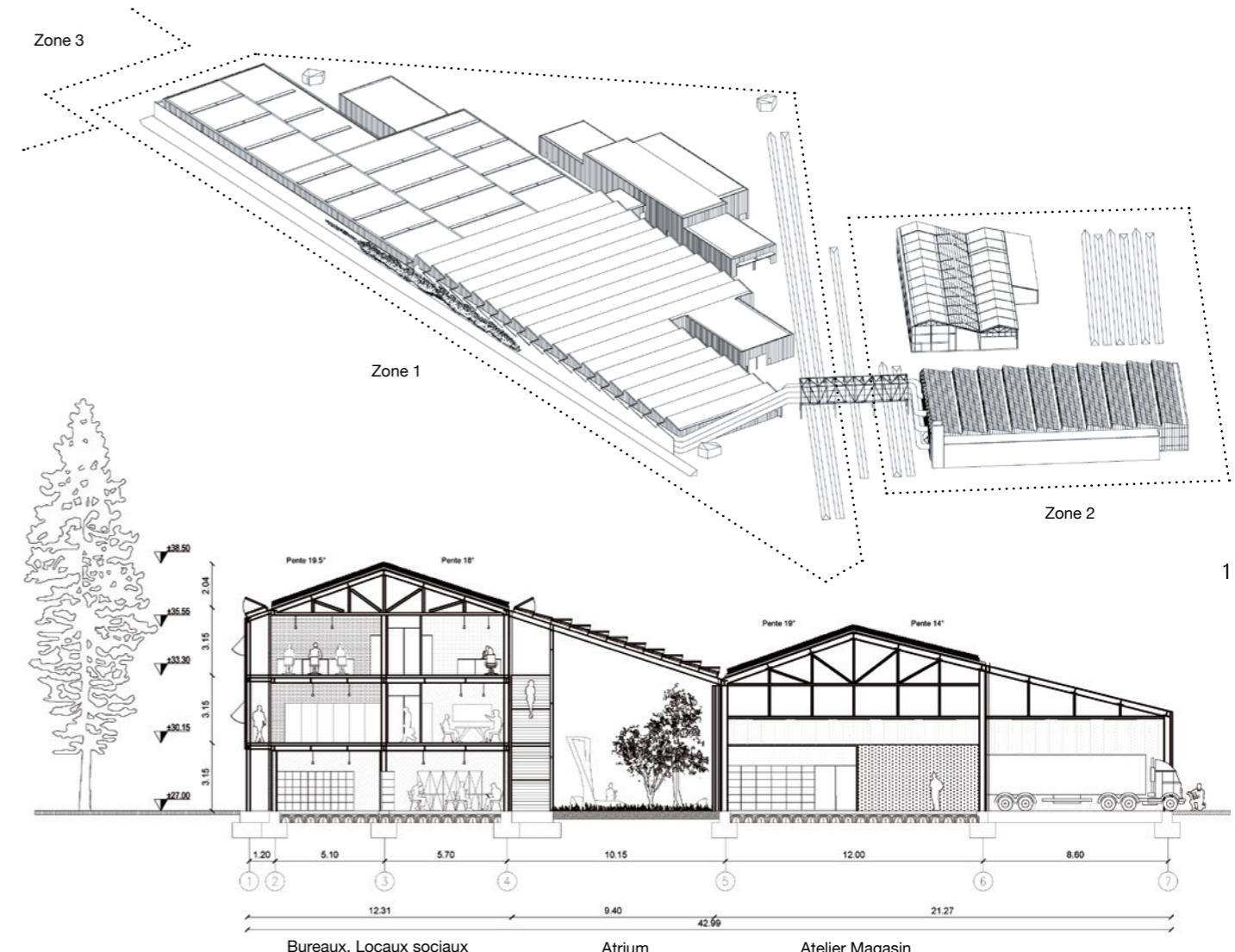
Signaletique, 1% artistique et mobilier :
Anne-Flore Labrunie

Biotope : Sylvain Froc

Mission : Mission d'architecture, urbanisme, paysage, ergonomie des espaces tertiaires, économie des lots architecturaux, assistance à la rédaction et la réalisation des pièces du concours

Surface : 65 374 m²

Montant des travaux : 250 M€ HT



1 Différentes entités qui forment un tout

2 Coupe transversale dans l'atelier de maintenance

3 L'Atrium : un entre-deux couvert mais ouvert avec sa verrière à ventelles
Crédits photos : JDGAC, Sébastien Cordina, Studio XO, Gael Vandewynckele

Lycée Nadia et Fernand Léger Argenteuil (95) 2016

La Région Île-de-France souhaite, dans le cadre de la deuxième phase de la restructuration du lycée Nadia et Fernand Léger, rapprocher étudiants, personnel de vie scolaire, professeurs et administration dans un seul et même bâtiment fédérateur. Cette ambition forte est à la base du projet de la Grande halle des métiers, un bâtiment généreux dont l'image symbolise l'accès au monde professionnel. La circulation intérieure fonctionne comme un trait d'union entre les différents bâtiments dans l'enceinte du lycée. Elle distribue tout le RDC de la halle, organisé selon quatre entités fonctionnelles clairement délimitées : au centre, le parvis, la loge, le hall et la salle polyvalente qui peuvent fonctionner lorsque le reste du lycée est fermé ; au Nord et à proximité de la demi-pension, l'administration et le corps enseignant ; au Sud, l'entité composée de la vie scolaire et du service médico-social ; plus au Sud encore, la dernière entité composée du préau et des salles d'enseignement technologique qui restent ainsi en relation la plus directe possible avec le bâtiment de la phase 1. Ces quatre entités, que les étudiants et l'ensemble du personnel traversent quotidiennement, forment un paysage intérieur et public sous la surveillance des adultes.

Enseignement

Le bâtiment a été conçu selon les concepts de l'architecture bio-climatique, privilégiant les apports solaires gratuits tout en limitant les déperditions thermiques et les risques de surchauffe. La faible hauteur du bâtiment permet de limiter les ombres portées sur les autres bâtiments et les espaces extérieurs. Le projet prévoit, pour l'ensemble des façades Est et Ouest, des stores extérieurs mobiles textiles afin de gérer efficacement des apports solaires. Les eaux pluviales facilement récoltables grâce à la toiture en sheds serviront pour les sanitaires et l'arrosage. L'infiltration des eaux est gérée au moyen d'une noue intégrée au site paysagé.



Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Île-de-France

Concours : 2016

Livraison : non réalisé

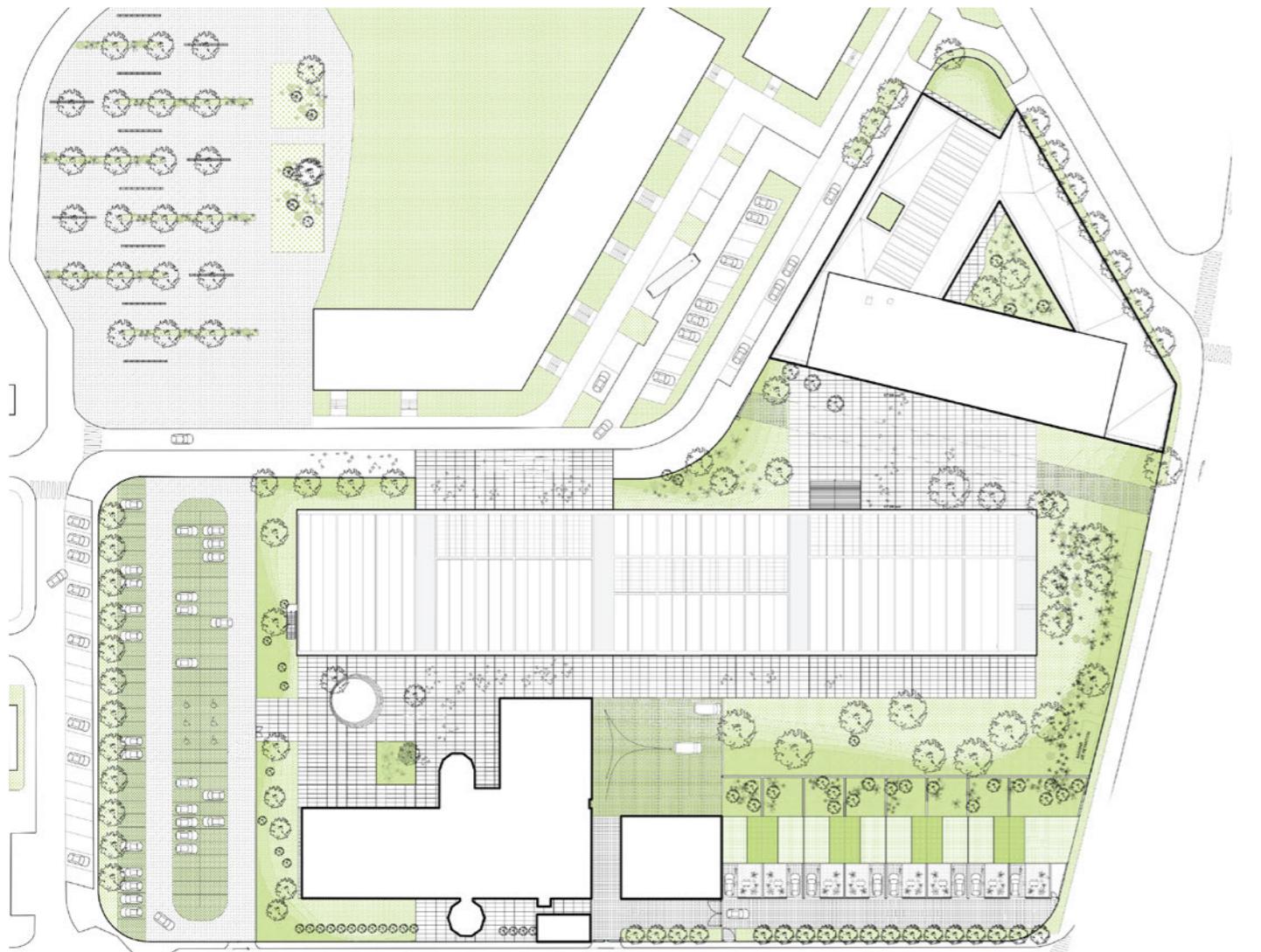
MCE : JDGAC, Muoto Architectes (mandataire)

BET TCE : Betom Ingénierie

BET HQE : Cap Terre

Surface : 6447 m² SHON neuve

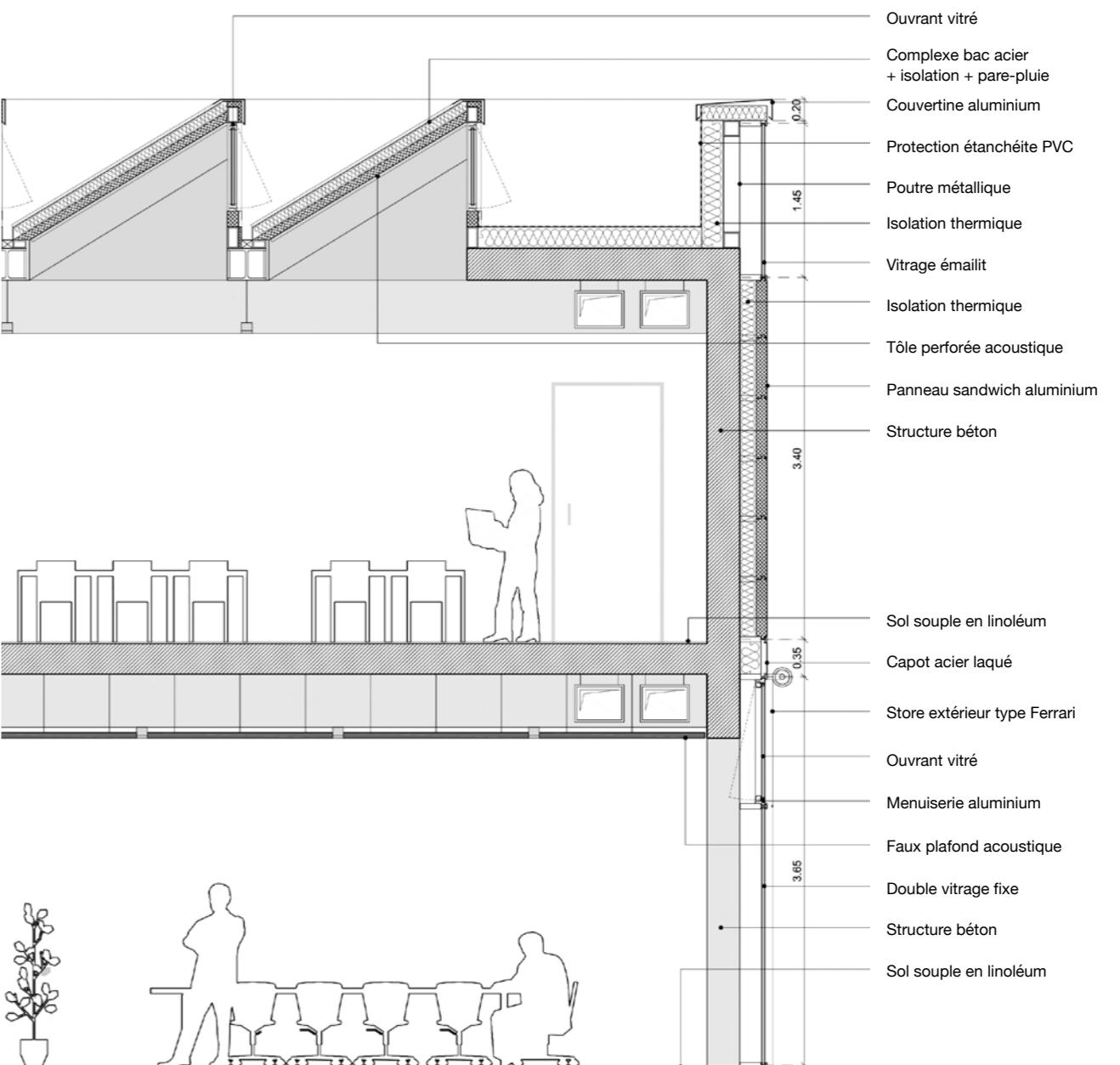
Montant des travaux : 14,9 M€ HT



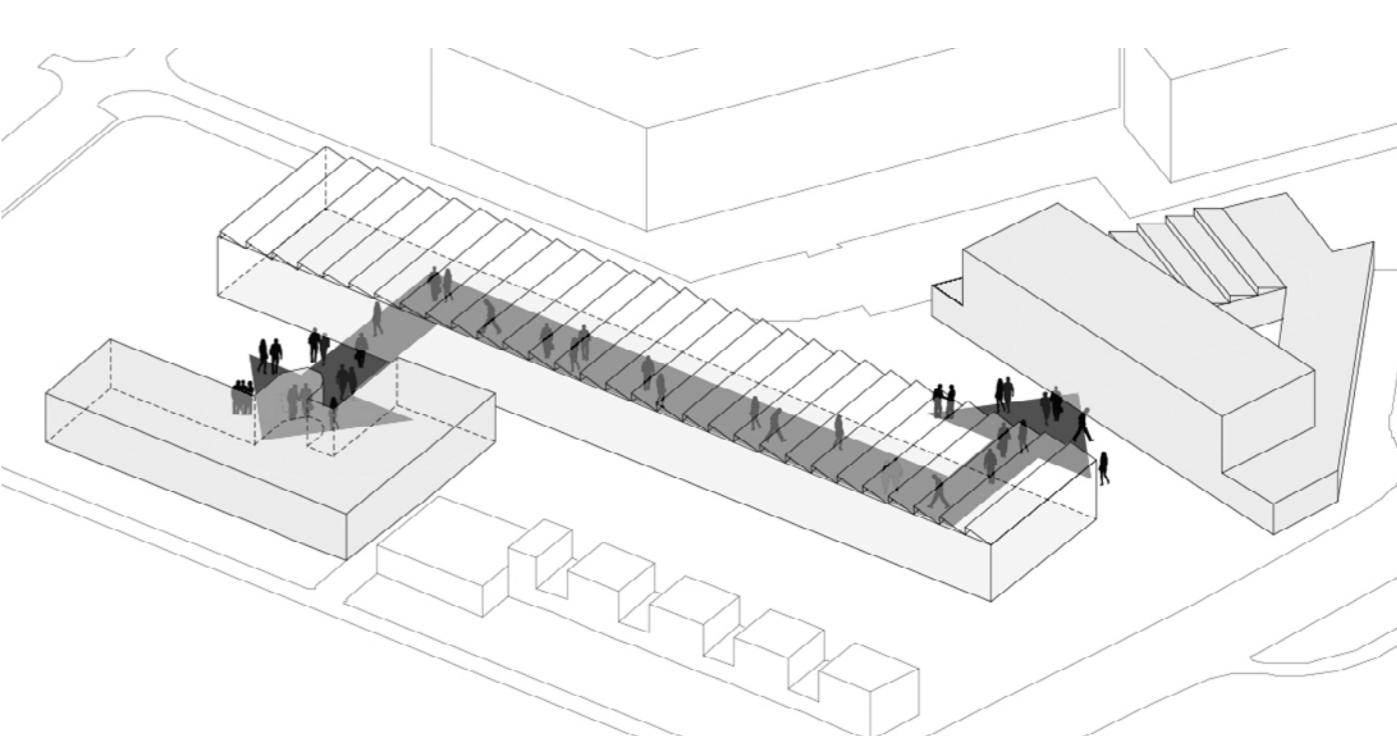
1



2



3



4

← Le grand toit horizontal de la halle agit comme un élément fédérateur sur l'ensemble du site.

1 La halle est orientée selon la direction Nord - Sud qui domine l'ensemble du site

2 Façade Est de la halle

3 Les sheds répondent à un principe bioclimatique simple mais très efficace : le tirage thermique

4 Un bâtiment qui joue le rôle de trait d'union

Crédits : JDGAC, Poltred Studio

Musée d'ethnographie Budapest, Hongrie 2014

L'ethnographie s'intéresse aux structures d'une société à un moment particulier. La conception du musée s'inspire de la géologie : chaque strate expose une période. Le musée est censé montrer ces strates et offrir aux visiteurs la possibilité de voyager entre les deux. Le bâtiment semble surgir du sol comme s'il était érigé par l'action des plaques tectoniques. C'est un volume monolithique dont les strates diagonales donnent l'impression de la force géologique. Le musée agit comme un rocher qui protège la collection et dans lequel les visiteurs peuvent découvrir la multitude d'intrants ethnographiques. Le projet est organisé autour de deux axes principaux qui coupent clairement le musée en quatre parties. Les quatre grands secteurs sont reliés par des passerelles et des escaliers. Le Hall est généré à partir de l'axe Nord-Est/Sud-Ouest, tandis que l'axe Sud-Est/Nord-Ouest ouvre une faille qui s'apparente à un canyon. Ce projet organisé en plateaux permet l'évolutivité et une modularité de la scénographie et une flexibilité du programme.

Maître d'ouvrage : City of Liget

Concours : 2014, Concours international

Livraison : non réalisé

MCE : JDGAC (mandataire), Matthieu Béchaux

Infographiste 3D : Gaël Vandewinckele (intérieur)
& Sébastien Cordina (extérieur)

Modeleur 3D : Arnaud Maquin

Paysage : Aurélien Ramos

Consultant (architecte) : Fabien Leblanc

Consultant (paysagiste) : Zsófi Pecsi

Mission : complète

Surface : 20 726 m²

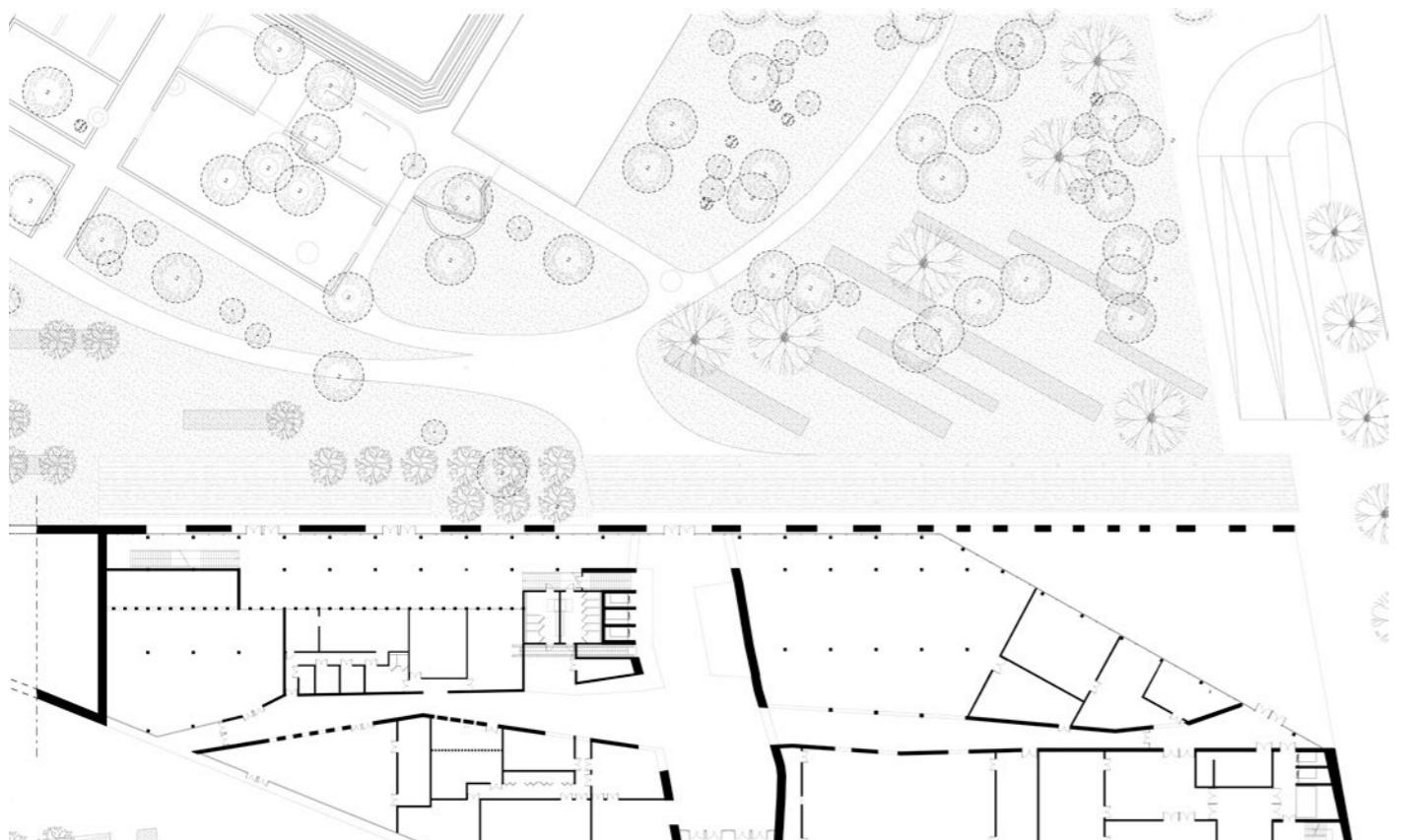
Montant des travaux : NC

Culture & Patrimoine Tertiaire

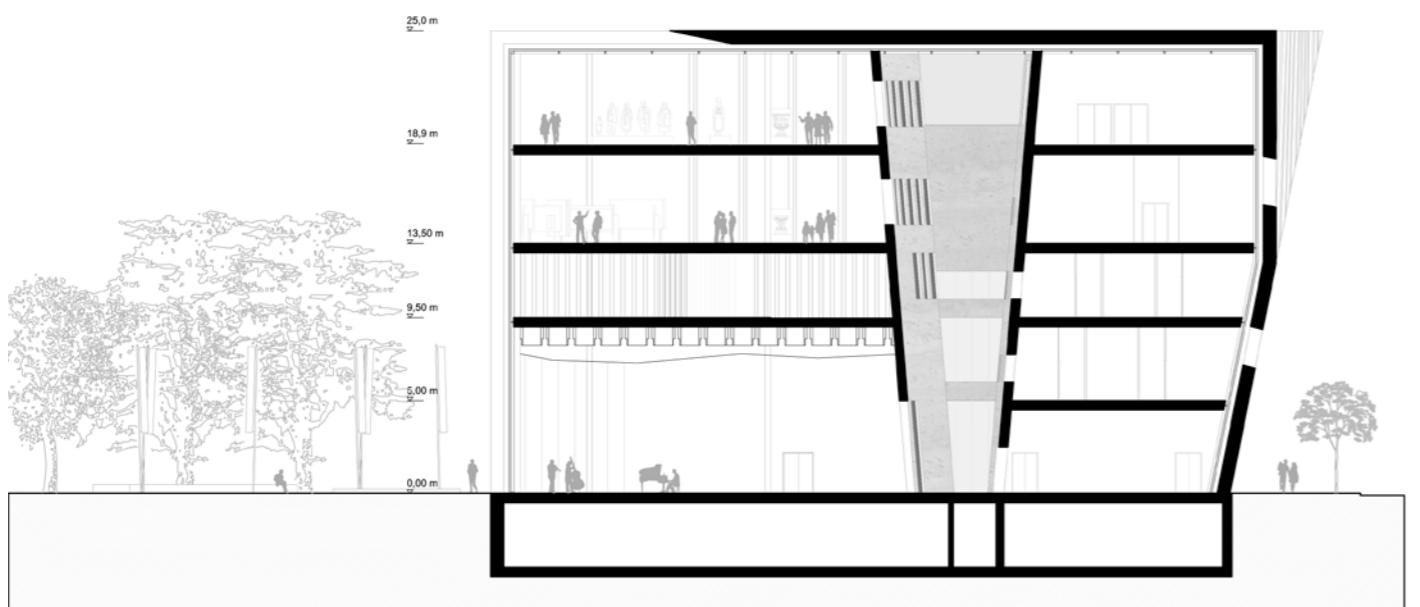
Pour se rapprocher des ambitions en terme d'objectifs environnementaux et citoyens qui fédèrent les connaissances et les ressources à l'échelle européenne, et pour s'inscrire dans une démarche de développement durable, nous nous appuyons sur le concept de coût total. Sachant que cette approche aura une configuration optimale en fonction du budget, nous proposons les systèmes mis en place pour réaliser un bâtiment à énergie positive :

- 1 – Relation du bâtiment avec son environnement immédiat : Haute inertie grâce à la pierre et au béton.
- 2 – Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction : Récupération de l'eau de pluie.
- 3 – Panneaux photovoltaïques en façade et sur le toit SW = 3500 m²
- 4 – Fondations thermoactives : Les structures sont utilisées pour la construction de chauffage et de refroidissement.
- 5 – Chaudière à biomasse de bois





1



2

- ← Les strates diagonales donnent l'impression de la force géologique
- 1 Organisé en plateaux, le projet permet l'évolutivité et la modularité de la scénographie
- 2 Coupe transversale
- 3 La conception du musée s'inspire de la géologie : chaque strate expose une période
- 4 Le bâtiment semble surgir du sol, érigé par l'action des plaques tectoniques
- 5 Les quatre grands secteurs sont reliés par des passerelles et des escaliers

Crédits : JDGAC & Studio XO



3

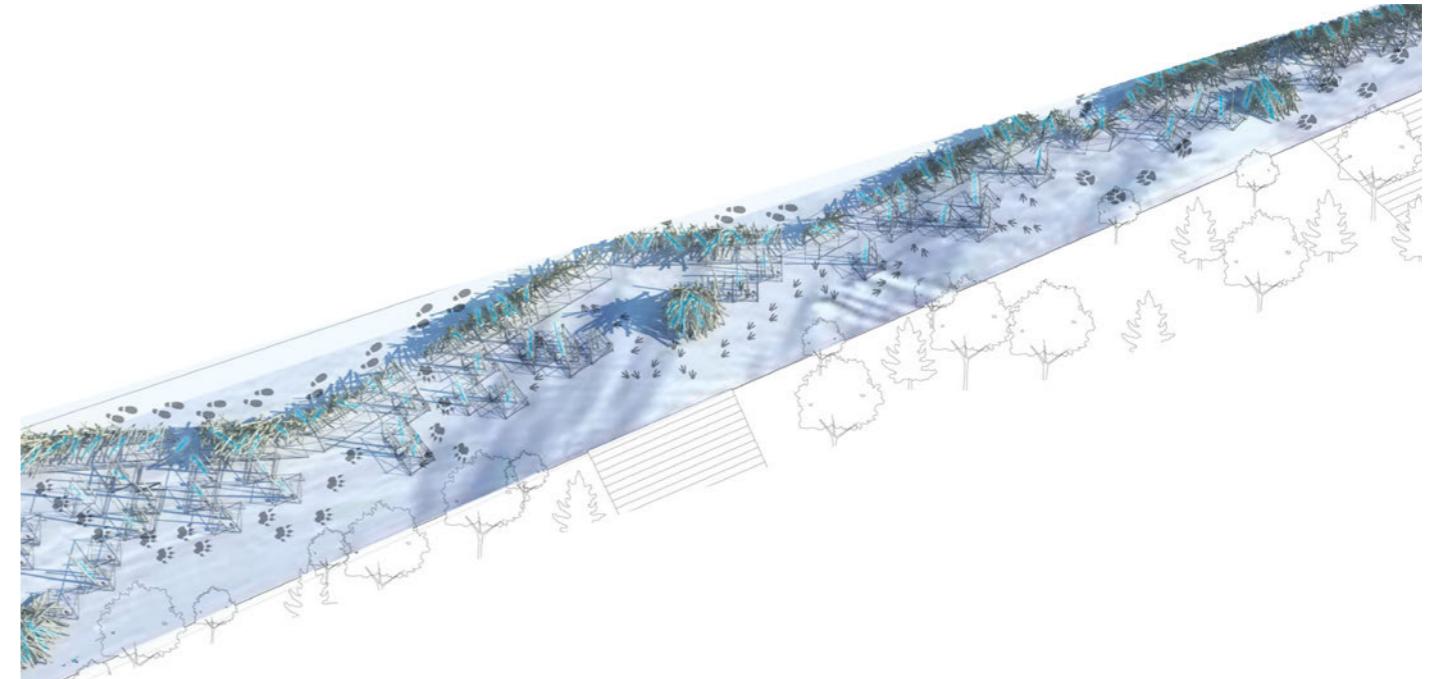


4

5

Le parti-pris de l'installation est de mettre en lumière la métamorphose d'un espace minéral en un milieu organique. Par la lumière et la vidéo, il s'agit de faire disparaître des morceaux de ville pour révéler des espaces de vie inspirés des écosystèmes forestiers.

Déconstruire une façade pour révéler un état de nature. Édifier un barrage pour se protéger d'un milieu urbain. Confronter le processus de construction de l'animal et celui de l'homme. Laisser place à un écosystème lumineux générateur d'un nouveau flux.



Maître d'ouvrage : Montréal Ville Unesco de Design

Concours : 2015

Livraison : non réalisé

MCE : JDGAC, Stéphanie Henry et Jeanne Faure

Vidéaste : Olivier Schmitt

Concepteur sonore : Audiotopie

Mission : Concours installation espace public

Surface : 1700 m²

Montant des travaux : 300 000 \$ CAN HT





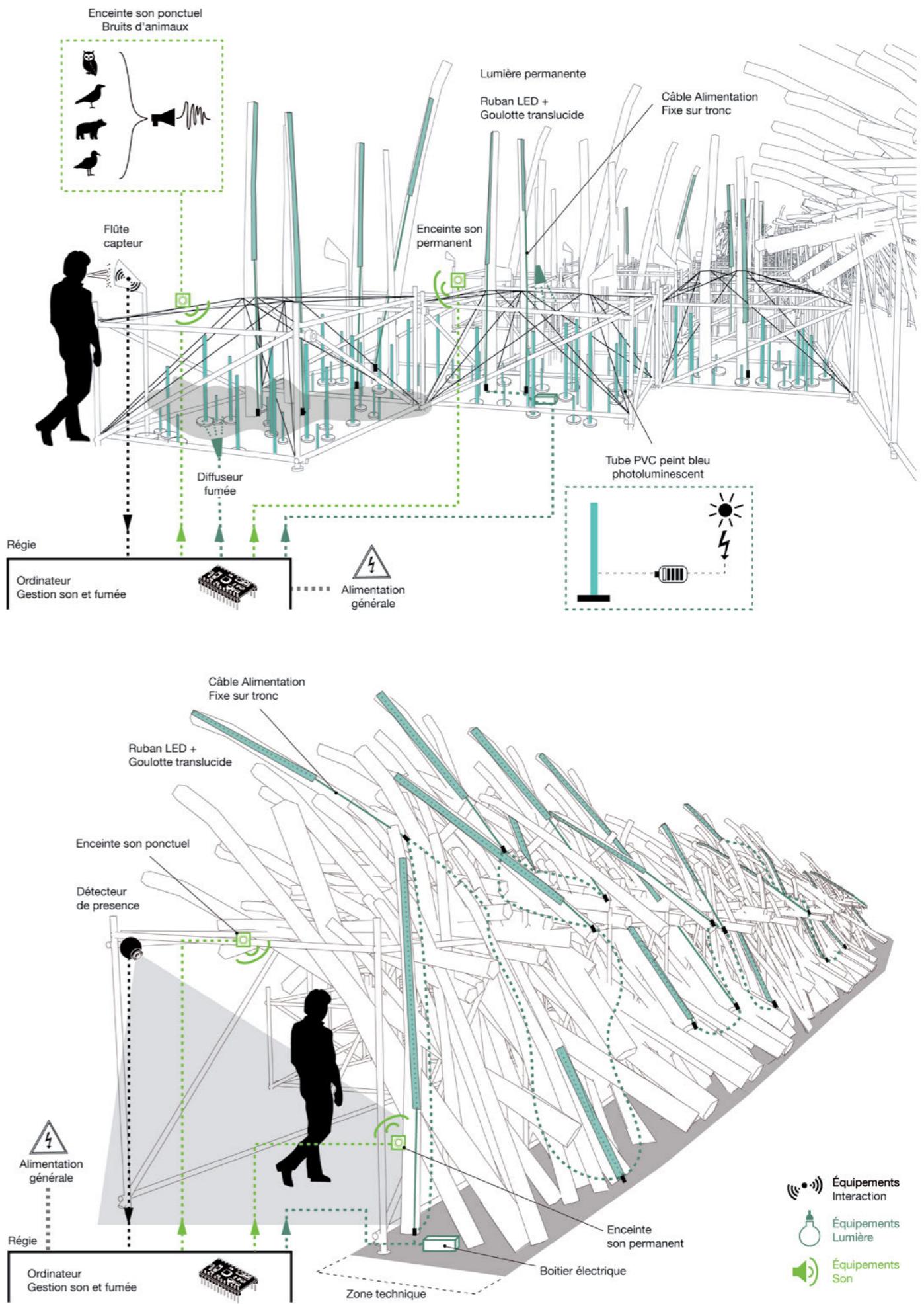
1

← Des espaces de vie inspirés des écosystèmes forestiers

1 Le Barrage : métamorphose de l'espace minéral en un milieu organique

2 Une expérience multisensorielle

Crédits : JDGAC, Jeanne Faure & Hélène Grialou



2

L'enjeu principal de ce projet est de proposer une architecture située, forte, qui transcende les principes rationnels ayant présidé à sa conception. Ici, on met en avant les dimensions symboliques, sociales et culturelles du projet en s'inspirant de l'art de vivre martiniquais, de l'imaginaire des grandes institutions et de la luxuriante nature de l'île. Le Pôle Universitaire de Santé (PUS) de la Martinique regroupe l'école de médecine, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, l'école de sages-femmes et le centre de recherche. Ces blocs sont implantés sur le plateau plan de la parcelle tandis que les locaux de maintenance et service sont autonomes. Le plan masse répond à une logique de lanières bâties entrecoupées par des lanières paysagères. Cette logique permet la ventilation et l'éclairage naturel de tous les espaces accueillant du public. Elle permet également d'offrir des vues sur les hauteurs de Redoute depuis les patios, et une vue sur la baie de Fort-de-France depuis le centre de recherche. Les quatre entités sont redécoupées par des patios colorés. Ces patios affirment l'identité de chaque école par une tonalité végétale.

L'ensemble du bâtiment est fondu dans la végétation dense du terrain. Chaque entité programmatique est décomposée en deux volumes de deux à trois niveaux. Les volumétries basses de chaque bâtiment dessinent une silhouette flirtant avec la cime des arbres. Des passerelles en acier relient les bâtiments au travers d'un paysage maîtrisé apportant ombre et fraîcheur. Entre intérieur et extérieur, végétal et masse bâtie, l'architecture du PUS valorise les éléments du site en tenant compte des objectifs programmatiques et climatiques.

Maître d'ouvrage : Région Martinique

Concours : 2015

Livraison : non réalisé

MCE : JDGAC, CoCo Architecture (mandataire),
Olivier Compère

BET Structure : C & E Ingénierie

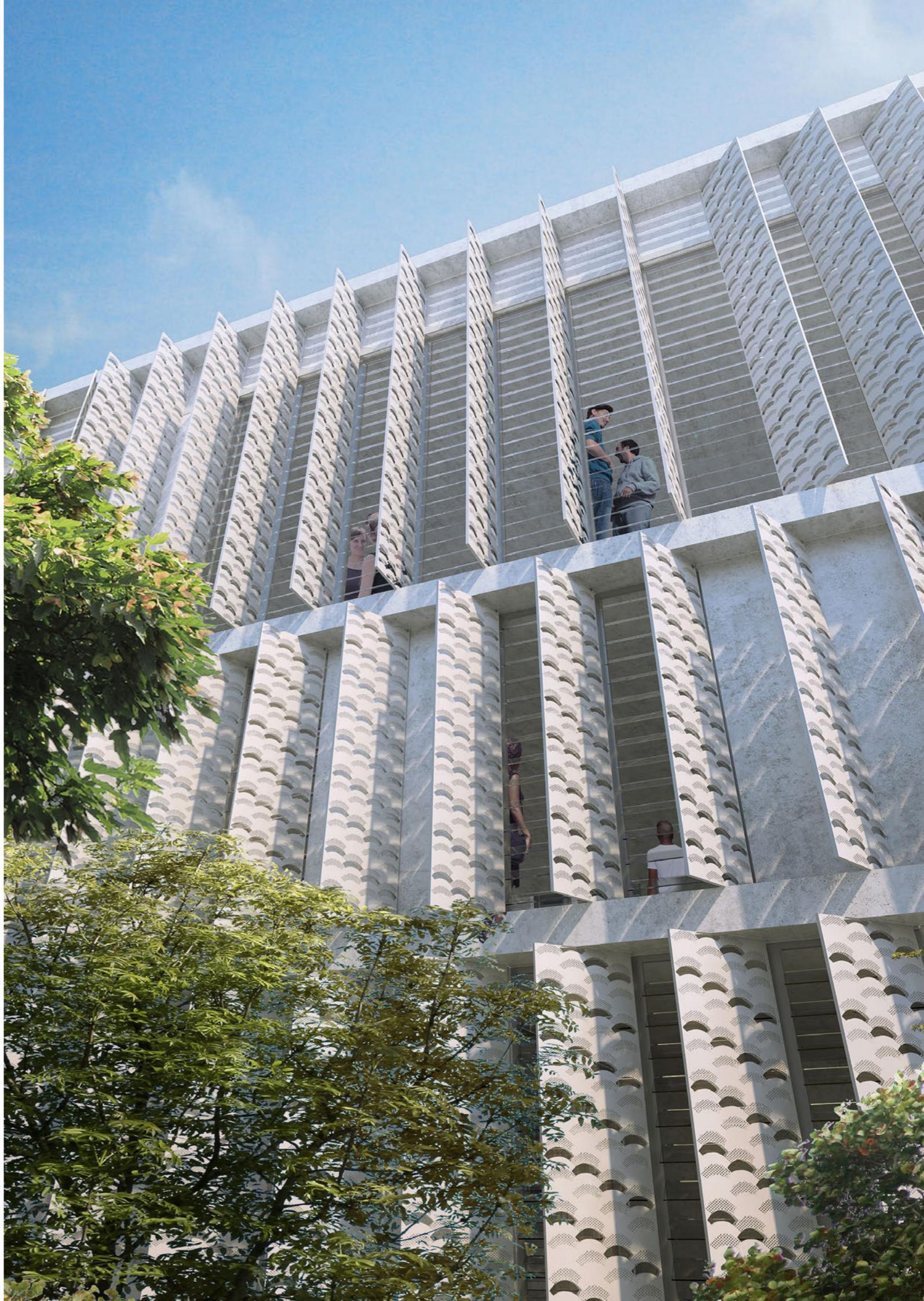
BET HQE : TransEnergies Caraïbes

BET Fluid & Thermique : BERIM

Paysage : BASE

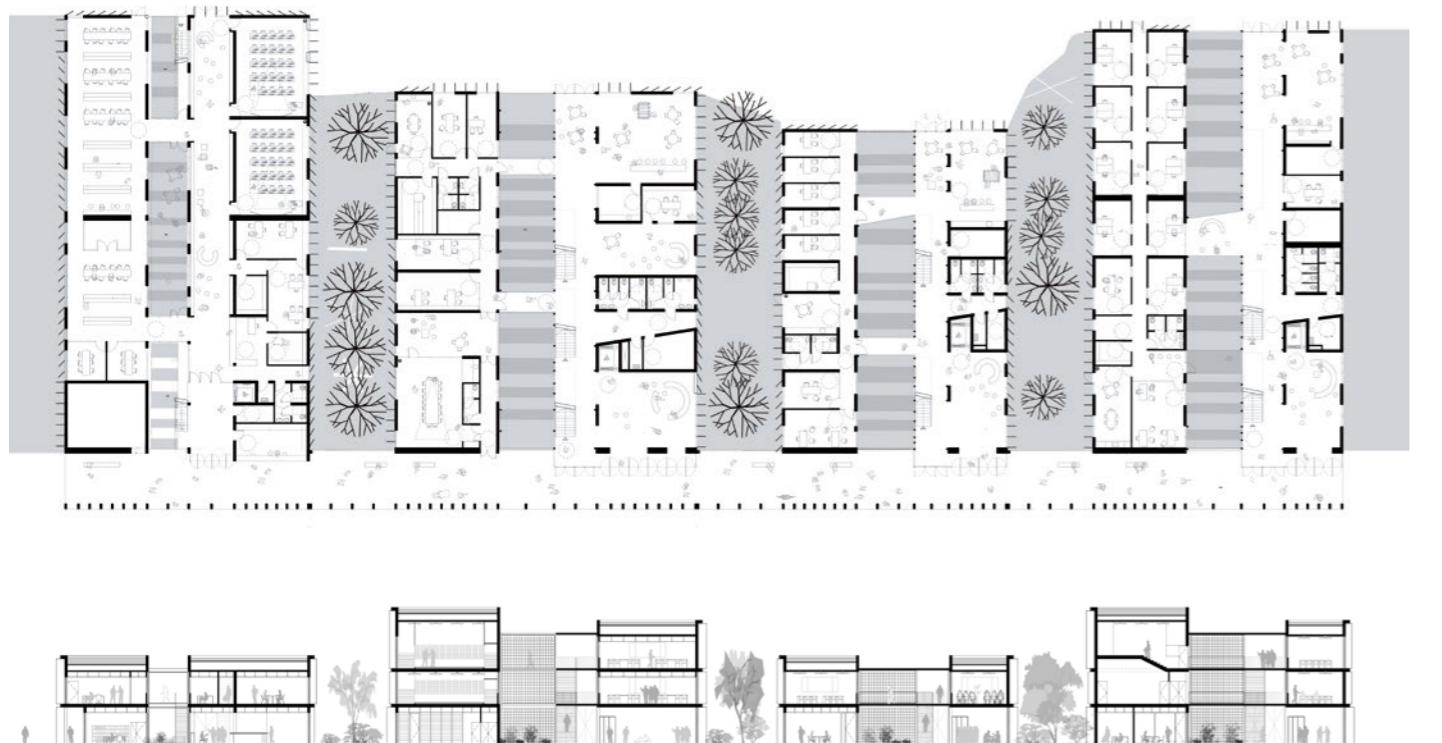
Surface : 4204 m² SU, 6000 m² SHON

Montant des travaux : 14,3 M€ HT





1



2



3



4

- ← Le motif des brise-soleil reprend la forme des fleurs choisies pour les patios
 - 1 Le PUS intégré dans son contexte urbain et paysager
 - 2 Une volumétrie en bandes alternant des pleins et des vides entre ville et forêt
 - 3 Le patio, un lieu de détente et de déambulation
 - 4 La galerie, varangue contemporaine, un lieu de convivialité, commun à l'ensemble des écoles
- Crédits : Nicolas Trouillard

Distillerie de Whisky Moon Harbour Bordeaux (33) 2015

La distillerie de Whisky Moon Harbour se réapproprie un ancien bunker des bassins à flots de Bordeaux. Initialement construit pour le stockage du fuel et n'ayant jamais été mis en service, ce bunker est désormais destiné à la mise en maturité du whisky dans des fûts de chênes. Le projet de la société Moon Harbour prévoit la construction de serres, aile Ouest du bunker, comprenant une salle de vente, des bureaux, des locaux sociaux, des locaux techniques et un espace de production. Cet espace serait constitué entre autres d'une distillerie, d'un lieu de fermentation, et d'un lieu stockage des céréales. En plus des verrières, le projet consiste également en l'aménagement d'un chai de vieillissement au sein du bunker. Enfin, un aménagement des voiries et des espaces verts est également prévu sur le site, prenant en compte les contraintes environnementales. L'aménagement de l'aile Est, quant à elle, constitue une extension possible du projet.

Industrie

- 1 – Prise en compte du contexte urbain à forte identité : les bassins à flots, pour y prendre place au mieux, en utilisant l'image d'une serre horticole industrielle.
- 2 – Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction : Concevoir le bâtiment selon une logique de simplicité de forme : en effet le projet propose un plan libre tramé selon un principe structurel industriel. Les différents éléments de programme nécessaires à la production et à la commercialisation de whisky s'implantent librement dans le volume dégagé de la serre sur deux niveaux
- 3 – Mettre en place un principe de module permettant une évolutivité sans contraintes du bâtiment dans le cas de développements futurs.
- 4 – Optimiser les coûts par la mise en place de structures industrielles, ainsi que par de nombreux principes d'économie et de récupération d'énergie.



Maître d'ouvrage : Moon Harbour

Concours : Janvier 2015 – Projet lauréat

Livraison : non réalisé

MCE : JDGAC (mandataire), Léo Rival

BET TCE HQE : SNC Lavalin

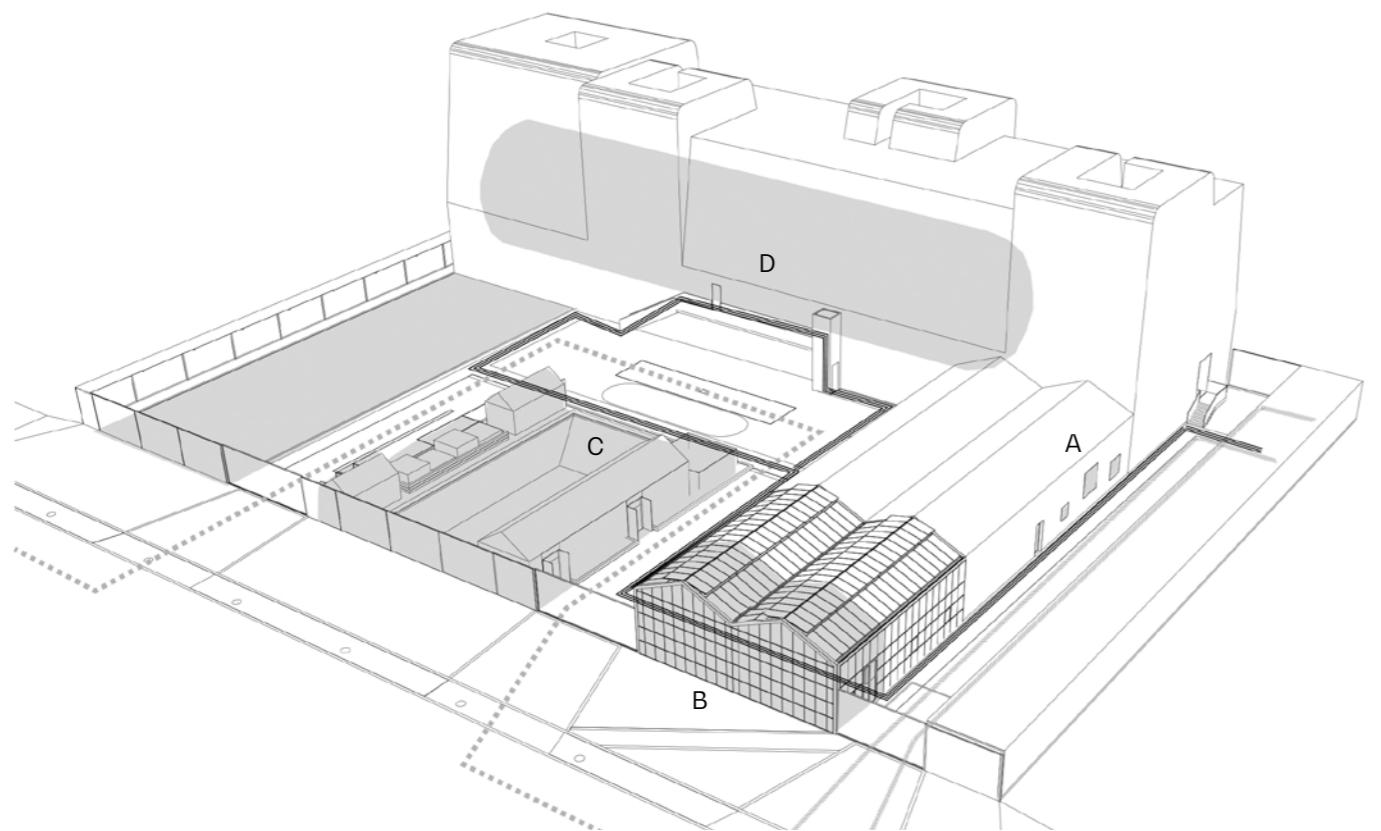
BET Fluides, structure : SNC Lavalin

SSI, OPC, SPS : SNC Lavalin

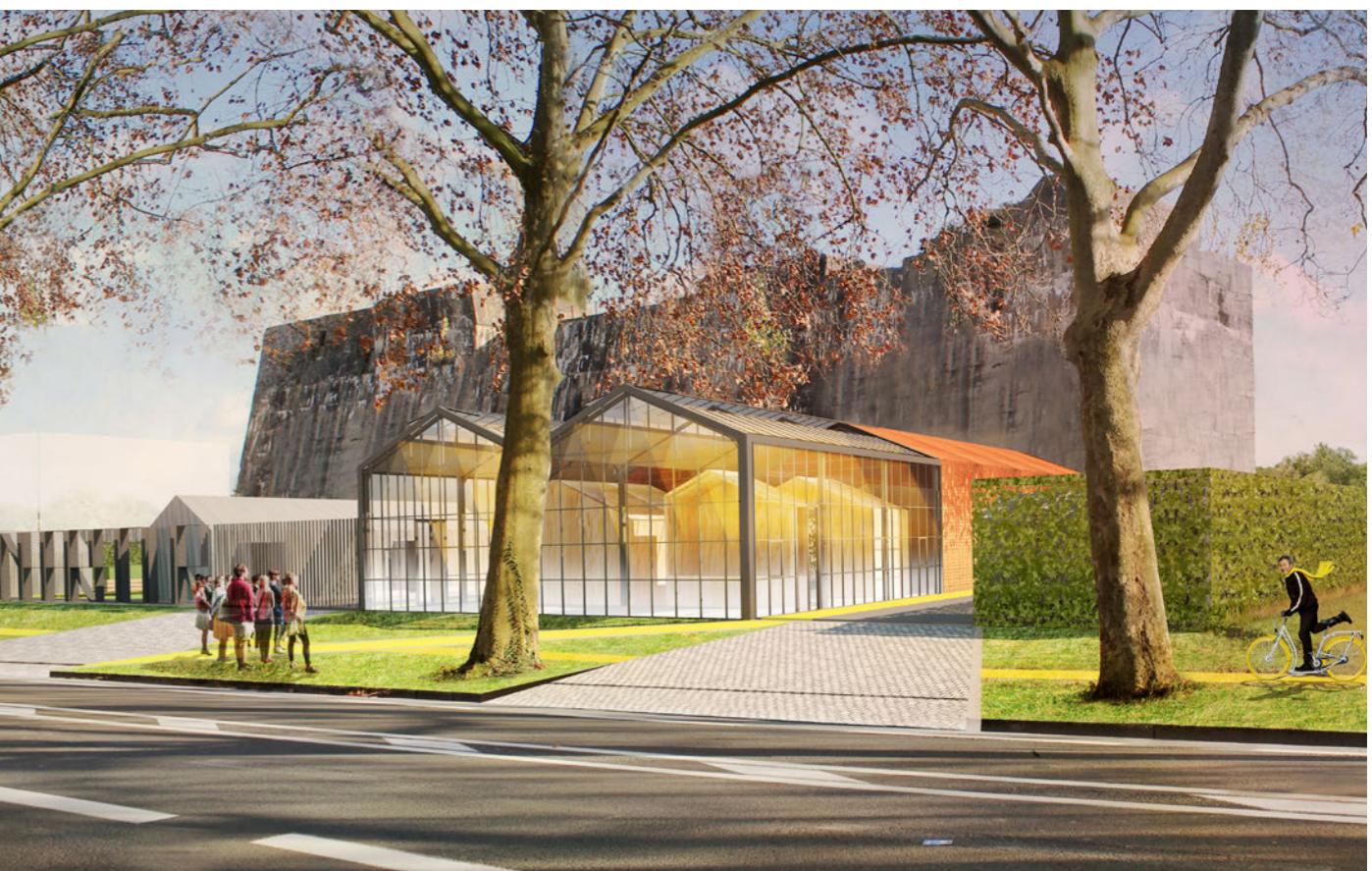
Mission : Mission de base, Loi MOP Signalétique

Surface : 1700 m²

Montant des travaux : 1,7 M€ HT



1 A Vue sur les alambics de la distillerie
 B Visite de l'espace de vente et d'accueil
 C Vue sur le jardin central et les cultures
 D Visite du chai de vieillissement



3



2



A Espace de vente
 B Sanitaires
 C Caisse
 D Salle de réunion
 E Secrétariat
 F Bureau direction

← Intégration dans le plan d'aménagement urbain dessiné par l'agence Nicolas Michelin & Associés
 1 Parcours de visite : les points de vue sur la distillerie
 2 La distillerie de Whisky Moon Harbour se réapproprie un ancien bunker, elle le réinvente
 3 L'entrée de la distillerie, un lien fort avec le boulevard Alfred Daney
 4 Espace de ventes et bureaux
 Crédits : JDGAC, Léo Rival

STEP OVAL : Écoquartier & Station innovante Valenciennes (59) 2013

La STEP prend la forme de la rotonde et se glisse dans le paysage, entre les forêts du marais, la voie ferrée et le canal. C'est une architecture délicate s'insérant en douceur. Poésie et transparence en relation avec le patrimoine industrie. Ouvert au public, le projet veut témoigner avec force de l'image d'une station d'épuration innovante et ambitieuse, à l'échelle nationale et internationale. La station prend la forme d'un grand anneau, enveloppé à la fois par la forêt et les parcelles maraîchères, la rendant discrète dans le paysage. Le programme se développe en trois pôles : 1 – La station composée d'unités de traitements, de bassins, de bâtiment d'exploitation, de bureaux, d'une administration, d'un parcours de visite pédagogique, etc. ; 2 – Au sud, dans le triangle formé par les voies SNCF, l'écoquartier des Marais s'élargit sur l'eau. On y retrouve des logements partagés écologiques, une pépinière d'entreprise, une guinguette, une salle polyvalente, un hôtel, une salle de séminaires & formation sur le développement durable, une halle de marché aux fleurs et aux légumes, etc. 3 – Enfin, on retrouve les parcs et les jardins, projets à part entière : le quartier compose avec la station et le paysage, un vaste parc métropolitain dédié à la nature et à l'eau.

Maître d'ouvrage : S.I.A.V

Concours : 2013 – non réalisé

MCE : JDGAC (mandataire), Atelier Olivier Parent

Génie Epuratoire + Hydraulique : Passavant Impianti + GLS

BET HQE : OASIIS

Entreprise GC : Tecnimont SA

Paysagiste : Laura Hils

Mission : Conception & Réalisation

Surface : STEP = 13 800 m², Ecoquartier = 15 700 m²

Parcs et jardins = 40 660 m²

Montant des travaux : STEP = 45 M€ HT

Ecoquartier = 60 M€ HT, Parcs et jardins 18 M€ HT

Industrie

Afin de répondre à la démarche HQE, la priorité est à l'intégration du site dans son environnement. L'ensemble des aménagements s'intègre dans un plan paysager qui a pour but de mettre en avant la singularité de la biodiversité et l'écosystème du site.

1 – Une attention forte est portée sur la gestion des déchets de chantier.

2 – Gestion de l'eau :

Cohérence entre le projet et les ambitions du programme (récupération des eaux de pluie et des eaux épurées : phyto-épuration avant rejet dans le fleuve).

3 – Gestion de l'énergie :

Proposition de solutions innovantes

4 – Entretien et maintenance prise en compte des enjeux de durée de vie des matériaux, de coûts et d'impacts environnementaux.

5 – Confort visuel, olfactif, acoustique, en lien avec le choix d'implantation, de matériaux et de techniques mis en œuvre.

6 – Chantier vert afin d'avoir peu d'impact sur l'environnement urbain.





1



2



3



4

← Parcours de visite avec vue sur les bassins de décantation

1 Masterplan

2 Le quartier compose avec la station et le paysage, un vaste parc métropolitain dédié à la nature et à l'eau

3 L'eau, la nature, ambiances de l'eco-quartier des marais et de l'agora

4 Ambiance, matériaux et lumières

Crédits : JDGAC, Nicolas Trouillard

Le site de projet est situé au cœur du complexe sportif du collège actuel de Vertou. La reconstruction du collège Jean Monnet sur ce site permet de bénéficier de toutes les installations sportives existantes et de la proximité des services de transport. Le projet se trouve campé sur un promontoire. Il s'y implante de manière à valoriser les qualités d'une belle plateforme paysagère et constituant un symbole urbain reconnaissable. L'établissement disposera de 13 classes courantes, 2 classes d'Arts, 2 classes ULIS, 5 salles de sciences et technologie et une salle multimédia. La tranche conditionnelle comporte une extension de 3 classes courantes et une classe de physique. Le projet est conçu de manière à intégrer la tranche conditionnelle dans le « volume de base » de l'ombrière afin de ne pas créer d'espaces annexes qui complexifierait la perception et le fonctionnement du collège. Les fonctions s'organisent autour des espaces de circulation.

| |
|---|
| Maître d'ouvrage : Conseil Général de Loire-Atlantique |
| Concours : Juillet 2014 |
| Livraison : non réalisé |
| MCE : JDGAC (mandataire), Avignon Clouet |
| BET TCE, HQE : Egis |
| Acoustique : Itac |
| Paysage : Amers Paysage |
| Mission : Mission de base Loi MOP |
| Surface : surface planchers = 6465 m ² (tranche ferme + tranche conditionnelle) surfaces extérieures = 10 980 m ² , surfaces extérieures couvertes = 980 m ² |
| Montant des travaux : 10,7 M€ HT |

Afin de répondre à la démarche HQE, la priorité est à l'intégration du site dans son environnement. Le bois, l'onduline, le grillage, et le polycarbonate apporteront toute la poésie et la légèreté nécessaire aux volumes très « construits » du programme. Cette parure évanescante dialoguera avec l'environnement naturel du collège, la plaine des sports, les habitations en frange du bourg. L'ombrière, véritable chapeau permettra d'apporter l'ombre nécessaire au squelette béton afin de décaler voir d'annuler sa montée en température. Elle permet d'offrir aux espaces extérieurs un parcours climatisé. Enfin, les matériaux choisis sont très résistants naturellement aux intempéries, ils ne nécessitent pas de traitement supplémentaire. Une attention forte est portée sur le confort thermique et acoustique.



1



2

- 1 Le glacis formé par les flancs paysagers soulève l'ombrière de Monnet, ronde et enveloppante, évoquant un nuage protecteur
- 2 Les fonctions s'organisent autour des espaces de circulation

Crédits photos : JDGAC, Studio XO

Tribunal de Grande Instance Aix-en-Provence (13) 2012

Le Tribunal de Grande Instance s'articule autour de plusieurs éléments structurants, qui une fois assemblés entre eux, forment une construction à la fois vigoureuse et légère, portée par une architecture affirmée. Une dualité que l'on retrouve dans la puissance et la protection qu'apporte la justice à l'individu. Afin de créer un nouvel espace de dialogue entre le niveau de la rue et celui de la dalle tout en respectant la mise à distance nécessaire à cette institution, le projet est décomposé en 3 strates. 1 – Le corps et ses patios : en R+3 et R+4, on retrouve les espaces tertiaires (tribunal civil, tribunal pénal, tribunal pour enfants, greffe, vie collective, accompagnement, etc.). En R+2, on retrouve des locaux pour le public et des locaux techniques. Le R+1 est dédié aux espaces publics (salles des pas perdus, audiences civiles et pénales, etc.). Cet ensemble, ce bloc, est extrudé par endroits. Ces vides forment des patios, qui permettent à la lumière de pénétrer au cœur de l'édifice. 2 – La forêt : au rez-de-chaussée un grand espace public composé de pilotis structurels. 3 – Le Socle et ses douves : en R -1, des espaces de services et des locaux techniques.

Tertiaire

Le projet s'inscrit dans une démarche volontariste de développement durable, respectant le profil environnemental souhaité par la maîtrise d'ouvrage. Le concept global s'appuie sur les exigences fortes du projet notamment en termes de performance énergétique et de confort thermique et visuel. Un effort important de conception a été entrepris. Il repose sur la combinaison entre la sobriété énergétique (performance passive du bâtiment), l'efficacité énergétique (performance des systèmes thermiques, aérauliques et éclairage artificiel) et le recours aux énergies renouvelables disponibles sur le site. L'intégration du projet dans son environnement est guidée principalement par 3 axes, à savoir : l'approche bioclimatique, les interactions du bâtiment avec l'extérieur (modes de déplacement, voisinage, etc.) et la qualité d'intégration sur un site fortement urbanisé.



Maître d'ouvrage : Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice

Concours : Janvier 2012

Livraison : non réalisé

MCE : JDGAC (mandataire), Agence Aria

BET TCE + HQE : Terrell + Oasiis

Economie : Vanguard

Acoustique : Lamoureaux

Surface : Phase 1 = 6400 m², Phase 2 = 600 m²
Total = 7000 m²

Montant des travaux : Phase 1 = 19,9 M€ HT
Phase 2 = 4,5 M€ HT, Total = 24,4 M€ HT



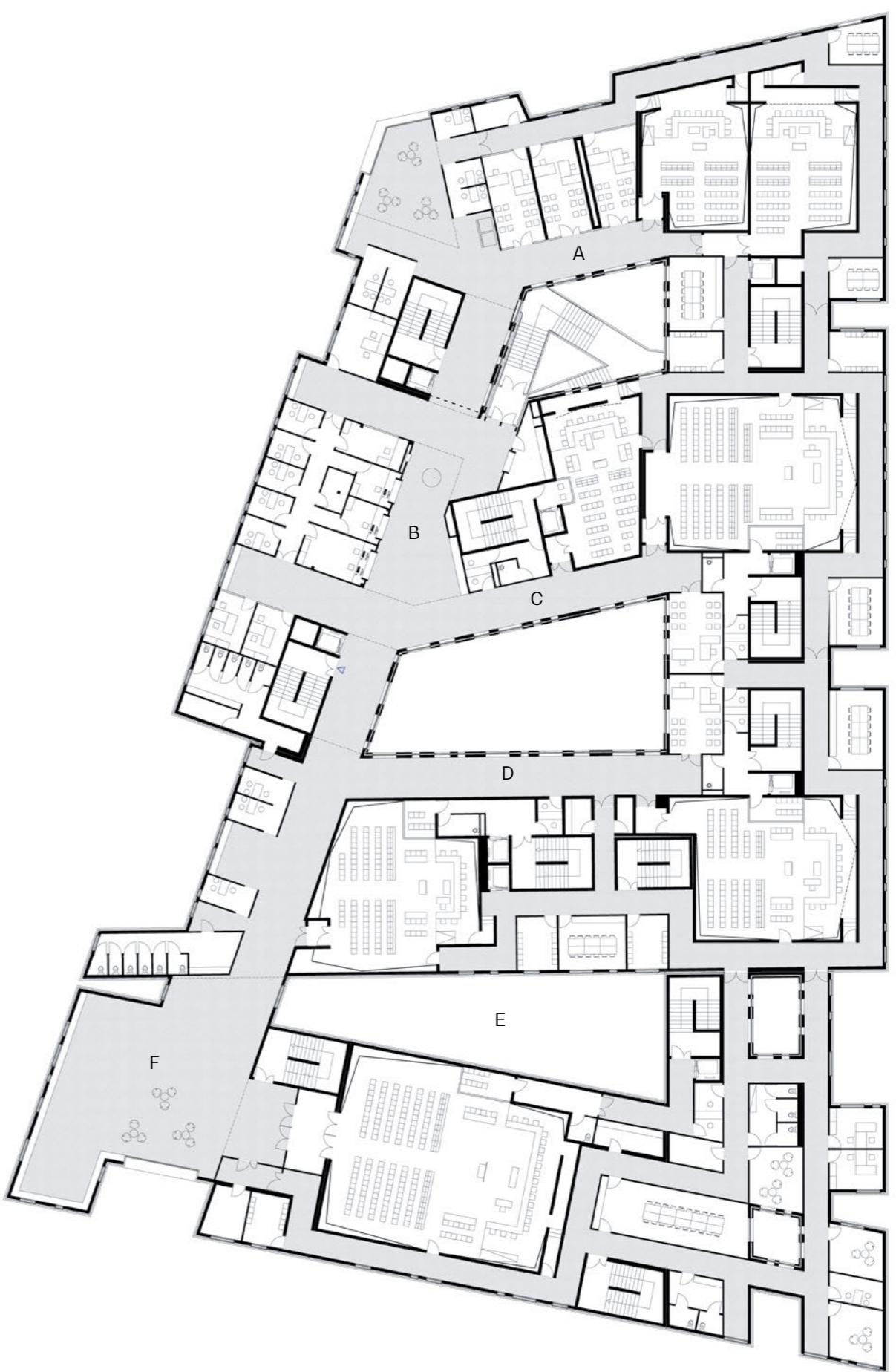
1

← L'entrée du tribunal, une construction à la fois vigoureuse et légère, portée par une architecture forte et affirmée

1 Implantation dans le contexte urbain

2 Plan R+1

Crédits : JDGAC, Noelia Dhuicq



A Audiences civiles
B Accueil centralisé, salle de pas perdus
C Tribunal pour enfants, audiences penales

D Audiences penales
E Vide sur le patio
F Procès sensible

2

Les bâtiments existants d'un intérêt culturel non négligeable, construits par André Ravérau, architecte, doivent recevoir une attention particulière. Le projet vient donc ouvrir des vues sur ceux-ci. Chaque entité scolaire utilise une écriture commune dans l'esprit d'une unité globale. Fort de son succès, le lycée ne cesse pas de voir croître ses effectifs d'année en année (826 élèves actuellement). Pour s'adapter à cette croissance régulière, de nombreuses extensions ont vu le jour au fil des rentrées, disposées de façon éparses sur le site, sans véritable coordination urbanistique d'ensemble. Le lycée porte les stigmates d'une croissance « au coup par coup », qui réduit aujourd'hui la lisibilité du tout, alors que les effectifs continuent d'augmenter de façon significative. Il semble maintenant nécessaire de repenser l'établissement dans sa globalité et de lancer un projet ambitieux afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement. Le programme consiste en la création complète d'un pôle collège & lycée pouvant recevoir environ 550 élèves. La partie école primaire s'élève à 540 enfants.

La contrainte liée à la température, la plus importante, a pu être traitée à trois niveaux :

1 – Le premier niveau consiste à éviter l'élévation de la température des locaux en prévoyant l'utilisation de menuiseries extérieures à double vitrage ainsi qu'une double paroi extérieure en pierre d'Atar, ajourée protégeant les parois ensoleillées tout en permettant la vue extérieure.

2 – Le second niveau concerne la ventilation naturelle mise en place de type « puits canadiens ». L'air frais circulant dans les conduites souterraines est pulsé dans les salles. L'air vicié est aspiré à travers des cheminées à vent.

3 – Le troisième niveau de traitement est une climatisation d'appoint constituée par des climatiseurs mono-split. Compte tenu des traitements de niveau 1 et 2, l'utilisation de cette climatisation sera très limitée, réduisant ainsi les coûts d'exploitation.



Maître d'ouvrage : Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger

Concours : Juin 2010

Livraison : non réalisé

MCE : JDGAC, CoCo Architecture (mandataire)

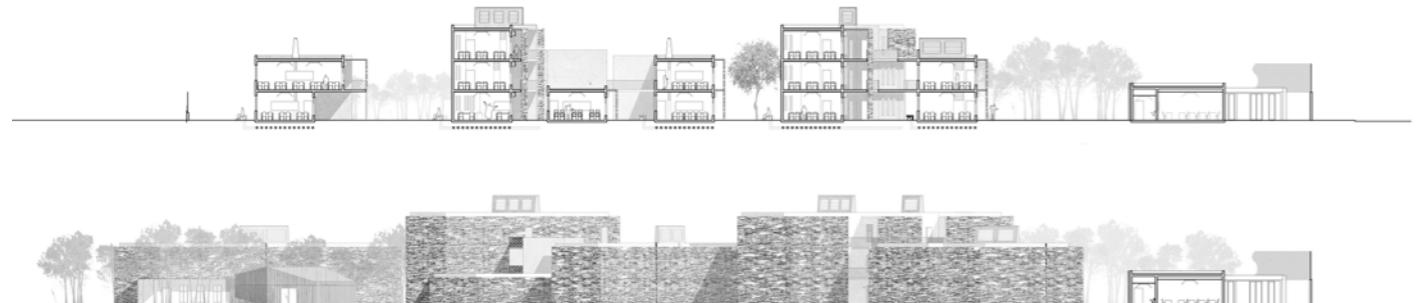
BET TCE : IRC Consultant

Surface : 6 500 m² SHON

Montant des travaux : 9 M€ HT



1 A Pôle arts et lettres D Collège lycée
 B Pôle sciences E École élémentaire
 C Pôle langues F École maternelle



2

- ← Chaque entité scolaire utilise une écriture commune dans l'esprit d'une unité globale
- 1 De multiples entités qui forment un tout
 - 2 Coupe paysagère
 - 3 Systèmes de ventilation
 - 4 Vue depuis l'esplanade d'entrée vers le CDI
 - 5 Vue vers l'école maternelle et de ses murs en pierre d'Atar, un matériau local
- Crédits : Francis Marchionini



3



4



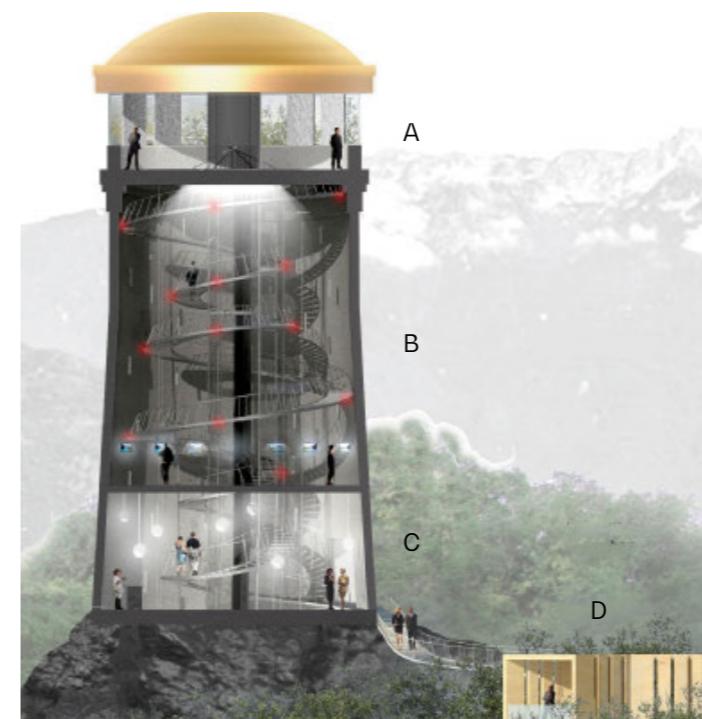
5

Le projet est un dialogue entre art et nature, art et architecture, art et culture qui donne naissance à une réflexion pédagogique. L'enjeu est de créer une nouvelle identité, un nouveau territoire grâce à la valorisation du patrimoine. La restauration du Château d'eau permet d'engager une réflexion vers une démarche artistique, paysagère et pédagogique. L'intervention majeure se situe sur la partie haute du château d'eau. La coupole dorée : recouverte dans sa totalité de feuilles d'or, elle devient un réflecteur de lumière naturelle. La gloriette vitrée : c'est la terrasse panoramique que l'on crée entre le fût et le dôme du château d'eau. Vitrée sur la totalité de sa périphérie, elle met en lévitation le dôme. Le fût restauré : la peau extérieure sera restaurée suivant les règles de l'art conformément aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France.

La restauration du Château d'eau est un projet lié à la préservation d'un patrimoine architectural mais également d'un patrimoine naturel. En ce sens, c'est un projet à Haute Qualité Environnementale, innovant, pilote dans une démarche culturelle, économique et pédagogique.



1



A « Le belvédère », zone observatoire
B « La galerie », zone exposition
C « Le pavillon », zone bar
D Zone accueil

2

| |
|--|
| Maître d'ouvrage : Mairie de Pont de Claix |
| Concours : 2009, Lauréat Concours international |
| Livraison : non réalisé |
| MCE : JDGAC (mandataire) |
| Designer : David Durand |
| Designer-calligraphe : Anne-Flore Labrunie |
| Acoustique : ACAPELLA |
| Mission : Loi MOP, scénographie, mobilier, mise en lumière |
| Surface : 1307 m ² |
| Montant des travaux : 1,3 M€ HT |

- 1 Situation dans le contexte paysager : un dialogue entre nature et architecture
2 L'intervention majeure se situe sur la partie haute du château d'eau
Crédits : JDGAC, David Durand

Centre d'Accueil
de la Préhistoire
Les Eyzies de Tayac (24)
2007

Le Centre d'accueil de la Préhistoire s'organise selon une rue intérieure structurante, autour de laquelle s'articulent les différents espaces nécessaires à l'équipement. Cette rue, comme une colonne vertébrale, permet d'intégrer au projet une certaine souplesse. Sa courbe très légère suit les irrégularités de « la rue » et du ruisseau qui la jouxtent. La région de la Dordogne, et plus particulièrement la vallée de la Vézère, compte de nombreux sites préhistoriques, dont certains classés au Patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco. Afin de développer cette richesse et de la faire connaître du grand public, le Pôle International de la Préhistoire va orienter cet essor. Au Musée de la Préhistoire des Eyzies, construit en 2004, vont s'ajouter deux centres d'accueils, aux Eyzies et à Montignac, situés aux extrémités de la vallée de la Vézère, qui constitueront les entrées dans le site de la préhistoire. Le centre d'accueil des Eyzies sera un centre pédagogique, scientifique et technique sur la préhistoire et les sciences de l'archéologie.

Maître d'ouvrage : Conseil Général de la Dordogne

Concours : Juillet 2007

Livraison : non réalisé

MCE : JDGAC (mandataire),
Duncan Lewis Scape Architecture

BET TCE, HQE : OTCE Aquitaine, Nobatek

Acoustique : IDB Acoustique

Paysage : BASE

Surface: 1890 m² SHON

Montant des travaux : 5,2 M€ HT

Culture & Patrimoine

Des cibles traitées au niveau très performant :

C1 – Relation du bâtiment avec son environnement immédiat : Le traitement des façades, en grande partie végétalisées, a pour objectif de se fondre dans les masses végétales environnantes (élargissant également la bande verte qui suit la rivière), mais également de révéler d'une manière plus abstraite les paysages caractéristiques de la région.

C2 – Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction : Le choix du béton permettra d'utiliser la ressource minérale locale, notamment la large gamme de granulats de qualité offerte par les carrières de Thiviers.

C4 – Gestion de l'énergie : Le bâtiment est organisé en une succession d'alcôves quadratiques séparées par des interstices. La compacité de chacune de ces alcôves (ratio entre la surface à chauffer (planchers) et la surface de déperdition (façades et toitures) permet de limiter au maximum les déperditions surfaciques tout en profitant au mieux des apports gratuits, via les interstices.





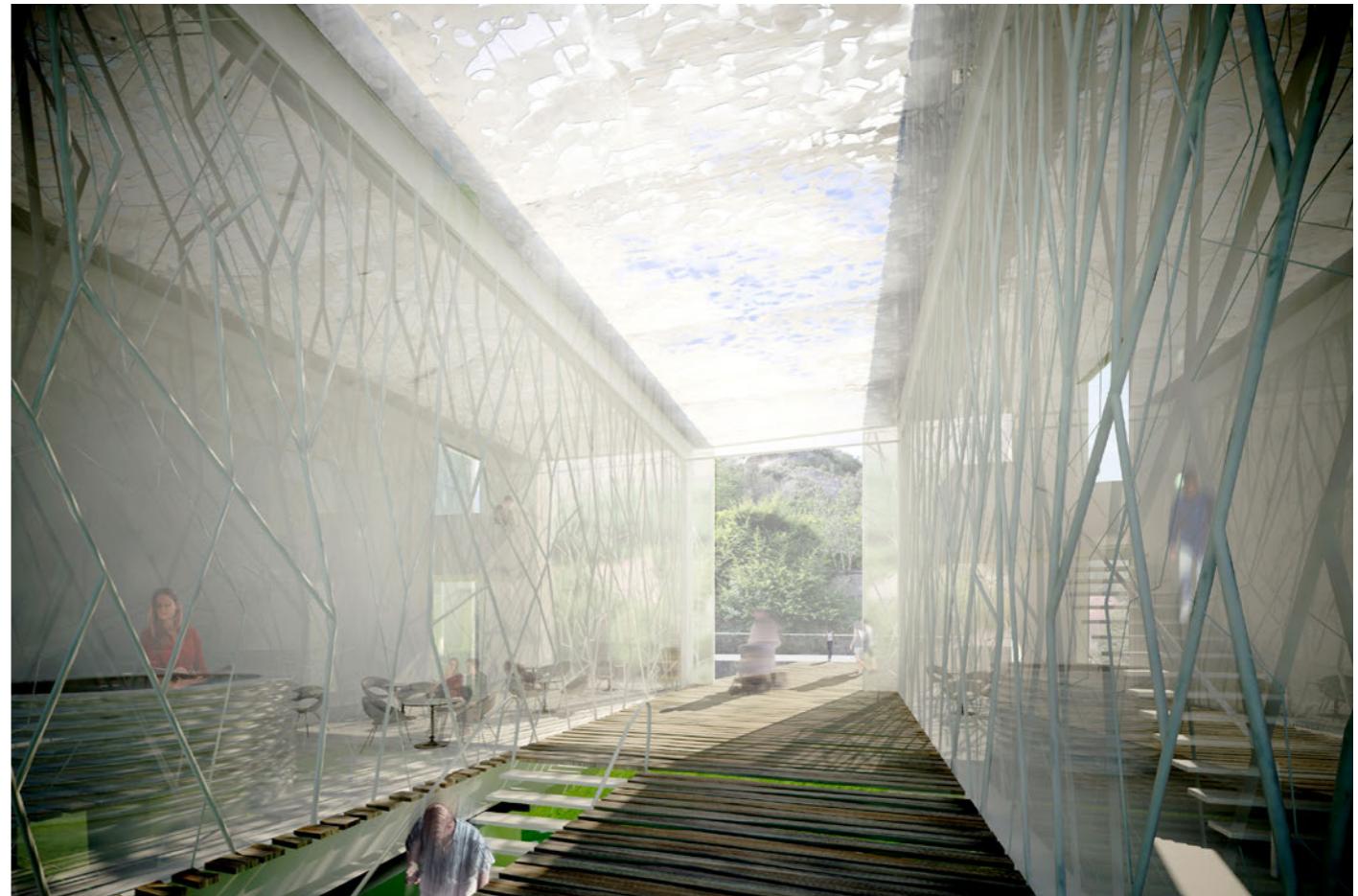
1



3



2



4

← Passerelle suspendue au-dessus des jardins d'eau

1 Plan niveau rue du Moulin et coupe longitudinale

2 Élévation Sud et Façade Nord

3 Les façades se fondent dans les masses végétales environnantes

4 Les volumes de part et d'autre d'une faille dédiée à la circulation

Crédits : Manal Rashdi & Tanguy Vernet

La Maison de l'Algérie se positionne sur le monde contemporain avec un double enjeu : elle se place dans la tradition, les ressources profondes de l'histoire tout en proposant un regard contemporain. La Cité universitaire devient un lieu de liberté, de vie, une agora qui permet le partage d'idées. La géométrie générale des plateaux en plan est simple et rigoureuse : ce sont 6 plateformes rectangulaires déformées au contact de leur environnement. Elles reçoivent les blocs centrés des chambres de géométrie rayonnante autour des patios. Ce sont les liens entre tous ces éléments structurels, des espaces de liberté qui fonctionnent en échanges spontanés recevant les logements – 184 chambres simples et 33 studios. Ils intègrent les espaces de distribution, les lieux d'échanges, de rencontre et les espaces récréatifs : salle d'étude et informatique, studio de musique, bibliothèque et exposition, salon, cabinet de curiosité, des espaces d'expression culturelle, les jardins thématiques, les espaces de jeux et les chemins de ronde panoramiques.

Des cibles traitées au niveau très performant :
C3 – Chantier à faibles nuisances
C4 – Gestion de l'énergie
C5 – Gestion de l'eau
C6 – Gestion des déchets d'activité
C7 – Entretien et maintenance
C9 – Confort acoustique
C13 – Qualité sanitaire de l'air :
L'ensemble de ces objectifs environnementaux a guidé l'équipe tant dans la définition des grandes lignes du parti architectural, de la morphologie du bâtiment et de sa matérialité, que dans la définition des stratégies de régulation du bâtiment et de maîtrise des ambiances, jusqu'aux choix des systèmes.

Maître d'ouvrage : Cité Internationale
Universitaire de Paris

Concours : Novembre 2005 – Projet lauréat

Livraison : non réalisé

MCE : JDGAC (mandataire),
Duncan Lewis Scape Architecture

BET TCE, HQE : IOSIS, Franck Boutte

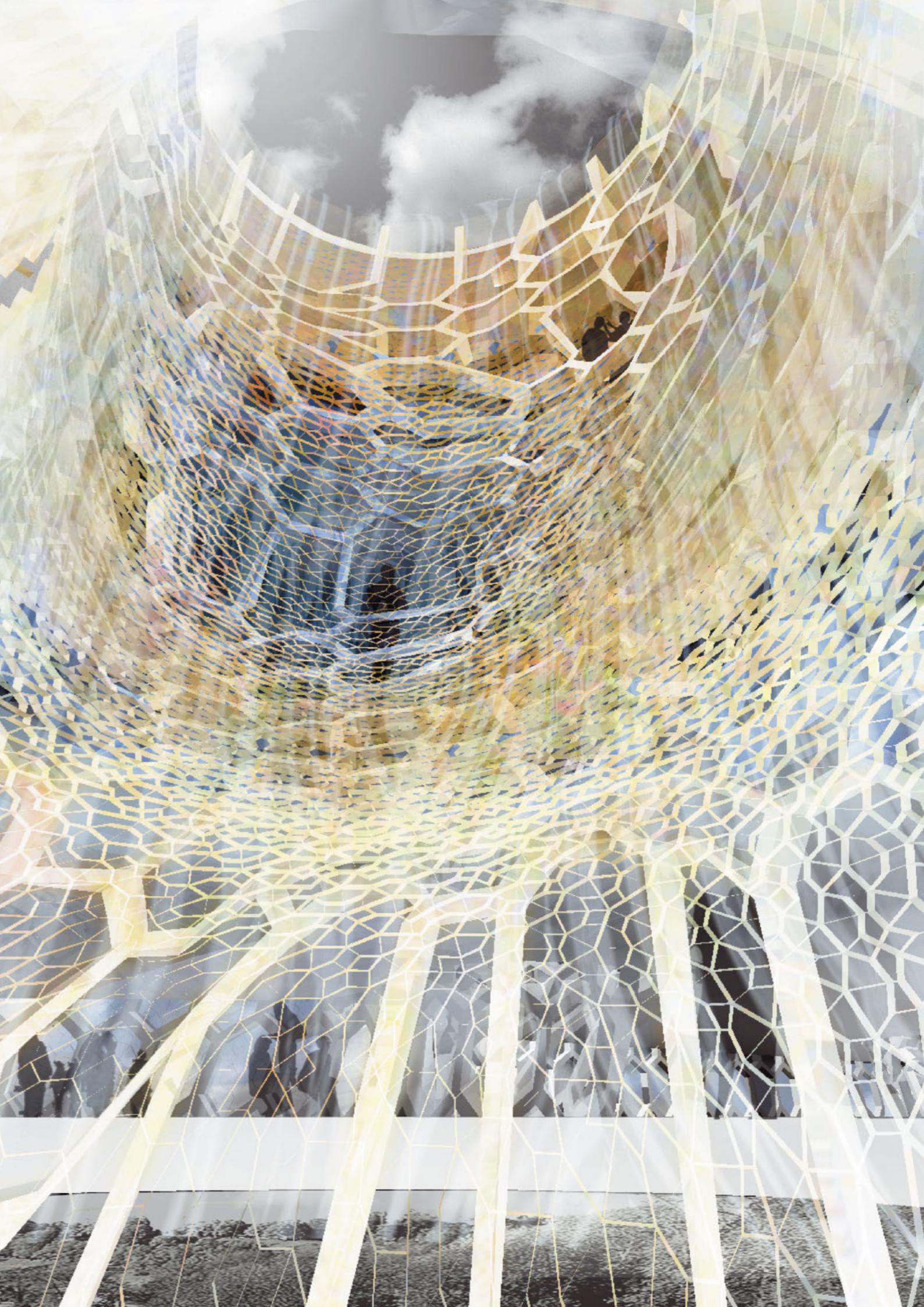
Acoustique : ACV Acoustique

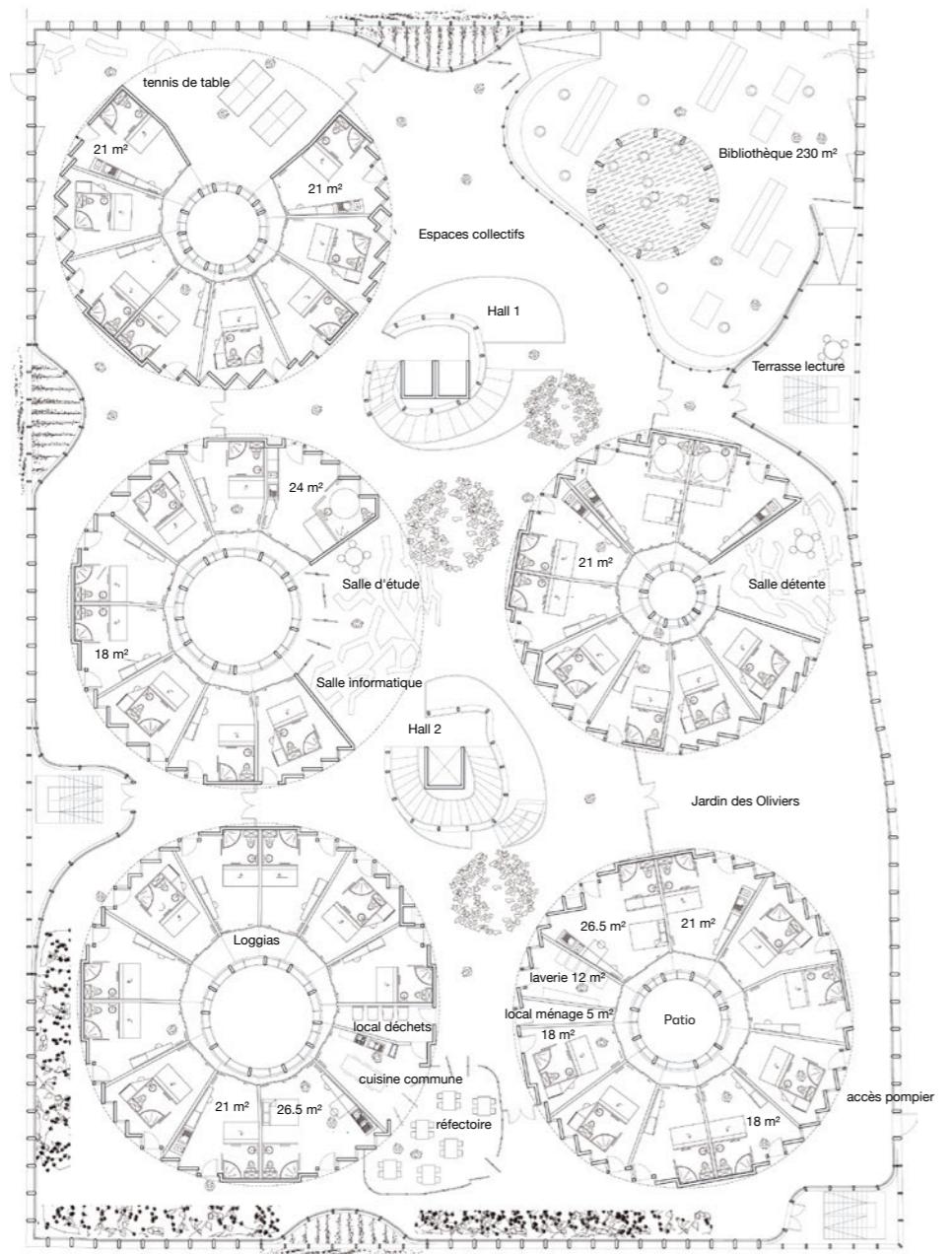
Consultant : Maleck Chebel

Mission : Mission de base loi MOP

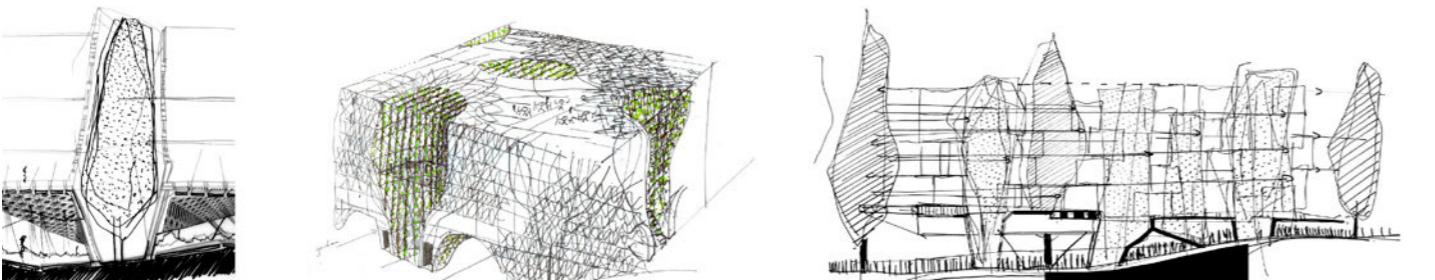
Surface : 9992 m² SHON

Montant des travaux : 17,9 M€ HT

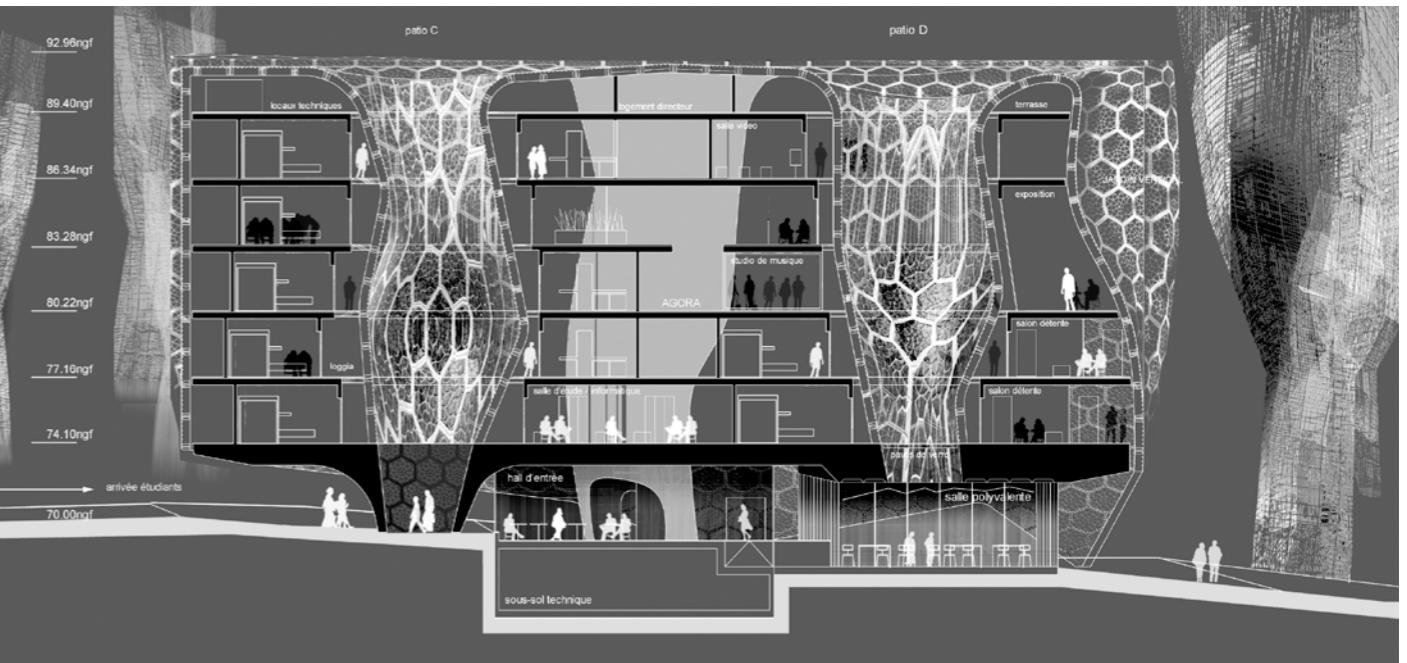




1



2



3



4

← Le moucharabieh métallique des patios

1 Plan R+1, Plateau structuré autour des alvéoles

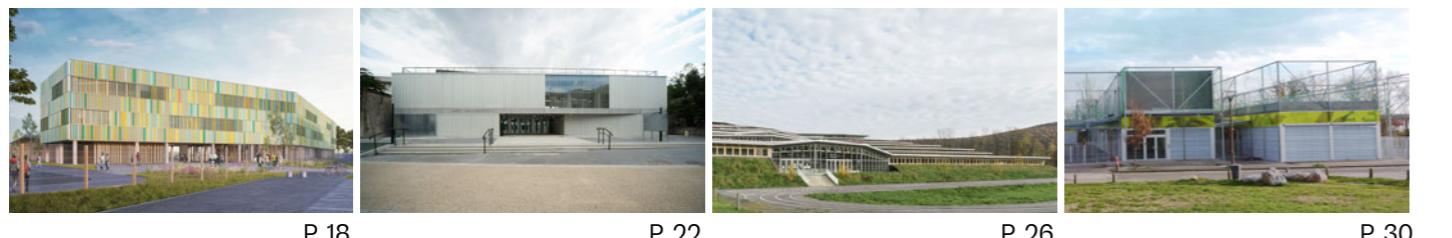
2 Une alternance de pleins et de vides

3 Rapport avec le site densément arboré

4 La Cité universitaire et sa façade en résille structurelle réticulée

Crédits : Manal Rashdi

Index



P. 18

P. 22

P. 26

P. 30



P. 34

P. 38

P. 42

P. 46



P. 50

P. 54

P. 58

P. 62

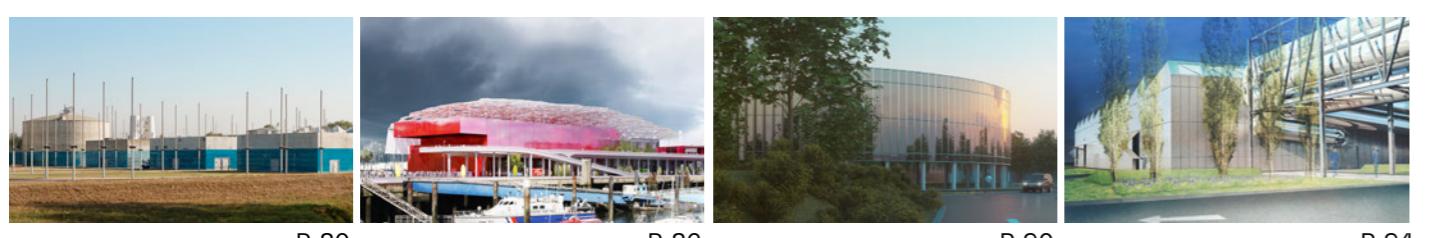


P. 66

P. 70

P. 74

P. 76

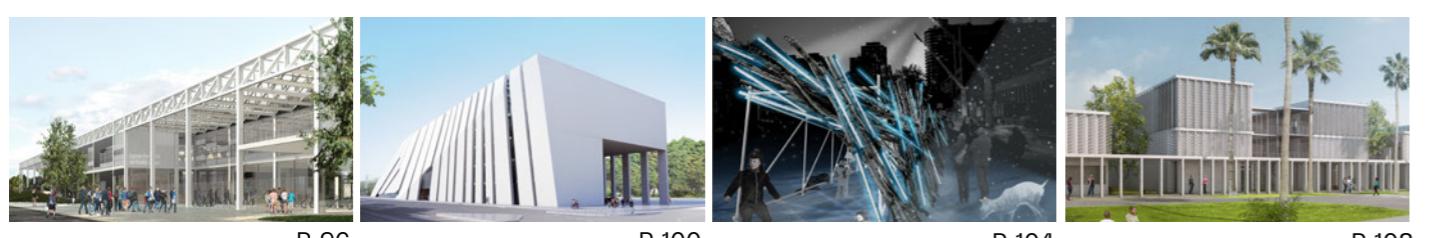


P. 80

P. 86

P. 90

P. 94



P. 96

P. 100

P. 104

P. 108



P. 112

P. 116

P. 120

P. 122



P. 126

P. 130

P. 132

P. 136

Index des projets 2020 – 1995

Réalisations

| | | | | |
|----|--|---------------------------|--|------|
| 18 | Collège & Gymnase Champier | Champier (38) | Enseignement | 2020 |
| 22 | Groupe Scolaire Gustave Eiffel | Clichy-la-Garenne (92) | Enseignement | 2017 |
| 26 | Lycée & Pôle sportif Jean Moulin | Revin (08) | Enseignement | 2017 |
| 30 | Groupe scolaire & Accueil petite enfance | Cornebarrieu (31) | Enseignement | 2015 |
| 34 | Les Souffleurs, îlot de 60 logements | Bordeaux (33) | Logement | 2014 |
| 38 | Maison de l'Agglomération & pôle culturel | Lorient (56) | Culture & Patrimoine / Tertiaire | 2014 |
| 42 | Extension de l'Université de Nouvelle-Calédonie | Nouméa (98) | Enseignement | 2012 |
| 46 | STEP Aquaviva | Cannes Mandelieu (06) | Industrie | 2012 |
| 50 | Mise en lumière de la Passerelle Eiffel | Bordeaux (33) | Architecture Lumière | 2012 |
| 54 | Bibliothèque Universitaire Florence Delay | Bayonne (64) | Culture & Patrimoine | 2008 |
| 58 | 51 Logements, Quai de Bacalan | Bordeaux (33) | Logement & Tertiaire | 2008 |
| 62 | STEP Nobilis | Vallauris Golfe-Juan (06) | Industrie | 2008 |
| 66 | Pôle Multimodal La Buttinière | Bègles (33) | Infrastructure & Ouvrage d'Art | 2004 |
| 70 | École d'Architecture & de Paysage de Bordeaux | Bordeaux (33) | Enseignement | 2003 |
| 74 | Projet « Red Curtain » Mise en lumière de la Base sous-marine | Bordeaux (33) | Architecture lumière Culture & Patrimoine | 2000 |
| 76 | Astria Complex Technique | Bègles (33) | Industrie / Architecture lumière | 1998 |
| 80 | Station Clos de Hilde | Bègles (33) | Industrie | 1995 |

Concours

| | | | | |
|-----|--|--------------------------|----------------------------------|------|
| 86 | Réhabilitation de la Gare maritime & création d'un pôle culturel | Boulogne-sur-Mer (62) | Culture & Patrimoine | 2016 |
| 90 | Extension et mise au norme de la station de dépollution des eaux usées | Bonneuil-en-France (95) | Enseignement | 2016 |
| 94 | Refonte de l'usine Seine Aval | Achères (78) | Tertiaire | 2016 |
| 96 | Lycée Nadia et Fernand Léger | Argenteuil (65) | Enseignement | 2016 |
| 100 | Musée d'ethnographie | Budapest (HUN) | Culture & Patrimoine / Tertiaire | 2016 |
| 104 | Festival Luminothérapie | Montréal (CAN) | Architecture Lumière | 2015 |
| 108 | Pôle universitaire de Santé | Fort-de-France (97) | Enseignement | 2015 |
| 112 | Distillerie de Whisky Moon Harbour | Bordeaux (33) | Industrie | 2015 |
| 116 | STEP Oval : écoquartier & station innovante | Valenciennes (59) | Industrie | 2015 |
| 120 | Collège Jean Monnet | Vertou (44) | Enseignement | 2014 |
| 122 | Tribunal de Grande Instance | Aix-en-Provence (13) | Tertiaire | 2012 |
| 126 | Lycée français Théodore Monod | Nouakchott (MRT) | Enseignement | 2010 |
| 130 | Revalorisation Château d'eau | Pont-de-Claix (38) | Culture & Patrimoine | 2009 |
| 132 | Centre d'accueil de la Préhistoire | Les Eyzies de Tayac (24) | Culture & Patrimoine | 2007 |
| 136 | Maison de l'Algérie Cité universitaire | Paris (75) | Logement | 2005 |

Prix et récompenses

Lauréat du 3ème Palmarès Grand Public d'Architecture Contemporaine Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Groupe Scolaire & Accueil Petite enfance à Cornebarrieu, Paris 2017

Archidesign Club Award 2017 Prix spécial « Architecture et paysage » Lycée Jean Moulin à Revin

Nomination au prix Mies Van der Rohe 2017 Lycée Jean Moulin à Revin

Nomination à l'Équerre d'argent 2016 Lycée Jean Moulin à Revin

Prix 8 et ½ Film d'architecture pour le Château d'eau Le Corbusier

Archidesign Club Award 2015 Prix spécial « Façades » Maison de l'Agglomération de Lorient

Lauréat 13ème édition du Palmarès Architecture Aluminium Technal Université de Nouvelle-Calédonie

Prix National ACEtylène 2012 Mis en Lumière de la Passerelle Eiffel XXL

Prix Trophées des lumières Décerné par la ville de Bordeaux, mise en lumière CIVB, Bordeaux 2004

Prix Innov'expo Conseil général de la Gironde Habitat Composite TIPI, 1995

Lauréat concours international Inventer 89 Placé sous le haut patronage de la mission du bicentenaire la cimaise électronique Pont d'Aquitaine, Bordeaux 1989

Lauréat du Palmarès National de l'Habitat Centre pour handicapés moteurs cérébraux Lège-Cap Ferret 1988

Lauréat du Palmarès National de l'Habitat Îlot Sainte-Catherine Réhabilitation de 74 logements en secteur sauvegardé, Bordeaux 1986

Prix du GNOSSAL Centre pour Infirmes Moteurs Cérébraux, Lège-Cap Ferret 1986

Prix Architecture et lieux de travail Association Architecture et Maître d'Ouvrage Boulangerie industrielle, Lacanau Océan, Gironde 1984

Prix du Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports Décerné au film *Les traces* FIFARC 2, Entrepôt Lainé, Bordeaux 1984

Prix de l'O.M.S médaille d'Or Projet S.O.S.H Habitat de secours pour zones sinistrées, 7ème salon international des inventions et des techniques nouvelles, Genève 1978

Prix Adolf LOOS Concours U.I.A Emergency Habitat (Diplôme d'architecture), Madrid 1975

Habitat, Design mobilier urbain, Patrimoine Étude dans le domaine de l'Habitatologie : Habitat en composite dépôt brevet N°94-1057, mise au point du prototype modèle TIPI

Études d'enveloppes et structures : mise au point de nouvelles enveloppes (artificielles, intelligentes, vivantes)

Peaux composites Marque déposée N°96 / 650-977

Étude de mobilier : Composite line, Paravento, Soppiatto, Mise au point d'une ligne de candélabres : Pendolino, Palombus, Lampadina Sauvegarde du patrimoine

Expositions

contemporain : Château d'eau Le Corbusier, Podensac (en cours), Passerelle Eiffel, Bordeaux (en cours) www.groupedescinq.fr

Género Cité Biennale de Venise, Pavillon Français XIème exposition Internationale d'architecture Venise 2008

Lycée Jean Moulin, Revin Commissaire/-s d'exposition : Francis Rambert

Vauban, bâtisseur du Roi Soleil

Cité de l'architecture et du patrimoine, Palais de Chaillot, Paris 2008

Bibliothèque Universitaire Florence Delay, Bayonne

Commissaire/-s d'exposition : Robert Dulau & Pascal Mory

Exposition ARP Maison de l'Architecture Bordeaux 2011

Commissaire/-s d'exposition : Nathaniel Raymond

Métropolis Pavillon Français de la Biennale de Venise

Venise 2010 Logements sociaux Bacalan Commissaire/-s d'exposition : Dominique Perrault & Cyrille Poy

Les villes fortifiées Musée Basque, Bayonne 2010

Bibliothèque Universitaire Florence Delay Commissaire/-s d'exposition : Robert Dulau & Pascal Mory

7ième biennale international d'Architecture de São Paulo Pavillon Français, São Paulo 2009

Lycée Jean Moulin, Revin Commissaire/-s d'exposition : Rafael Magrou

Habiter écologique Quelles architectures pour une ville durable ? Cité de l'architecture et du patrimoine, Palais de Chaillot, Paris 2009

Bibliothèque Universitaire Florence Delay Commissaire/-s d'exposition : Dominique Gauzin-Muller

Peaux composites Marque déposée N°96 / 650-977

Género Cité Générique versus générique Cité de l'Architecture et du patrimoine, Palais de Chaillot Paris 2009

Lycée Jean Moulin, Revin Commissaire/-s d'exposition : Francis Rambert

Étude de mobilier : Composite line, Paravento, Soppiatto, Mise au point d'une ligne de candélabres : Pendolino, Palombus, Lampadina Sauvegarde du patrimoine

Mur de Matériaux Ateliers pédagogiques, Prototypes, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Palais de

Chaillot, Paris 2006 Peau composite Glycine du Loup Bordeaux, Îlot Serpelet Commissaire/-s d'exposition : Elodie Brisson

Centre International d'Art et de Paysage de Vassivière Participation à l'exposition l'Assemblée, le territoire 2002

Vassivière 2003 Commissaire/-s d'exposition : Guy Tortosa Photo : Franck Gérard

Colloque Européen ORGAGEC'02 Futuroscope

Les matériaux organiques, Présentation des recherches sur les peaux composites Poitiers 2002

Les Manufactures royales de Villeneuve

Atelier 2 Art, Architecture et paysage avec Claude Eveno et Bernard Kohn Villeneuve 2002

La Sfacciata Lighting Academy Florence 2001 Illumination de la Base sous-marine, Bordeaux

Exposition Universelle Parc thématique, XXIème siècle et utopie Hanovre 2000

Planet of Vision, Peaux composites

Concours

2016 Collège & Gymnase Champier Champier (38)

Collège Gaston Crochet La Réunion (97)

Lycée Nadia et Fernand Léger Argenteuil (65)

Réhabilitation de la Gare maritime & création d'un pôle culturel

Boulogne-sur-Mer (62)

Extension et mise au norme de la station de dépollution des eaux usées

Bonneuil-en-France (95)

2015 Festival Luminothérapie

Montreal, Canada Réhabilitation de la Bibliothèque, Pau (64)

2010 ZAC Les Courtilles

2014 Espace pour la vie Montreal, Canada Collège Jean Monnet Vertou (44)

Immeuble boulevard Pierre 1er, Bordeaux (33)

STEP Cagnes-sur-Mer (06)

STEP Raebl Montreal, Canada

Pôle universitaire de Santé Fort-de-France (97)

Distillerie de Whisky Moon Harbour, Bordeaux (33)

Projet Lauréat

2009 Logements étudiants Saint Maur (94)

EISTI, Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information, Pau (94)

Collège Plèsop (56)

Îlot Armagnac 60 logements sociaux BBC, Bordeaux (33)

Projet Lauréat

Logements Les Cimes Lormont (33)

Bâtiment CE – Astrium St-Michel (98)

St-Médard-en-Jalles (33)

Projet Lauréat

Immeuble Gaz de Bordeaux Bordeaux (33)

Groupe Scolaire Bac d'Asnières Clichy-la-Garenne (92)

Projet Lauréat

Château d'eau Pont-de-Claix (38)

Projet Lauréat

Collèges Boueni / Ouangani Mayotte (97)

Logipole de Koutio Nouméa (98)

Projet Lauréat Agence Cap Métiers Pessac (33)

2008 Groupe Scolaire Monceau

École maternelle et primaire, Paris (75)

Pôle Forêt Bois sur le site de l'INRA, Cestas (33)

Résidence Universitaire 300 logements, Talence (33)

Pôle international de la Préhistoire, Les Eyzies de Tayac (24)

Collège 600 Deuil de la Barre (95)

2006 Concours International Torre di Porta Nuova, Arsenal de Venise Centre d'exposition

ITER Ecole internationale, Manosque (04)

Quartier Yves Farge 120

Asnières-sur-Seine (92) ZAC Andromède Grand Toulouse (31) Bureaux site de Foulloie Pointe-à-Pitre (97) Résidences sociales Clichy-la-Garenne (92) Lycée Théodore Monod Nouakchott, Mauritanie Passerelle Eiffel Bordeaux (33)

Aménagement site d'Arjuzanx, Arjuzanx (40) Centre spirituel et culturel orthodoxe russe, Paris (75)

2005 Pôle logistique WP matériels

aéronautiques

Saint Nazaire (44)

Maison de l'Algérie, Cité internationale universitaire Paris (75)

Édition & Presse

2018 AMC Architecture N°269, mai Groupe scolaire Clichy-la-Garenne (92) Bordeaux Éditions LOCI, avril Résidence Campus Talence (33) D'Architectures N°259 décembre 2017 – février 2018 Groupe scolaire Clichy-la-Garenne (92)

2017 Hé bé, été, Moon Harbour Bordeaux (33) Sud Ouest, Macro lot Guyart, mai

AMC Architecture N°259, avril STEP Nobilis, Vallauris Golfe-Juan (06)

Le Moniteur N°5911, mars Gustave Eiffel Clichy-la-Garenne (92)

AMC Architecture N°257 février, Université Nouméa (98)

AMC Architecture N°256 janvier, Lycée Jean Moulin Revin (08)

Le journal Bordeaux Métropole, janvier, Astria Bègles (33)

EU Mies Award Lycée Jean Moulin Revin (08)

ADC Awards Lycée Jean Moulin Revin (08)

2016 Le Moniteur N°5895 novembre, Lycée Jean Moulin Revin (08)

Architecture de béton, juin Maison de l'Agglomération, Lorient (51)

Sud Ouest, mai Moon Harbour, Bordeaux (33)

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|---|---|
| Prix Architecture Bretagne | Université de Nouvelle-Calédonie, Nouméa (98) | Encart prix ACÉtienne | Clos-de-Hilde Bègles (33) | Garonne (33) | Usine de traitement des eaux résiduaires | la Garonne (33) | Bauwelt N°10-01, mars |
| Maison de l'Agglomération, Lorient (51) | Architectures agricoles de la Gironde | Le Festin N°82, été | 2010 | Cité internationale universitaire, 2ème trimestre | Home N°2, avril – mai | La revue de la CUB home N°2 | Pont sur la Garonne (33) |
| 2015 | CAUE Le Festin décembre, Château d'eau Pont-de-Claix (38) | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | AMC Architecture N°5561 | Maison de l'Algérie (75) | Peaux Composites | Les cahiers Techniques du Batiment N°218, septembre | Les cahiers Techniques du Batiment N°218, septembre |
| Le Moniteur N°5838 octobre | Grand Bordeaux et Gironde architectures contemporaines | Le Moniteur N°5671, août | juin, 60 logements | Le Monde, avril | D'A Architecture des écoles d'architecture, Schéma d'urbanisme universitaire | Le Moniteur N°5257, août | Immeuble 19 Cours Pasteur Bordeaux (33) |
| 60 logements Les Souffleurs Bordeaux (33) | 1900 – 2014, avril | Echos Judiciaires Girondin juillet, Passerelle Eiffel | Les Souffleurs Bordeaux (33) | Passerelle Eiffel (33) | Usine St Louis de Montferrand (33) | Lumières architecturales en France, Pont Ferroviaire sur la Garonne (33) | Enveloppes et Murs, édisud Habitat Composite |
| Le Moniteur N°5804 | Sud Ouest, juillet | Bordeaux (33) | STEP Aquaviva | D'Architectures N°163 avril, Parc relais de la Buttinière Lormont (33) | Montferrand (33) | | |
| février, Enveloppes textiles | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Le Moniteur N°5484, janvier | Le Moniteur N°5484, janvier | Avant » Après, architectures au fil du temps, Actes Sud mars, Patrice Goulet & François Seigneur | Usine St Louis de Montferrand (33) | | 2001 |
| Le Festin N°95, 60 logements | Infocub N°29, juillet, | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Lycée Jean Moulin Revin (08) | Le Moniteur N°5503, juillet | L'Entreprise et l'Habitat édition Confluences, Résidence pour étudiants Talence (33) | | |
| Les Souffleurs Bordeaux (33) | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | 2009 | | Pont Ferroviaire sur la Garonne (33) | Archicree N°307, février-mars les Glacières de Caudéran (33) | | |
| AMC Architecture N°243 | Maison de l'Agglomération Lorient (51) | Eté Métropolitain, Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Habiter écologique Éditions Actes Sud, août, Bibliothèque universitaire de Bayonne (64) | Best of Europe Color, mai | D'A N°1 Hors série Brasserie Grand Théâtre Bordeaux (33) | | |
| juillet, Maison de l'Agglomération, Lorient (51) | Les Nouvelles de Lorient septembre, Maison de l'Agglomération, Lorient (51) | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Le Festin N°71, automne | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Le Moniteur N°5185, avril | Le Moniteur N°5102 | |
| 1% artistique Bordeaux Métropole, mai | Lorient Mag. N°290, octobre | Journal de la CUB N°20 | 1% artistique, Bibliothèque universitaire de Bayonne (64) | AMC Architecture N°152, mai | Astria Bègles (33) | septembre, parc relais de la Buttinière Lormont (33) | |
| Astrid Bègles (33) | Maison de l'Agglomération Lorient (51) | 3 trimestre, Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | AMC Architecture, octobre | École d'architecture et de paysage de Bordeaux (33) | Bordeaux Monumental édition Sud-Ouest | L'amateur de Bordeaux N°77, novembre, Astria Bègles (33) | |
| Journal Bordeaux Metropole N°33, 4ème trim. | Sud Ouest, 12 Juin | Sud Ouest, 12 Juin | Maison de l'Agglomération Lorient (56) | Architecture d'entreprise 1950 – 2010, novembre | Astria Bègles (33) | Bordeaux Metropole le Moniteur N°10, mars, Station en eaux industrielles Ambès (33) | |
| Clos-de-Hilde, Bègles (33) | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Cahiers Techniques du Bâtiment N°28, juillet, Bibliothèque universitaire de Bayonne (64) | AMC Architecture N°152, mai | Le Moniteur N°5217, août | Industrie & Techniques N°401 mars, îlot Serpolet logements sociaux Bordeaux (33) | |
| Magazine de la ville de Clichy, avril, Gustave Eiffel Clichy-la-Garenne (92) | Académie de la Couleur, mars | Le Moniteur N°5652, 23 mars | Le Moniteur N°5497, avril | École d'architecture et de paysage de Bordeaux (33) | École d'architecture et de paysage de Bordeaux (33) | Archicree N°298, avril | Crédit mutuel du Sud-Ouest Pessac (33) |
| TEXAA revue, février | Architecture Lumière | GS A. Malraux Montpellier (34) | Le magazine de la Ville N°172 | Le Festin hors-série N°5 autour de Bordeaux, novembre | Architecture d'entreprise 1950 – 2010, novembre | La lumière et le paysage édition Le Moniteur | |
| Maison de l'Agglomération Lorient (51) | Figaro Magazine N°21661 & N°21662, mars | & Tribunal de Grande Instance Aix-en-Provence (13) | Bibliothèque universitaire de Bayonne (64) | Résidence pour étudiants Talence (33) & Usine St Louis de Montferrand (33) | Architecture d'entreprise 1950 – 2010, novembre | Astria Bègles (33) | |
| Beaux-Arts magazine N°370 | Grand Bordeaux et Gironde | Le magazine de la Ville N°172 | Architecture de la culture | Station en eaux industrielles Ambes & Crédit mutuel du Sud-Ouest Pessac (33) | Architecture d'entreprise 1950 – 2010, novembre | Boulangerie industrielle Lacanau (33) | |
| avril, Maison de l'Agglomération, Lorient (51) | Architectures contemporaines avril, Maison d'architecte | Architectures contemporaines avril, Maison d'architecte | Édition du Patrimoine – mai | Le Moniteur N°5402, juin | STEP Nobilis | | |
| AMC Architecture N°243, juin | 2013 | CENT 1% Christophe Doucet mars, Bibliothèque universitaire de Bayonne (64) | École d'Architecture Bordeaux Talence (33) | | | | |
| Maison de l'Agglomération Lorient (51) | Ardenais, janvier | Le Festin N°95, automne 2015 et 16 septembre 2012 | AMC Architecture N°5483 | 2006 | Le Moniteur, février | 2002 | ILR N°003, juin, Candelabres de la rocade Bordeaux (33) |
| Le Moniteur N°5825, juillet | Lycée Jean Moulin Revin (08) | Actu-Architecture.com | décembre, STEP Nobilis | Maison de l'Agglomération Lorient (51) | Maison de l'Agglomération Lorient (51) | Le Moniteur N°5150, août | Le Moniteur N°5013, 14 janvier |
| Maison de l'Agglomération Lorient (51) | 2012 | Le Moniteur N°5686, novembre | Vallauris Golfe Juan (06) | Le Moniteur N°5354, juillet | Industrial Buildings, édition Birkhäuser, décembre | École d'architecture et de paysage de Bordeaux (33) | Schéma d'urbanisme universitaire Bayonne (64) |
| TECHNAL revue, juin | STEP Aquaviva | Le Moniteur N°4636, octobre | Annuel French Touch | Maison de l'Agglomération Lorient (51) | D'Architectures des écoles d'architecture, Schéma d'urbanisme universitaire Bayonne (64) | Enveloppes, réflexion sur l'enveloppe du bâtiment, édition sud les cahiers de Cantercel | Le Moniteur N°5068, 12 janvier |
| Maison de l'Agglomération Lorient (51) | L'Express N°3160, janvier | Centre pour enfants handicapés, Lège-Cap Ferret (33) | Bibliothèque universitaire de Bayonne (64) | Le Moniteur, septembre | Archibooks, septembre | L'architecture d'aujourd'hui N°353, décembre | Schéma d'urbanisme universitaire Bayonne (64) |
| Les Nouvelles Lorient Agglomération N°24, octobre | Maison de l'Agglomération Lorient (56) | 2011 | Bibliothèque universitaire de Bayonne (64) | Bibliothèque universitaire de Bayonne (64) | Extra-Muros éditions Archibooks, Astria Bègles (33) | Base sous-marine (33) | |
| Maison de l'Agglomération, Lorient (51) | ArchiSTORM N°52, janvier – février, Université de Nouvelle-Calédonie Nouméa (98) | Le Moniteur N°5636 | Sud Ouest, 26 septembre | Le Moniteur N°5342, avril | Bordeaux 1995-2005-2015 édition Mollat, novembre | Le Festin N°40, Hiver | |
| ACIER revue, décembre | Le Moniteur N°5660, mai | 2 décembre, Tribunal de Grande Instance Aix-en-Provence (13) | Bibliothèque universitaire de Bayonne (64) | Pôle innovation & culture Lézigno (34) | Astria Bègles (33), Parc relais de la Buttinière Lormont (33) & Pont sur la Garonne (33) | Astria & Clos-de-Hilde Bègles (33) | |
| Maison de l'Agglomération Lorient (51) | Université de Nouvelle-Calédonie, Nouméa (98) | Le Moniteur N°5631 | Le Moniteur N°5483, juin | Le Moniteur N°5343, avril | Le Moniteur N°5166, novembre, Parc relais de la Buttinière Lormont (33) | Le Moniteur N°5166, novembre, Parc relais de la Buttinière Lormont (33) | |
| Cauderan Édition Le Festin décembre, les Glacières de Caudéran (33) | Architectures Optimistes | 28 octobre, Château d'eau Pont-de-Claix (38) | Clos-de-Hilde Bègles (33) | Pôle innovation & culture Lézigno (34) | L'Architecture d'aujourd'hui décembre, Clos-de-Hilde Bègles (33) | | |
| 2014 | French Touch, Université de Nouvelle-Calédonie Nouméa (98) | Le Moniteur N°5602, 8 avril | Le Moniteur N°5441, mars | Yellow 25 arc en rêve | Le Moniteur N°5166, novembre, Parc relais de la Buttinière Lormont (33) | | |
| Le Moniteur N°5788 | Architectures Optimistes | Le Moniteur N°5620, 12 août | Pont ferroviaire sur la Garonne (33) | Archicree N°314, février | Techniques & architecture N°448, mai, îlot Serpolet logements sociaux Bordeaux (33) | | |
| octobre, Maison de l'Agglomération, Lorient (51) | French Touch, Université de Nouvelle-Calédonie Nouméa (98) | Groupe scolaire Clichy-la-Garenne (92) | Le Moniteur N°5451, mai, Pont ferroviaire sur la Garonne (33) | Crédit Mutuel Sud-Ouest | ACE Annuaire | | |
| AMC Architecture N°5765 | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | AMC Architecture N°5597 | Le Moniteur N°5451, mai, Pont ferroviaire sur la Garonne (33) | Le Moniteur N°5368, octobre | Astria Bègles (33) | Sud Ouest, Astria Bègles (33) | |
| mai | La Vie du Rail, octobre | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Le Moniteur N°5589 | École d'Architecture Bordeaux Talence (33) | Reperages, Astria & Clos-de-Hilde Bègles (33) | | |
| Maison de l'Agglomération Lorient (51) | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Lumières N°03, septembre | janvier, Logipôle du centre hospitalier territorial de Nouvelle-Calédonie Nouméa (98) | Le Moniteur N°5343, avril | Le Festin 35-36, Automne Les berges de l'île | | |
| Horticulture & Paysage N°158 | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Le Moniteur N°55483 | Pôle innovation & culture Lézigno (34) | Gironde Mag N°62, printemps Les berges de l'île | | |
| décembre, Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Spirit N°84, septembre | 30 septembre, Bibliothèque universitaire de Bayonne (64) | décembre, Usine de traitement des eaux résiduaires | Il Giornale dell'Arquitectura | Le Festin N°34, été | | |
| Mémoire et Patrimoine | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | 30 septembre, Bibliothèque universitaire de Bayonne (64) | 2007 | août, Pôle innovation & culture Lézigno (34) | Brasserie Grand Théâtre | | |
| janvier, Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Bordeaux Magazine N°397 | Le Journal de la Cub N°17 | Le Moniteur N°5430, décembre, Pont ferroviaire sur la Garonne (33) | D'A N°156, juillet | L'Architecture de votre région Aquitaine, Candelabres de la rocade Bordeaux (33) | | |
| Mémoire et Patrimoine | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | 4ème trimestre | Le Moniteur N°5430, décembre, Pont ferroviaire sur la Garonne (33) | Pôle innovation & culture Lézigno (34) | Techniques & Architecture N°458, février, Immeuble 19 Cours Pasteur Bordeaux (33) | | |
| dossiers d'aquitaine, janvier | Le Festin N°83, automne | Clos-de-Hilde Bègles (33) | L'ingénieur constructeur N°54 | Architecture Acier construction, avril, Pont Ferroviaire sur la Garonne (33) | Reperages, mai, Pont sur la Garonne (33) | | |
| Pont de pierre, Bordeaux (33) | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Sud Ouest, septembre | octobre, Pont ferroviaire sur la Garonne (33) | Le Moniteur N°5345, avril | Le Moniteur, octobre | | |
| Prix national de la construction bois prix 2013 | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | Passerelle Eiffel Bordeaux (33) | 22 au 28 août | Le Moniteur, octobre | Pont Ferroviaire sur la Garonne (33) | | |

| | | | | | | |
|---|--|--|--|---|--|----------------------------|
| 35° nuit de l'hôtel de ville de Bordeaux, novembre, Pont sur la Garonne (33) | Hilde Bègles (33) | mars, DDASS | Bâtiment Le Moniteur N°144 | décembre, Résidence pour étudiants Talence (33) & Clos-de-Hilde Bègles (33) | januar 88, Centre IMC de Lège (33) | îlot Sainte Catherine (33) |
| Gironde Mag N°65, décembre | Fayat N°21, mars | Techniques & architecture N°422, octobre – novembre | Magazine de la construction N°60, décembre, Clos-de-Hilde Bègles (33) | Le Moniteur une année d'Architecture, Centre IMC de Lège (33) | Lieu de travail Centre Georges Pompidou | |
| Pont sur la Garonne (33) | Astria Bègles (33) | Habitat Composite | Habitat Composite | Art Volume N°2, août | Boulangerie industrielle Lacanau (33) | |
| Techniques & Architecture N°451, décembre, Pont sur la Garonne (33) | Astria Bègles (33) | Le Moniteur N°4798, novembre, Habitat Composite | Rencontres Architecture et Musique, Front de mer Arcachon (33) | Sew Usocome | Terre Cuite N°14, novembre | |
| 1999 | Art Volume N°10, novembre | AMC Architecture N°66 | Le Festin N°1, juillet | Aquazur Magazine, novembre | 1985 | |
| Carre Bleu Aquitaine-Gironde N°4, janvier, Candélabres de la rocade Bordeaux (33) | AMC Architecture, septembre | octobre – novembre | Résidence pour étudiants Talence (33) | Clos-de-Hilde Bègles (33) | Techniques & Architecture N°367, janvier, Boulangerie industrielle Lacanau (33) | |
| L'Arca International N°28, mai | Candélabres de la rocade Bordeaux (33) | Habitat Composite | Techniques et Architecture N°410, octobre – novembre | Le Moniteur N°4555, 21 mars | Palmares National de l'Habitat, Centre IMC de Lège (33) | |
| LUX N°20, novembre – décembre, Candélabres de la rocade Bordeaux (33) | Candélabres de la rocade Bordeaux (33) | Archicree N°268 | Habitat Composite | In Situ N°1, mai, Berges de la Garonne (33) | Palmares Régional de l'Habitat, Centre IMC de Lège (33) | |
| Le Moniteur N°4971, mars | Equipement Magazine N°100, septembre, Candélabres de la rocade Bordeaux (33) | Techniques et Architecture N°410, octobre – novembre | D'Architectures N°61 | Gironde Mag N°26, octobre – décembre, Berges de la Garonne (33) | Plaquette loisir – de Giacinto édition Score, Centre IMC de Lège (33) | |
| les berges de l'Isle (24) | D'A N°76, août – septembre | Habitat Composite | Résidence pour étudiants Talence (33) | Architecture Scénographie N°51, janvier – février | Techniques & Architecture N°157, avril – mai – juin | |
| Le Moniteur N°4967, 5 février | Candélabres de la rocade Bordeaux (33) | Décision Construction, avril | Techniques & Architecture N°67, novembre – décembre | Le Festin, décembre, Atrium Casino Dax | îlot Sainte Catherine (33) | |
| Astria Bègles (33) | Bordeaux (33) | Habitat Composite | Votre Logement N°67, novembre – décembre | Art Volume N°2, août | Cetec Informations | |
| L'Arca International N°136 avril, Astria Bègles (33) | Album du futur Sud-Ouest, septembre, Habitat Composite | Aquitaine Eco 94, décembre | Atrium Casino Dax | Atrium Casino Dax | janvier – février, Cité Lafon | |
| Telerama N°2576, juin | Le Moniteur N°4880, 6 juin | Tecnologia y arquitectura N°22, décembre, Clos-de-Hilde Bègles (33) | Tecnologia y arquitectura N°35 | Tecnologia y arquitectura N°15 | Terre Cuite N°13 | |
| Astria Bègles (33) | Astria Bègles (33) | Habitat Composite | octobre, Résidence pour étudiants Talence (33) | Fondation Bergoni, Chais Descas, îlot Sainte Catherine (33) | octobre, Cité Lafon | |
| Archicrée N°288, juillet | Techniques & Architecture N°429, décembre 96 – janvier 97, Hotel Inn Pessac (33) | Flash Bordeaux Métropole | Architecture du Sud-Ouest N°3, mars, Résidence pour étudiants Talence (33) | Technique Et Architecture Le Moniteur N°392, mars | Techniques & Architecture N°157, avril – mai – juin | |
| Astria Bègles (33) | Techniques & Architecture N°413, avril, Clos-de-Hilde Bègles (33) | Astria Bègles (33) | AMC Architecture N°35 | SEP Espace social | îlot Sainte Catherine (33) | |
| Techniques & Architecture N°443, juin – juillet | Pessac (33) | Techniques & Architecture N°413, avril, Clos-de-Hilde Bègles (33) | octobre, Résidence pour étudiants Talence (33) | Architecture Méditerranéenne N°37, octobre, SEP Espace social | Techniques & Architecture N°367, janvier, Boulangerie industrielle Lacanau (33) | |
| Astria Bègles (33) | AMC Architecture N°100 septembre, Astria Bègles (33) | Gironde Mag N°44, mars – juin, Habitat Composite | AMC hors série une année d'architecture, Résidence pour étudiants Talence (33) | 1990 | Architectes Actualités N°182, novembre, Boulangerie industrielle Lacanau (33) | |
| AMC Architecture N°97, avril | Decision Tourisme, mars | juin – septembre | Gironde Mag N°37 | Votre logement N°50, Juin – Juillet – Aout, Chais Descas | 1984 | |
| antenne fédérale du Crédit Mutuel du Sud-Ouest | Habitat Composite | Clos-de-Hilde Bègles (33) | Architecture N°3 | Le Moniteur N°4526, 24 août | Le Moniteur N°43, 26 Octobre | |
| Pessac (33) | L'Arca International N°01, mai | Aquazur N°28, novembre | décembre, Résidence pour étudiants Talence (33) | SEP Espace social | Boulangerie industrielle Lacanau (33) | |
| Art Press N°248, juillet | Acte du Colloque | Clos-de-Hilde Bègles (33) | éditions Talence (33) | AMC Architecture N°14 | 1983 | |
| Astria Bègles (33) | Arquimacom 96, Séville | 16 décembre, Clos-de-Hilde Bègles (33) | In Situ N°2, avril, Résidence pour étudiants Talence (33) | Architectes Actualités N°21 | Guide de l'Architecture en France 1945-1983 | |
| Archicrée N°290, novembre | octobre, Habitat Composite | Techniques & Architecture N°413, avril, Hôtel Automobile | Le Festin N°11, décembre | September, Atrium Casino Dax | 1987 | |
| École d'architecture et de paysage de Bordeaux (33) | Atlantica Magazine N°Spécial novembre, Habitat Composite | Le Moniteur N°4605, 28 | Front de mer Arcacho (33) | AMC Architecture N°17 | Architectes Actualités N°182, novembre, Boulangerie industrielle Lacanau (33) | |
| TDC N°773, avril | Le logement collectif, édition Jean Bart | février Clos-de-Hilde Bègles (33) | Le Moniteur N°4605, 28 | Atrium Casino Dax | 1987 | |
| Habitat Composite | Le Moniteur, Résidence pour étudiants Talence (33) | Hôtel Automobile Jean Bart | février Clos-de-Hilde Bègles (33) | Bègles Infos, mars, Berges de la Garonne (33) | Architectes Actualités N°21, janvier – février, îlot Sainte Catherine (33) | |
| Rapport d'activités Ascee 1998 – 1999, Candélabres de la rocade Bordeaux (33) | Les lieux sceniques en France Atrium casino de Dax (40) | Echo Bruit N°63, avril | Architecture du Sud Ouest N°3, mars, Sew Usocome | Intramuros, mars | 1982 | |
| Annuaire AMO, 1998 – 1999 | Additions Architecture, juin | Hôtel Automobile Jean Bart | Bulletin de la CPAU, mai | Chais Descas | Techniques & Architecture N°342, juin – juillet, Boulangerie industrielle Lacanau (33) | |
| Boulangerie industrielle Lacanau (33) | Hôtel Automobile Jean Bart | D'Architectures N°49, octobre | Sew Usocome | Rapport d'activités Ocil 1989-1990, Chais Descas | 1981 | |
| 1998 | Rassegna N°65, Centre pour enfants handicapés (33) | Hôtel Automobile Jean Bart | Architecture du Sud-Ouest N°3, février, Institut des Matériaux Composites | Cahiers Techniques N°1 | Techniques & Architecture N°337, Septembre, DDASS | |
| D'A N°82, avril – mai | 1995 | Le Moniteur N°2078, mars | Arc en Rêve, édition Carte postale, Institut des Matériaux Composites | Atrium Casino Dax | 1980 | |
| Habitat Composite | Sequence Bois, octobre | Hôtel automobile Mont Thabor | 1991 | Palmarès de la charpente en bois lamellé-collé | Courrier français, 17 mai | |
| L'Arca International N°24 septembre, Habitat Composite | Centre pour enfants handicapés (33) | Rencontres Architecture et Musique, Hôtel automobile Mont Thabor | Le Festin N°8 – 9, Paysages et traversées, Concours Inventer 89 | Centre IMC de Lège (33) | DDASS | |
| Le Moniteur N°4940, juillet | AMC Architecture N°58 février, Hôtel Automobile | Le Moniteur N°465, février | Plaquette, Concours Inventer 89 | Architectes Architecture N°182, novembre, Cité Lafon | Philips Lumière N°20 | |
| École d'architecture et de paysage de Bordeaux (33) | Jean Bart | Hôtel Automobile Jean Bart | Le Festin N°8 – 9, Paysages et traversées, Concours Inventer 89 | Palmares Architecture EAPBX 1975/1985, SOSH | 3ème trimestre, DDASS | |
| Le Moniteur N°4943, août | Flash Bordeaux Metropole N°86, octobre, Astria Bègles (33) | AMC Architecture N°40, avril | Tecnologia y arquitectura N°15 | 1975 | | |
| École d'architecture et de paysage de Bordeaux (33) | Art Volume N°8, novembre | Hôtel Automobile Jean Bart | décembre, Institut des Matériaux Composites | Le Moniteur N°23, 6 juin | Domus N°559, été, SOSH | |
| L'Arca International N°24 septembre, Clos-de-Hilde, Bègles (33) | Astria Bègles (33) | AC France N° spécial novembre, Boulangerie industrielle Lacanau (33) | Tecnologia y arquitectura N°15 | Fondation Bergonié | Cree N°38, décembre 75 – janvier 76, SOSH | |
| Temps denses, Clos-de-Hilde, Bègles (33) | Bordeaux 95 N°25 février, DDASS | Construire le dialogue Boulangerie industrielle Lacanau (33) | décembre, Institut des Matériaux Composites | Techniques & Architecture N°366, juin – juillet | Cogreso mundial de la uia SOSH | |
| | D'Architecture N°53 | Les Cahiers Techniques Du | Magazine de la construction N°38, octobre, Résidence pour étudiants Talence (33) | Fondation Bergonié | | |
| | | | Tecnologia y arquitectura N°15 | Techniques & Architecture N°365, avril – mai | | |
| | | | | Fondation Bergonié | | |
| | | | | Le Moniteur N°49, 5 décembre | | |

Partenaires & Compétences partagées

Soucieux d'améliorer la qualité des espaces publics et du cadre de vie, la maîtrise d'ouvrage privée et publique, par le biais des collectivités et institutions, intègre désormais la culture à la conception des projets de bâtiments ou aménagements urbains en y associant architectes et artistes. L'agence bordelaise, Architecture Composite installée depuis 2005 aux Glacières développe un travail de migration interdisciplinaire avec des acteurs culturels. Ce travail commencé en 1992 est soutenu par l'association culturelle le *Groupe des Cinq* et participe à l'ouverture artistique des productions architecturales. Cette démarche certes n'est pas chose nouvelle, cependant les collaborations avec les artistes tendent à se multiplier: Bibliothèque Universitaire de Bayonne avec le sculpteur Christophe Doucet (2008), le Centre Culturel de Lézigno avec Eric Samakh Harmoniques solaires (2006), l'Usine Nobilis à Vallauris Golfe-Juan avec Anne-Flore Labrunie le Rocher (2009) ou des collaborations intellectuelles avec Malek Chebel concours Cité Internationale Universitaire de Paris (2005)... Cette ouverture a donné lieu à des rapprochements avec d'autres architectes: Studio Muoto (75), CoCo Architecture (24) 5+1 AA (Italie), Dusan Lewis Scape Architecture (33), créant ainsi des partenariats ciblés. Ces collaborations ont pour objectif d'apporter un métissage plastique et une sensibilité particulière¹. Pour citer quelques projets issus de cette démarche: la réalisation de l'extension de l'Université de Nouvelle-Calédonie à Nouméa (CoCo Architecture), le concours lauréat du Groupe Scolaire à Clichy-la-Garenne (Studio Muoto), la reconstruction du lycée Jean Moulin à Revin et la Maison de l'Intercommunalité à Lorient (Scape architecture). Le rapprochement des architectes et des nouveaux acteurs de la maîtrise d'œuvre opère des échanges d'outils, de méthodes et de savoir-

faire, plus particulièrement dans le domaine environnemental avec l'architecte HQE Franck Boutté ou les paysagistes BASE (le Groupe Scolaire Cornebarrieu). Ces croisements témoignent d'un intérêt croissant pour les nouvelles démarches réellement contemporaines. Architecture Composite présente dans le lieu même des Glacières, des compétences comme celles du design, de la vidéo, du graphisme ou de la photographie².

1 Réflexions sur les matériaux, les textures, les lumières, les nouvelles technologies

2 Expositions trimestrielles

Merci à nos partenaires, architectes, infographistes, vidéastes, photographes, paysagistes, artistes, historiens, conservateurs & collaborateurs

5+1 AA architecte Agence Aria Amers Paysage Fanny Amirault Philippe Amoros ARCAU architectes ARIA Architectes Artefactorylab Atelier Christian Thiffault Atelier Olivier Parent Architectes Atelier R Architecte Atelier Roberta Angéline Auzimour AW2 Architecture Romain Baggio BASE Matthieu Béchoux Sarah Belrhaiti Diane Berg Jean Bocabeille Baptiste Bodinaud Jean-Pierre Boisseau Brengues Le Pavac Architectes Fanny Busson Manuel Calabro Olivier Carcally Maria Castill Sébastien Causse Ludmilla Cerveny Stéphane Chalmeau Freddy Charrier Anne Chaumet Alexandre Chemetoff Fabrice Clapies Avignon Clouet CoCo Architecture Sébastien Cordina Countach Studio Stéphane Cuisset Joseph Da Silva Catherine Daspremont Laurie De Giacinto Patrice Debois Marion Delqueux Maxime Delvaux Anatolie Desbieys Christian Desile Mélisande Devillier Noélie Dhuicq Christophe Doucet Julien Droz-Vincent Aurore Duhard Robert Dulau Duncan Lewis Scape Architecture David Durand DVVD Ignacio Echeverria Jean-François Escande Bastien Fabas Laurent Fagart Jeanne Faure Flint Architectes Etienne Follenfant Franck Boutté Consultant Hervé Gastel Florian Gelot Charles-Antoine Gendry Franck Gérard Sandrine Giraud Sophie Giraumaillet Michel Goutal Hélène Grialou Roberta Guetti Eric Karl Harancot Mickaël Hebert Stéphanie-Henry Laura Hils Jacques Leccia Architecte Philippe Jarret Joly & Loiret Matthieu Joubert Sylvain Juster Roy Kakemba King Kong Atelier d'Architecture Timothée Labouglie Anne-Flore Labrunie Jean Lattanzio Guillaume Lavergne Emilie Lebas Les Femmes Actuelles Les Glacières Architecture Emmanuelle Lesgourgues Alain Loisier Guiraud Manenc Francis Marchionini Carole Masse Jeanne Mauvezin Meristeme Elsa Miquel Vincent Monthiers Pascal Mory Mutabilis Lorène Nony OFF Architecture Olivier Compère Architecture Otton Sanchez Architecture Hubert Penicaud Arthur Péquin Damien Peres Physalis PLAN 01 Poggi Architecture Poitevin & Reynaud Xavier Pouppeville Puig-Pujol Nathaniel Raymond Adrien Richy Léo Rival Philippe Ruault Jacques Salier Eric Samackh Angela Santos Faria Olivier Schmitt Jean-Hugues Seurat Antoine Stinco Studio A Architectes Studio Muoto Alice Thomas Nicolas Trouillard Géraldine Valois Anne-Lise Vezien Yann Vienot Bernard Voinchet ACMH W-Architectures Weiss Nicolas Ziesel

Presse & journalistes

Nathalie André Olivier Baumann Lionel Blaisse Florence Bord Nathalie Bougeard Charles-Arthur Boyer Jean-François Caille Patricia Calonne Miléna Chessa Delphine Costedoat Martine Crespin Eric Cron Karine Dana Margaux Darrieus Gilles Davoine Jean Philippe Defawe Jacques-Franck Degioanni Christine Desmoulins Delphine Desveaux Christophe Dorian Antoine Dubois Dominique Dussol Anne-Laure Egg Bertrand Escolin Odile Fillion Jean-Bernard Gilles Aurélien Gillier Julie Gimbal Patrice Goulet Hervé Guenot Margot Guislain Benoit Hermet Christophe Hespel Nadia Hoyet Jean-Philippe Hugron Pascale Joffroy Benoît Lasserre Michèle Leloup Bertrand Lemoine Stéphane Lepetit Marie-Christine Loriers Carol Maillard Claude Mandraut Rémy Mario Jean Marc Matalon Caroline Mazel Michel Monteil Virginie Pavie Jean-François Pousse Maryse Quinton Francis Rambert Pascal Rotier Sophie Roulet Raphaëlle Saint-Pierre Marc Sautreau Catherine Seron-Pierre Thierry Thomas Philippe Tretiack Cyrille Veran Jean-Louis Violeau

Impression :
France Roll Impression

Conception graphique :
Countach Studio

Police de caractères :
BW Gradual
Branding with type

Achevé d'imprimer
en septembre 2018

Toutes les images
présentes sur ce site sont la
propriété de JDGAC © 2018

Image de couverture :
Maison de l'Agglomération
et Pôle culturel Lorient
Crédit photo :
Stephane Cuisset

JDGAC

Jean de Giacinto Architecture Composite